

11^e ANNÉE - N^o 1 et 2

PREMIER et DEUXIÈME TRIMESTRES 1931

Deux numéros groupés et consacrés
au CENTENAIRE de la CONQUÊTE de l'ALGÉRIE

LE PASSEPOIL

BULLETIN ILLUSTRÉ
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

(paraissant 4 fois par an)



IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'AUBE

Impl.
Koll. P.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DOUBLE 1 ET 2

— Avant-propos.....	1
— Les fêtes du Centenaire de la Conquête de l'Algérie - par le C ^{dt} E.-L. Bucquoy..	2
— La préparation du défilé historique du Centenaire - par M. R. Cura.....	5
— L'Infanterie de ligne au début de la Conquête - par le Commandant E.-L. Bucquoy avec une planche en couleurs hors texte n° 2 de P. Benigni	17
— La Marine au siège d'Alger - par le Capitaine Darbou.....	22
— La Cavalerie en Algérie au début de la conquête - par le Commandant E.-L. Bucquoy avec une planche en couleurs hors texte n° 1 de P. Benigni et une planche en couleurs hors texte n° 3 de L. Rousselot.	25
— Les Troupes d'Administration - par H. Boisselier.....	30
— La Légion étrangère - par le Capitaine Henri Boutmy.....	33
— Le Livre d'or de la Légion - par le Commandant E.-L. Bucquoy avec deux planches en couleurs hors texte n° 4 et 7 de P. Benigni ...	39
— La prise de Samory par le Capitaine Gouraud - par le Commandant E.-L. Bucquoy avec une planche en couleurs hors texte n° 5 de E.-L. Bucquoy	41
— Spahis et Méharistes - par le Commandant E.-L. Bucquoy avec une planche en couleurs hors texte n° 6 de J.-E. Hilpert.....	43
— La Gendarmerie d'Afrique - par le Commandant E.-L. Bucquoy avec une planche en couleurs hors texte n° 8 de E.-L. Bucquoy	45
— Les dioramas des amateurs de soldats fins - par Ch.-F. Keller.....	49
— Les soldats d'étain de la Conquête de l'Algérie - par E.-L. Bucquoy.....	50
— La Cravate de l'Armée d'Afrique.....	51
— Bulletin de la Société.....	52

Il a été tiré de ce numéro double :

250 exemplaires pour les membres et abonnés du Passepoil.

50 exemplaires vendus isolément au prix de 40 francs chaque.

Adresser :

1° Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition au Secrétaire,
M. Émile NUSSBAUM, 2, rue de la Forêt-Noire, Strasbourg.

Compte Chèque Postal N° 7750, Strasbourg

2° Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,
M. le Commandant BUCQUOY, 20^{bis}, quai de Dampierre, Troyes.

AVANT-PROPOS

Le "*Passepoil*" se devait de consacrer un numéro à l'évènement qui fut le plus important de l'année 1930 au point de vue de l'histoire des uniformes : le Centenaire de la Conquête de l'Algérie. Ma première intention avait été de publier un numéro hors série, facultatif pour nos membres ; mais à l'assemblée générale de septembre dernier les membres présents du comité estimèrent que le sujet était de nature à intéresser tous nos collègues, et ils furent d'avis que ce numéro devait prendre place dans la série courante de notre bulletin. Je me rangeai avec plaisir à cet avis, et il fut décidé que cette publication retardée jusqu'en fin d'année par quelques communications qui nous étaient promises formerait les numéros 1 et 2 de 1931.

Dans l'article qui suivra ces quelques lignes de préface, j'essaierai de résumer brièvement ce que furent ces fêtes du Centenaire, et de montrer quel concours l'armée apporta à leur célébration, en préparant et réalisant elle-même le défilé historique qui en fut le "clou", enfin d'indiquer quelles furent leur signification et leur portée.

Si j'ai pu le faire, c'est grâce aux documents qui m'ont été aimablement communiqués par M. le Colonel François (qui ne m'en voudra pas de rappeler qu'il fut mon condisciple de lycée et mon sergent-major à Saint-Cyr) et qui, comme Chef d'état-major du 19^e corps fut l'animateur de ces fêtes, par M. le Lieutenant-Colonel Doury qui en fut l'érudit et patient réalisateur, par M. L. Rousselot qui en a été le dessinateur documenté et par M. R. Cura qui s'est fait, dans un article qu'on lira plus loin, l'historien de la préparation de ce défilé historique, un des plus importants qu'on ait jamais réalisé en terre française, tant par le nombre de ses participants que par le soin apporté à la reconstitution des uniformes. Qu'ils reçoivent ici, tous les quatre, l'expression de ma profonde reconnaissance.

Mes remerciements iront également à ceux qui ont bien voulu dans les pages suivantes de ce numéro, nous aider à étudier les uniformes les plus caractéristiques, tant des débuts de la conquête de l'Algérie que des périodes plus récentes, en particulier à M. le Général Gouraud et à M. P. Benigni, qui, en mettant le "*Passepoil*" en relation avec les auteurs d'un livre en préparation sur la Légion Étrangère nous a permis la publication de deux de ses plus belles aquarelles. A eux et à tous ceux qui de leurs communications, de leur plume ou de leur pinceau ont collaboré à ce numéro j'adresse un très cordial merci.

Commandant E.-L. BUCQUOY.

Les Fêtes du Centenaire de la Conquête de l'Algérie

Les " Fêtes du Centenaire " qui se sont déroulées, en Algérie, du mois de janvier au mois de juillet 1930 ont eu pour but de célébrer un chapitre glorieux de notre histoire. Rappeler le centenaire de la conquête, avaient prétendu quelques esprits chagrins, mais c'est froisser les susceptibilités de nos populations indigènes ! Or on a répondu à cette objection, et pourquoi ne dirions nous pas que cet " on " n'est autre que M. Maginot, Ministre de la guerre qui, dans son discours au banquet du congrès des officiers de réserve, tenu à Alger, s'est exprimé ainsi : « Nos soldats ne se sont jamais comportés à l'égard des indigènes d'Algérie comme des conquérants : ils ont été des libérateurs. Ce qu'on appelle la conquête de l'Algérie a été surtout un acte de délivrance pour les populations algériennes qui, depuis des siècles, subissaient le joug -- et quel joug -- des pirates, des marchands d'esclaves, des ravageurs de toutes espèces qui écumaient la Méditerranée et désolaient le littoral algérien » .

Du mois de janvier au mois de juin ont eu lieu à Alger, à Oran, à Constantine et dans les Territoires du Sud des congrès, des expositions, des inaugurations de monuments commémoratifs ou autres. Parmi les nombreux congrès nous citerons celui des avocats, celui des officiers de réserve (ce fut le plus important, plus de 1.200 congressistes vinrent à Alger), celui des sapeurs-pompiers, celui de la natalité, celui des sociétés de gymnastique, celui des sociétés de musique, celui des boy-scout, etc., etc. A Oran il y eut une exposition générale, à Alger une exposition philatélique internationale et une exposition internationale de photographie, on inaugura à Dely Ibrahim (près Alger) un monument au commandant du génie Boutin que Bonaparte avait envoyé en mission dans la Régence d'Alger et qui leva, avec des moyens de fortune, des plans tellement exacts qu'ils servirent, en 1830. A Ouargla on inaugura un monument commémoratif de la mission Foureau-Lamy, à Alger un musée des beaux-arts, à Boufarik un monument à la gloire des colons, à Sidi-Ferruch un monument commémorant le débarquement.

Comme fêtes, à proprement parler, il y eut d'abord, du 11 au 13 avril, la fête du centenaire de l'armée d'Afrique ; c'est à cette occasion que défilèrent sur le boulevard de la République à Alger, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, les troupes reconstituées du débarquement et les corps de l'armée d'Afrique aux différentes phases de leur histoire. Elles défilèrent une deuxième fois devant le Président de la République, lors de la fête donnée le 4 mai à l'hippodrome du Caroubier ; leur défilé fut suivi d'une course de méhara montés par les Touareg et les indigènes des compagnies sahariennes et d'une brillante fantasia courue par les spahis et les goums.

Il y eut ensuite la revue navale dans la baie d'Alger. Dans un ciel bleu et lumineux, sur une mer d'un bleu profond on put admirer le vol de 92 hydravions et le défilé de 66 unités navales - cuirassés, croiseurs, contre-torpilleurs, torpilleurs et sous-marins - selon le cérémonial traditionnel.

M. Mercier, commissaire général du Centenaire, parlant de l'œuvre entreprise et voulant fixer pour l'opinion publique le caractère des manifestations auxquelles elle donnerait lieu, écrivait :

« Nous l'envisageons comme devant donner à ce pays un élan nouveau dans tous les domaines.

« Le but du Centenaire sera atteint s'il attire sur l'œuvre française en Afrique l'attention de l'Europe et du monde ; s'il marque, autant et plus qu'une échéance, un point de départ, celui d'une étape nouvelle qui verra le développement intensif, par l'énergie des Français et des Indigènes à jamais unis, de toutes nos ressources latentes ».

La participation de l'armée d'Afrique à ces fêtes se révéla sous deux formes :

- 1^o Création, à la Casba, d'un musée historique où furent rassemblés les témoignages des dévouements et des sacrifices consentis sous mille formes au service du pays ;
- 2^o Reconstitution d'éléments de toutes les troupes de l'armée d'Afrique depuis 1830, afin de les faire figurer avec les troupes actuelles à toutes les cérémonies auxquelles l'armée serait conviée.

Le musée fut inauguré le 13 avril par le gouverneur général en présence du Maréchal Franchet d'Espérey dont il prit le nom. Il est devenu une annexe du musée de l'armée. Pendant la période des fêtes qui fut close en juillet, il a reçu plus de 8.000 visiteurs.

Les troupes reconstituées assistèrent successivement à Alger :

Le 12 avril à la fête du centenaire de l'armée d'Afrique ;

Le 19 avril à la cérémonie en hommage aux morts de l'armée d'Afrique ;

Le 4 mai à la fête en l'honneur des troupes indigènes (en présence du Président de la République) ;

Le 28 mai à la manifestation organisée pour le passage du Ministre de la Guerre.

Entre temps elles s'étaient rendues :

Le 5 mai (en partie) à l'inauguration du monument élevé à Boufarik à la gloire de la colonisation ;

Le 13 mai à Oran ; Le 8 juin à Constantine, sur la demande des organisations locales.

Enfin à la demande même du Gouvernement, elles se rendirent à Paris le 14 juillet. Elles y furent accompagnées par l'élite des chefs indigènes dont la présence, en donnant à notre fête nationale un éclat inaccoutumé, avait une autre portée que tout le monde a comprise.

« La célébration du Centenaire de 1830 est d'abord un hommage rendu à l'armée française » avait écrit le Maréchal Franchet d'Espérey - et la première grande fête fut en effet celle du Centenaire de l'armée d'Afrique. Ce jour-là, 12 avril, les troupes furent disposées et la cérémonie réglée, de façon que les jeunes troupes actuelles d'abord rendissent cet hommage à leurs anciens.

La population toute entière suivit l'exemple, pénétrée d'une émotion visible.

La lettre de félicitation du Gouverneur, qui fut remise au général en chef alors que les acclamations de la rue n'étaient pas terminées, reflète parfaitement l'unanimité de sentiments de la foule :

La merveilleuse manifestation militaire qui vient de se terminer a été l'apothéose justifiée de l'armée d'Afrique.

En faisant défiler, devant Monsieur le Maréchal Franchet d'Espérey et toute la population algéroise, les armées reconstituées du siècle dernier et les soldats de la troisième République, vous avez donné à tous les français et indigènes de ce pays le spectacle très impressionnant de la grandeur de la Patrie.

Les acclamations qui ont salué les drapeaux et les étendards de nos superbes régiments ont prouvé que l'Algérie, solide et vigilante, est toujours reconnaissante de leur héroïsme à ceux qui se sont sacrifiés pour elle et à ceux qui, maintenant, conservent intactes les nobles traditions de vaillance et d'abnégation de l'armée nationale.

A tous ceux qui comme vous et vos collaborateurs de tous grades ont contribué à l'éclat de cette somptueuse solennité du Centenaire français, j'adresse, mon cher général, l'expression cordiale de ma profonde gratitude et de la reconnaissance du Gouvernement que je représente.

L'apparition des troupes reconstituées, en splendide et correcte ordonnance, fut partout saluée avec la même émotion. Chacun s'inclina, enthousiaste et recueilli tout à la fois, parce que ce beau spectacle, ce spectacle unique, c'était de l'histoire qui se projetait dans tous les yeux ; et parce qu'effaçant subitement tous autres sentiments il proclamait sans réplique un fait :

Cent années ont suffi pour que notre drapeau flotte de la mer jusqu'au fond du Sahara - pour que l'ordre, la sécurité et la paix règnent partout - pour que la prospérité s'installe en tous lieux - pour que tout un peuple grandi à notre contact sous le respect de sa religion et de ses lois, voit son existence transformée, son bien-être accru, ses misères soulagées - pour qu'il devienne notre auxiliaire - pour qu'il partage nos labeurs et nos gloires - pour qu'il nous apporte dans la grande guerre que nous dûmes subir l'appoint considérable de 180.000 combattants de qualité.

Sans doute ces résultats ne sont pas dus au mérite exclusif de l'armée d'Afrique ; mais il échet à celle-ci dans ce pays, des besognes si nombreuses et si variées qu'il n'y a pas de résultat dans lequel elle n'ait sa part. C'est de ce sentiment profond que jaillirent les acclamations recueillies. C'est de lui que découla en partie l'organisation des fêtes.

Quelle impression les cérémonies du Centenaire ont-elles produite sur les métropolitains et sur les étrangers ou plus exactement quelle impression l'Algérie a-t-elle produite sur ceux que la célébration du Centenaire y a attirés ? Si l'on en juge par les propos des nombreux Alsaciens et Lorrains qui sont venus les uns à titre individuel, les autres avec les congrès, cette impression a été l'émerveillement ; mieux que par des conférences ou par des articles de journaux il a été démontré que nous nous calomnions et qu'on nous calomniait quand on prétendait que nous n'étions pas un peuple colonisateur.

Et maintenant quels sont, au fond de leur cœur, les sentiments que ces fêtes ont inspiré à nos populations indigènes ? Le flegme natif des Arabes dérouta quelque peu la perspicacité de nos psychologues ; ce sont des diplomates nés qui, aux questions qu'on leur pose, répondent souvent par périphrases imagées où leurs pensées s'enveloppent comme se voilent leurs femmes sous d'impénétrables haïcks. Aussi, mieux que des paroles des faits établissent que les indigènes apprécient les bienfaits de la domination française. Pendant la grande guerre aucune défaillance ne se produisit dans nos régiments indigènes et ils ont fait honneur aux glorieuses traditions de leurs aînés de Wœrth et de Frœschwiller ; sur le territoire de l'Algérie le calme, l'ordre et la discipline n'ont pas cessé de régner et les excitations d'émissaires soudoyés par l'ennemi échouèrent piteusement. Dirigés avec fermeté et avec un continuel souci de justice les indigènes ont collaboré avec les fils de France à parfaire l'œuvre de civilisation que nous avons entreprise parmi eux.

Et ce magnifique passé est le présage d'un plus magnifique avenir.

Commandant E.-L. BUCQUOY.

La préparation du Défilé historique des Troupes de l'Armée d'Afrique

La reconstitution de détachements des troupes de l'armée d'Afrique de 1830 à nos jours a été l'une des plus belles manifestations du Centenaire. La présentation de ces troupes reconstituées, faite avec un souci de parfaite correction militaire a soulevé l'enthousiasme à Paris comme à Alger, à Oran, à Constantine, comme elle l'eut fait partout ailleurs parce que toutes les conditions d'une évocation impeccable et émouvante avaient été remplies. C'est une réussite incontestable dont il est intéressant de parcourir les étapes.

Dès juin 1928, la sous-commission des fêtes militaires du Centenaire présidée par le colonel François, chef d'état-major du 19^e corps d'armée avait déterminé quelle forme et quelle ampleur seraient données à la participation de l'armée aux cérémonies du Centenaire. L'idée d'une reconstitution des anciennes troupes avait été émise par le commandant Peyronnet au cours d'une des séances préparatoires. Quelques jours après, sur les instructions du colonel François, elle était transformée en propositions concrètes soumises au commissariat général du Centenaire et comportant :

- Un inventaire des troupes à reconstituer - (Françaises, indigènes et étrangères) ;
- Une évaluation des dépenses de reconstitution ;
- Un état des cérémonies auxquelles les troupes pourraient participer.

En bloc, cela constituait un effectif de plus de 800 hommes et de près de 40 officiers - et cela paraissait devoir engager une dépense d'environ 800.000 francs.

Ce programme fut poursuivi avec une méthode et une tenacité telles que malgré bien des obstacles, il se réalisa presque de point en point, toutes conditions posées pour cette reconstitution étant observées, savoir :

1° - La reconstitution sera d'une exactitude rigoureuse ou bien elle ne se fera pas.

2° - Les éléments reconstitués (corps de débarquement - formations particulières à l'armée d'Afrique de 1830 à 1930) seront habillés, équipés, armés comme ils l'étaient à l'époque qu'ils représentent avec des effets ou objets parfaitement semblables à ceux qui furent réglementaires, ayant le même fini et la même solidité.

3° - Les éléments reconstitués ne figureront nulle part sans leurs cadres. Ils ne paraîtront que dans les manifestations strictement militaires. Ils y manœuvreront d'après les règlements qui leur étaient applicables.

Afin de satisfaire aussi pleinement que possible à ces conditions il était nécessaire de rechercher avant tout les textes officiels, et de leur donner le pas sur toutes autres références - malgré l'écart existant pratiquement, à toutes époques, entre la tenue réglementaire et la tenue réelle - et

parce que les écrits faisant autorité, les dessins des spécialistes les plus réputés ne sont pas toujours exempts d'inexactitude dans les détails. Ces secondes sources et avec elles les pièces de musée ne devaient donc servir qu'à confirmer les textes officiels - à expliquer des désaccords - à combler des lacunes.

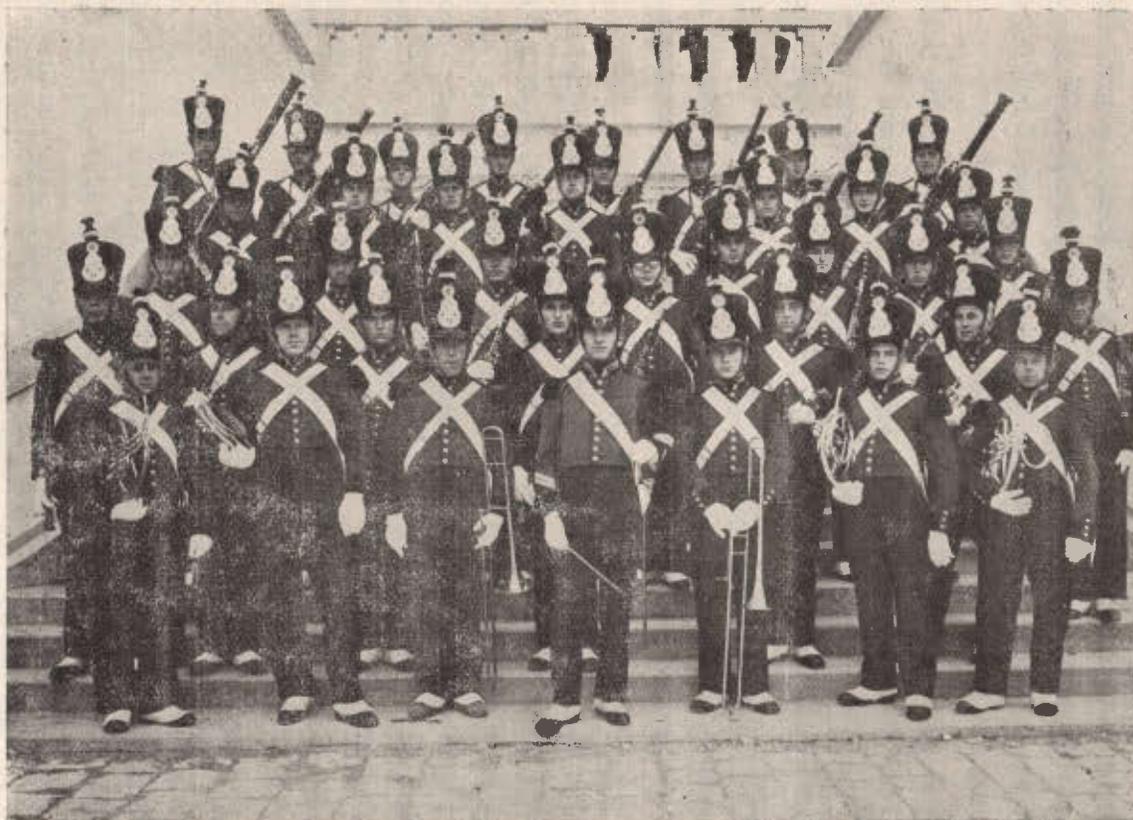
Les collections du *Journal Militaire Officiel* - devenu plus près de nous *Bulletin Officiel* - furent sorties de la poussière, inventoriées, reclassées - leurs tables parcourues - les ordonnances ou décrets à utiliser repérés avec soin. Les ouvrages spéciaux furent recherchés : Detaille, Lienhart et Humbert, Sauzet, Malibran, Margerand (les coiffures) Fallou (les boutons et accessoires en cuivre). Et aucun de nos camarades du "*Passepoil*" et aucun de ceux qui s'intéressent aux questions d'uniforme ne trouvera exagéré d'appliquer le qualificatif de "travail de bénédictin" au travail entrepris par le colonel P. Doury et mené par lui à bonne fin avec une méthode, une patience et un scrupule qu'il importe de mettre en lumière (1).

Cette préparation toute théorique devait avoir comme complément des sondages sur les possibilités matérielles et pratiques. L'impossibilité de se procurer ou de fabriquer certaines choses pouvait en effet rendre les idées et les programmes tout à fait inopérants. Cela ne serait sans doute pas le cas pour les vêtements ; on pouvait appréhender que ce fût le cas pour certains objets, accessoires en apparence, mais qui sont au fond essentiels, parce qu'eux seuls donnent aux tenues militaires tout leur cachet.

Le capitaine Martin du parc d'artillerie régional d'Alger se rendant en permission en France en septembre 1928 fut chargé de ces sondages. Il se rendit au musée de l'armée - dans les écoles - dans les parcs d'artillerie de France - chez les bouquinistes - chez les antiquaires faisant commerce d'armes et d'équipements anciens - chez les marchands d'instruments de musique - chez les fabricants d'équipements et de passementerie militaires - chez les costumiers. Reçu partout avec sympathie pour la tâche entreprise - puissamment aidé par le capitaine Mercier, du musée de l'armée, le capitaine Martin remit ses conclusions en octobre 1928 à sa rentrée de permission.

a) - On ne pourra se procurer aucun lot d'effets d'habillement. On ne pourra même pas se procurer les modèles. Ceux des costumiers, bons pour le théâtre, ne répondent à aucune des conditions recherchées - Ceux du Musée de l'Armée - dont la série présente d'ailleurs des vides sont inutilisables puisque tout prélèvement même temporaire est interdit. Il faudra donc, pour

(1) Il convient cependant d'ajouter ici un mot d'explication. Pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier il fut décidé de donner aux troupes du corps de débarquement les uniformes de septembre 1830, c'est-à-dire avec les attributs de la monarchie de Juillet : cocardes et pompons tricolores, plaques de shako au coq, boutons et plaques de ceinturon correspondants etc. C'est ce qu'on voit sur la photographie de la musique du 14^e de ligne que nous reproduisons plus loin. Mais quand il fut question de faire défiler ces troupes à Paris, devant un public plus averti, on décida de faire disparaître cette inexactitude voulue. Pompons et cocardes devaient être blancs pour accompagner les attributs de la Restauration. Les fleurs de Lys doivent partout remplacer le coq : il fallut changer toutes les plaques et tous les boutons, c'est-à-dire les faire fabriquer, et il fallut faire vite car on était à cinq semaines du 14 juillet : serait-on prêt à temps ? Un petit frisson d'anxiété (dont le Directeur du *Passepoil* recueillit quelques échos) parcourut le comité ! Grâce à un remarquable effort tout fut prêt à temps et au 14 juillet ce furent bien réellement les troupes reconstituées du Maréchal de Bourmont que purent applaudir les parisiens. (Note de la rédaction du *Passepoil*).



Musique du 14^e de ligne reconstituée
avec la tenue et les instruments de Septembre 1830

chaque uniforme, avant de passer aux confections en série reconstituer d'abord un modèle type dont les teintes, la coupe et les détails devront être soigneusement vérifiés.

b) - Même situation et même obligation pour les coiffures et pour l'équipement.

c) - Les difficultés seront plus grandes pour les accessoires et ornements en cuivre : plaques, hausse-cols, jugulaires, boutons, coffrets de giberne, motifs divers. Beaucoup d'anciennes maisons n'existent plus même sous d'autres noms. Chez celles qui subsistent, la plupart des anciennes matrices ont disparu. On sera contraint d'avoir recours à des moulages pris au Musée de l'armée. Et pour les ornements dont le Musée de l'Armée ne possède aucun type, il faudra bâtir sur de simples croquis tirés du Journal Militaire officiel ou des ouvrages spéciaux.

d) - Les passementeries, galons, ganses, pompons, plumets, fourragères, foulards, ceintures, etc..., ne sont plus de fabrication courante. Quelques modèles pourront être consultés sur place au Musée de l'Armée. Pour la plupart des objets les fournisseurs devront travailler exclusivement d'après des descriptions officielles ou des croquis. Il leur faudra faire appel aux très vieux ouvriers et peut-être remettre en service ou fabriquer d'anciens métiers.

e) - Quelques objets : tambours, canne de tambour-Major, instruments de musique du temps ou diapason spécial ne pourront être trouvés qu'au prix de recherches minutieuses. Peut-être devra-t-on les faire fabriquer.

f) - Les pièces d'artillerie sont trouvées : 2 canons lisses, - un de 8 existant au Musée de l'Armée " *Le Bautzen* ", un de 12, existant au Musée de l'École d'application d'artillerie de Fontainebleau " *Le Louvois* " - formeront la section dont la reconstitution est prévue. Les affûts seront confectionnés d'après le modèle existant à Fontainebleau. Les avant-trains et caissons seront reconstitués par modifications faciles du matériel analogue existant au Parc d'Artillerie Régional d'Alger. Les accessoires seront fabriqués.

g) - Les Voitures du Train dont il faudra trouver des croquis exacts seront fabriquées au Parc d'Artillerie Régional d'Alger.

h) - L'armement des hommes : fusils, mousquetons et carabines, sabres de tous modèles pour troupes à pied et à cheval sera difficile à réaliser. Les ressources des parcs qui ne sont plus constituées que par des armes de collections sont nettement insuffisantes. Il faudra acheter.

Et en définitive, après recherches faites aux Parcs d'Algérie (Alger, Oran, Constantine) à ceux de Bastia, de Besançon, de Belfort, de Bourges, de Châtellerauld, de Lyon, de Versailles, de Vincennes, aux arsenaux de la Marine de Brest, de Lorient et de Toulon, on acheta le surplus à la Maison Johnson, 16, rue du Louvre à Paris.

Le Capitaine Martin avait pu se procurer presque tous les ouvrages spéciaux nécessaires. Il eut alors la bonne fortune d'embrigader dans l'équipe des réalisateurs, notre collègue du " *Passepoil* " Lucien Rousselot, jeune peintre déjà spécialisé dans la présentation des sujets militaires et qui lui fut recommandé par les officiers attachés au Musée de l'Armée. M. Rousselot

devait, par la suite et pendant plus de deux ans, apporter à l'œuvre du "*Défilé Historique*", le concours le plus large par des recherches approfondies sur tous les points de détails qui lui furent signalés. Pour le moment, il reçut en même temps que le programme des reconstitutions, la mission, d'établir, en s'aidant de tableaux contemporains et surtout de règlements officiels, et en apportant à son travail le plus possible d'exactitude historique (malgré la rapidité avec laquelle certains modèles durent être livrés) autant d'aquarelles que de types à reconstituer : hommes de troupe et officiers. Il suppléait en somme à la sécheresse de la description du Journal Militaire en présentant des personnages habillés, équipés et harnachés. Le format unique adopté 75 × 60 était suffisamment grand pour que tous les détails eussent une netteté pour ainsi dire documentaire (1).

Tel était le bilan en Octobre 1928. La situation n'était pas exempte de difficultés. Elle avait le mérite d'être claire.

On conçoit bien qu'il ne s'agissait pas encore d'aller solliciter les fournisseurs : la description d'une tenue militaire n'est commode à utiliser que pour une représentation de cette tenue à la date même de l'ordonnance ou du décret qui la décrit en entier. A toute autre époque, il faut amalgamer des textes successifs et établir la fiche du moment considéré. Et quand la description initiale est restée si vague qu'elle est pour ainsi dire inexistante - ce qui arrive - il faut néanmoins établir cette fiche, indispensable au confectionneur ; donner à celui-ci les couleurs, les formes, les dimensions, les détails d'ornementation.

Ainsi certaines de ces fiches furent établies sans effort, par simple relevé au Journal Militaire ou Bulletin Officiel des textes croquis, planches de coupe, dessins de détails, qu'on est étonné d'ailleurs de trouver si parfaitement présentés lorsqu'on est amené dans le même temps à utiliser le fouillis des textes actuels généralement privés de tout croquis. Mais pour d'autres fiches, il fallut au préalable un travail méticuleux de documentation et de reclassement, et la patience, et la perspicacité du colonel Doury furent souvent mises à de rudes épreuves. Enfin pour quelques-unes, étant entendu qu'il ne devait y avoir ni inexactitudes ni fantaisies, on dut recourir d'abord à des recherches patientes qui le plus souvent ne firent pas découvrir le texte recherché - puis à des échanges multiples de notes et de croquis avec tous ceux qui avaient bien voulu prendre à cœur la mission d'aider à l'œuvre.

Et puisque ce problème - mettre le confectionneur à même de travailler - fut un des plus difficiles à résoudre, on peut se laisser aller à quelques précisions : qu'on prenne le journal militaire

1) Les aquarelles de M^r Rousselot, convenablement encadrées figurent actuellement à Alger, au Musée de l'Armée d'Afrique, dont il sera question plus loin et elles en constituent une des attractions. Une grande partie de ces aquarelles ont été reproduites — si j'ose m'exprimer ainsi — dans une petite brochure préfacée par le Maréchal Franchet-d'Espèrey et intitulée « L'Armée d'Afrique 1830-1930 — Son évolution, ses uniformes. » Malheureusement l'édition de cette brochure a été confiée à une maison d'Alger qui n'était pas spécialisée dans ce genre de travaux et les résultats plutôt fâcheux ne donnent qu'une idée fort imparfaite de l'œuvre remarquable de M^r Rousselot. Il n'est pas inutile d'ailleurs de faire observer que ce travail a été fait à l'insu de M^r Rousselot et que son nom ne figure pas dans la brochure. Au point de vue juridique M^r Rousselot a le droit de se plaindre, au point de vue artistique il peut plutôt se féliciter.

officiel de 1841, on y trouvera page 425 l'ordonnance du 7 décembre fixant comme il suit l'uniforme des tirailleurs de l'époque : « *Veste, gilet, culotte, ceinture - de la forme et de la couleur qui seront réglées en exécution de notre ordonnance de ce jour. L'ensemble de ce costume musulman devra être conservé. - Les détails en seront réglés, ainsi que ceux de l'équipement par le Ministre de la Guerre* ». Nulle part on n'a découvert ces détails - (or en fait de tenues militaires de pareils détails sont essentiels) du moins sous la forme attendue d'un règlement élaboré par le Ministre de la Guerre et permettant d'affirmer l'exactitude ou la fantaisie de telle ou telle figuration de la tenue de l'époque.

Cela n'alla pas mieux pour les premiers zouaves représentés, ceux de 1832. D'abord le journal militaire officiel du premier semestre 1831 fixant leur tenue - ordonnance du 21 mars 1831, page 409 - ne put être trouvé qu'au Ministère de la Guerre. Et puis la découverte de ce document ne vint pas beaucoup éclairer la question puisqu'il donne seulement ces quelques lignes : « *L'habillement des Bataillons et Escadrons de Zouaves sera maintenu tel qu'il a été déterminé provisoirement par le Général Clauzel, sauf les modifications qui seraient jugées nécessaires* ». Or ce texte du Général Clauzel est introuvable. Introuvable également celui qui dut être rédigé après modifications nécessaires. Et en cherchant un peu plus près de nous, on ne trouve encore dans l'ordonnance du 7 Mars 1833 (page 14 du Journal Militaire Officiel), après l'amalgame des deux bataillons de Zouaves en un seul, qu'un texte vide : « *L'habillement, l'équipement et l'armement, sont maintenus tels qu'ils avaient été précédemment déterminés, sauf les modifications que l'amalgame rendrait nécessaires* ». Même déconvenue pour l'uniforme des Spahis de 1834 « Spahis réguliers » (Voir Journal Militaire Officiel 2^e semestre 1834, page 133 - ordonnance du 10 Septembre)

La question s'était d'ailleurs présentée à peu près sous le même jour pour l'établissement des fiches devant servir à la confection des uniformes des Ouvriers d'administration et des Infirmiers du Corps de débarquement de 1830 parce que l'indication que : « *l'habillement, l'équipement et l'armement sont conformes à ceux de l'Infanterie sauf la couleur du fond de l'uniforme qui est gris de fer et la couleur distinctive qui est brun marron* » (ordonnance du 24 février 1830) n'est pas suffisante pour que soient élucidées du coup les particularités des plaques de Shako, ni même des épaulettes et des pompons.

Il serait superflu d'insister. Mais je n'étonnerai sans doute aucun connaisseur en ajoutant que s'il y a des descriptions qui satisfont la curiosité des lecteurs, il n'y en a pas qui satisfassent les besoins du confectionneur.

Sauf pour les effets d'habillement et les passementeries le Parc d'Artillerie régional d'Alger devint pour ainsi dire le centre d'expériences où fut tentée la construction de tous les modèles ; colliers d'attelage, ceinturons et gibernes de toutes armes et de toutes époques, transformation des hâvre-sacs, etc... Le Capitaine Martin, mis à nouveau à contribution, s'attacha avec une

persévérance et une ingéniosité remarquables à la direction de tous ces travaux. Et ce fut, par contre-coup, une occasion de connaître d'une façon très exacte le prix de revient de chaque objet fabriqué. Le Parc construisit en entier les affûts de canons ainsi que les voitures du Train dont le croquis furent demandés à la Section technique d'artillerie. - Il aménagea les caisses et les harnais d'attelage.

Ayant en mains fiches, croquis aquarelles, modèles types - ne restant un peu au dépourvus que pour les cuivres et passementeries, on put passer à la recherche des fournisseurs. Il y eut pas moins de 25 et la correspondance échangée avec eux par le Colonel Doury et ses collaborateurs représente un nombre imposant de chemises de dossiers abondamment gonflées.

En Septembre 1929, au cours d'une nouvelle permission, le Capitaine Martin, dont les interventions près des fournisseurs d'Alger furent constantes, fut chargé de visiter ceux de Paris, de les encourager, de les stimuler, de constater la valeur de leurs premières productions, de les guider dans leurs nouveaux essais.

On lui demanda d'approfondir à des sources directes les documentations restées imparfaites : gibernes de musiciens, tenue des marins des équipages de ligne - leur casque à chenille - de suivre sur place les confections les plus délicates : chapeaux de gendarmes(1), chapskas de chasseurs d'Afrique, Kolback et chaîne de canne du Tambour-Major et de veiller à l'utilisation correcte par les fournisseurs des renseignements qui leur avaient été donnés sur quantité de petites choses comme les épinglettes, les bouts de fourreaux de baïonnettes, etc...

Il devait s'attacher principalement à coordonner les productions, à les régler suivant un ordre d'urgence que les fournisseurs connaissaient mais n'observaient pas, de sorte que les confections d'effets d'habillement et d'équipement entreprises à Alger se trouvaient retardées dangereusement ou livrées inachevées, abandonnées puis reprises dans ces conditions désavantageuses pour tout le monde.

Enfin il devait faire activer les recherches de certaines armes qui devenaient difficiles à trouver : sabres baïonnettes Modèle 1842 des Chasseurs d'Orléans, sabres poignards de l'artillerie, du Génie et du Train 1830.

Bien qu'en fin de compte on fut contraint à quelques légères inexactitudes (2) on peut dire qu'il n'y eut ni anicroches, ni retards.

1) Leur prix de revient fut de 325 f. pièce.

2) Quelques ganses ou galons furent à lézarde au lieu d'être à cul de dé.

Les galons des porte-manteaux et des Chapperons de la gendarmerie ne furent pas à point de Hongrie comme ils auraient dû être.

Les galons de livrée cramoisi et blanc pour les tambours et clairons furent des galons tricolores de Septembre 1830.

Quelques sabres coupe choux remplacèrent les sabres poignards d'artillerie devenus introuvables.

Des fusils 1874 remplacèrent des fusils 1866.

Des sabres de cavalerie modèle 1822 furent obtenus par adaptation au sabre d'artillerie modèle 1829 de la poignée avec garde à trois branches, des sabres actuels.

Un des deux canons lisses modèle 1827 avait été rayé ultérieurement.

L'énumération des détachements reconstitués, leurs effectifs, les noms des officiers ou sous-officiers qui les commandaient sont donnés par le tableau ci dessous :

<i>Détachements reconstitués</i>	<i>Effectif</i>	<i>Noms des Officiers ou Sous-Officiers</i>	
1^o Corps de débarquement de 1830			
Batterie du 14 ^e de ligne	16 tambours et clairons	Tambour-major Lalauze	
Musique du 14 ^e de ligne	36 musiciens	Sergent-major, chef de musique Neuman	
Une compagnie d'Infanterie de ligne comprenant :		Capitaine Viale	
{	1 section de Grenadiers du 3 ^e de ligne	16 { Hommes Caporaux Sergents	Lieutenants Eyrieux et Hille
	1 » Fusiliers du 15 ^e de ligne	Idem	Lieutenant Vernhes
	1 » Fusiliers du 32 ^e de ligne	Idem	Lieutenant Mounié
	1 » Voltigeurs du 48 ^e de ligne	Idem	Adjudant-chef Bleriot
1 section de Chasseurs du 4 ^e léger	20 { Sergents Caporaux Hommes	Lieutenant Bourlier	
1 peloton de Chasseurs à cheval du 13 ^e régiment	20 { Maréchal des logis Brigadiers Cavaliers	Lieutenant Lecoq	
Une demie batterie du 2 ^e régiment d'artillerie.	29 Idem	Lieutenant Tuilot	
1 section du Génie, 1 ^{er} régiment	20 { Hommes Caporaux Sergents	Lieutenant Roux	
1 détachement du Train	7 Idem		
1 « d'Ouvriers	10 Idem		
1 » d'Administration			
1 » d'Infirmiers	10 Idem		
1 » de Gendarmes	9 gendarmes	Capitaine Lieutaud	
1 section de Marins des équipages de ligne	20 { Seconds maîtres Quartiers maîtres Marins		

<i>Détachements reconstitués</i>	<i>Effectif</i>	<i>Noms des Officiers ou Sous-Officiers</i>
2. Formations de l'Armée d'Afrique de 1830 à 1930		
1 section du 8 ^e bataillon de Chasseurs d'Orléans	20 } Sergents Caporaux Hommes	Adjudant Duclair
1 compagnie de Zouaves comprenant <i>Batterie</i>	8 Clairons	Capitaine Costille
1 section de Zouaves 1832	18 Sergents, Caporaux, Hommes	Lieutenant Vieuille Lieutenant de Bonafos
1 » » 2 ^e régiment 1853	Idem	Lieutenant Battesti
1 » » 3 ^e régiment 1857	Idem	Adjudant Lemmeri
1 » » 4 ^e régiment 1903	Idem	
1 compagnie de Tirailleurs Algériens comprenant <i>Batterie</i>	1 Caporal-tambour 4 tambours 4 Clairons 8 Noubistes	Capitaine Loiseau
1 section de Tirailleurs 1 ^{er} régiment	18 Sergents, Caporaux, Hommes	Lieutenant Deleu Lieutenant Kebaïli
1 » » 2 ^e régiment 1867	22 Idem	Lieutenant Aveline
1 » » 3 ^e régiment 1898	Idem	Lieutenant Odry
1 » » 5 ^e régiment 1913	Idem	
1 compagnie de la Légion Etrangère com- prenant <i>Batterie de la Légion 1867</i>	1 Caporal-clairon, 4 clai- rons, 4 tambours	Capitaine Guillaume
1 section de Légion 1831	18 Sergents, Caporaux, Hommes	Lieutenant de Marcellus Lieutenant Laurent
1 » » 1847	Idem	Lt. Pravossoundovich
1 » » 1867	22 Idem	Lieutenant Bourely
1 » » 1913	Idem	
Un escadron de Chasseurs d'Afrique <i>Trompettes 1832</i>	1 Brigadier, 4 tromp.	Capitaine Albagnac
1 peloton 1 ^{er} régiment 1832	18 Maréchal des logis, bri- gadiers, cavaliers.	Lieutenant Naud
1 » 2 ^e régiment 1863	Idem	Lieutenant d'Offone
1 » 4 ^e régiment 1867	Idem	Lieutenant de Visme
1 » 5 ^e régiment 1913	Idem	Lieutenant Bru
Un escadron de Spahis <i>Trompettes 1845</i>	4 Trompettes	Capitaine Boulaud
1 peloton 1 ^{er} régiment 1834	18 Maréchal des logis, bri- gadiers, cavaliers	Lieutenant Liger
1 » 2 ^e régiment 1845	Idem	Lieutenant du Mesnil
1 » 3 ^e régiment 1898	Idem	Lieutenant de Leusse
1 » 4 ^e régiment 1913	Idem	Lieutenant Saïd

Il convient de compléter ce tableau par quelques indications non sans intérêt pour des lecteurs avertis. La musique du 14^e de ligne - Régiment dont Bugeaud fut le Colonel, fut reconstituée avec un soin tout particulier. Son effectif, la répartition des instruments furent conformes à ceux des musiques régimentaires de 1830 : flûtes premières et secondes - clarinettes premières et secondes - haut bois - trompettes - cors - trombones - bassons et contre-bassons. Les instruments spéciaux au diapason de l'époque furent recherchés jusque dans les conservatoires de Strasbourg et de Bruxelles. Des occasions d'achat se présentèrent chez des particuliers. Cependant bassons et contre bassons durent être commandés à la Maison Thibouville-Lamy, de Paris. Il est intéressant de signaler qu'ils furent acquis aux prix respectifs de 2.550 frs. et 4.500 frs. l'un. Toutes les chansons et les airs joués communément par les Musiques militaires de l'époque furent acquis chez les éditeurs Evette et Andrieu de Paris. Les recherches effectuées au service historique de l'Armée permirent de s'attacher particulièrement à ceux qu'il convenait de faire revivre tels qu'ils furent.

La marche de Henri IV, par du Caurroy,
maître de chapelle de Charles IX, de
Henri III et de Henry IV.

qui fut jouée lorsque le Maréchal de
Bourmont passa les troupes en revue dans le
camp de Staoueli.

La Tyrolienne, de Guillaume-Tell.

La Marche de Moïse, Rossini.

qui furent jouées par la Musique du 6^e de
de ligne lorsque le Maréchal de Bourmont
fit son entrée à Alger.

Batelier, dit Lisette, je voudrais passer l'eau,
de l'Opéra Comique « Marie » par Hérold.

qui fut joué quand le Dey Hussein vint se
présenter au Maréchal de Bourmont.

Ah ! quel plaisir d'être soldat.

qui fut joué lorsque le Maréchal de Bour-
mont rendit au Dey Hussein sa visite.

La batterie de Tambours et Clairons - ainsi que la Musique 1830 furent constituées exclusivement avec des Légionnaires ; ce n'est en effet, qu'à la Légion, qu'on pouvait trouver des musiciens assez éprouvés pour jouer tous les instruments aujourd'hui abandonnés. C'est le lieutenant Aka, chef de musique du 1^{er} Etranger qui organisa batterie et musique et en dirigea l'instruction.

Les régiments représentés furent choisis parmi ceux qui faisaient effectivement partie du corps de débarquement, et dont le séjour en Algérie fut d'assez longue durée : 3^e, 15^e, 32^e, 48^e Régiment de ligne. 4^e Régiment d'infanterie légère. 13^e Régiment de chasseurs à cheval. 2^e Régiment d'artillerie. 1^{er} Régiment du Génie. Le 8^e Bataillon de chasseurs d'Orléans fut choisi à cause du glorieux et mémorable fait d'armes de SIDI-BRAHIM dont tous les bataillons de Chasseurs à pied fêtent encore l'anniversaire. Les époques désignées aux sections ou pelotons des Compagnies ou Escadrons des troupes de création africaine furent échelonnées de manière à faire ressortir les particularités de tenue les plus caractéristiques.

Chez les zouaves, les jambières fauves grandes ou petites, la grande guêtre-jambière - puis sa disparition ; la veste primitive sans aucun ornement de galon ni soutache ni cordon net ; le sac turc en peau fauve ; le turban successivement rouge, vert, puis blanc, et finissant par disparaître ainsi que le gland de chéchia.

Chez les tirailleurs ; les mêmes jambières fauves et la même grande guêtre que chez les zouaves - l'uniforme tout particulier des débuts ; pantalon et gilet rouges, veste verte ; le sac turc en peau noire ; le turban, d'abord rayé bleu et blanc, puis blanc.

Chez les Légionnaires ; la succession de l'habit, de la tunique à jupe longue avec une seule rangée de boutons, de la tunique à jupe plus courte et à 2 rangées de boutons pour arriver à la tunique d'avant guerre - la transformation graduelle du Shako de 1831 en Képi sans aucun accessoire.

Chez les Chasseurs d'Afrique l'élégance, le pittoresque et la richesse de la tenue disparaissant progressivement, le chapska à belle allure du début (dont on eut quelque peine à fixer les modèles, très surbaissé par rapport aux chapskas de Lanciers) - remplacé par des " taconnets " de moins en moins hauts, les belles contre-épaulettes métalliques devenant des pattes d'épaule - les fourragères passant du rouge au blanc puis au noir et disparaissant - les gants à crispin n'ayant plus qu'un règne très court.

Chez les Spahis : des transformations moins marquées ou moins frappantes, à part celle des couleurs gros bleu (pantalons et gilets) - et vert (burnous) de première formation - la persistance plus longue des effets contribuant à l'élégance de la tenue : Haïks et foulards pour les indigènes, distinctives pour les français, mais cependant remplacements des éperons arabes ou Chabirs par les éperons à la chevalière - des themaggs en filali par les souliers arabes - disparition des bottes des Spahis français ; puis contrairement à ce qui s'est produit pour tous les autres Corps, dimensions constamment croissantes de la coiffure qui, au début, moulait pour ainsi dire la tête.

Fin février 1930, époque fixée pour la réunion des détachements, leur habillement et leur mise à l'instruction, tout était prêt. Les détachements furent d'abord rassemblés à Bel-Abbès (Légion) - Médéa (Spahis) - Blida (Artillerie) - Alger (toutes autres formations), puis concentrés tous à Alger à partir du 1^{er} Avril. C'est le Commandant Liberos du 9^e Zouaves qui, depuis le rassemblement des détachements, fut chargé de leur préparation aux revues. Il fut mis en possession de tous les règlements nécessaires, dont certains ne furent trouvés qu'au Ministère et d'autres grâce à l'obligeance de la librairie militaire Berger-Levrault.

Les Tambours-clairons et la musique furent exercés aux sonneries anciennes. Les allures particulières à chaque arme et à chaque époque furent pratiquées ; leur combinaison étudiée en vue de régler pour les défilés le groupement des détachements d'époques différentes, les distances à prendre entre les divers éléments, les arrêts périodiques à prévoir pour rétablir ces distances lorsque le défilé doit se prolonger sur de longs parcours, etc... Et plus tard, pour les différentes

revues auxquelles les troupes reconstituées figureront le Commandant Liberos n'eut plus qu'à adapter les données de l'expérience aux dispositions particulières des divers terrains.

Le 12 avril, à Alger, première présentation des troupes reconstituées à l'occasion de la fête de l'Armée d'Afrique, une explosion d'enthousiasme vint récompenser de leur labeur tous ceux qui à des titres divers et depuis plus ou moins longtemps, avaient participé dans quelque mesure que ce soit à cette belle reconstitution. Le 14 juillet, Paris tout entier au défilé des vieux uniformes qui rappellent tant de gloire, vibra des mêmes émotions qu'Alger et rendit le même témoignage aux efforts accomplis.

A leur retour de Paris les détachements reconstitués versèrent soit au Magasin Général d'habillement d'Alger, soit au Parc d'artillerie Régional les effets et le matériel dont on vient de voir l'importance.

Il a été décidé que tous les uniformes d'Officiers qui avaient été faits sur mesure ainsi qu'un uniforme de troupe de chacun des détachements reconstitués, resteront au Musée Franchet D'Esperey qui a été créé à l'occasion du Centenaire pour des fins provisoires, mais qui est maintenu définitivement et va devenir une Annexe du Musée de l'Armée.

Le Musée Franchet D'Esperey est installé dans deux locaux historiques de la Casba d'Alger, l'ancienne Mosquée du Dey et une ancienne poudrière. Il a offert aux visiteurs venus à l'occasion des fêtes du Centenaire une ample collection de reliques et de souvenirs (tableaux, gravures, armes, décorations, drapeaux et fanions, objets divers, autographes, documents intéressants) - confiés par les Corps d'Afrique, les Administrations, les particuliers et également par les grandes familles indigènes, dont le dévouement à la cause française fut si éclatant pendant la grande guerre. C'est le Colonel Doury qui a été nommé Conservateur du Musée et certes nulle désignation ne pouvait être plus judicieuse que celle-là.

Cette juste notion du caractère spécial que devait avoir et que conservera le Musée Franchet d'Esperey en a fait le succès.

Les uniformes qu'il va recevoir y seront exposés soit sur mannequins (16 existent déjà et 40 sont commandés) soit sous vitrines. Ils constitueront, avec les nombreuses aquarelles du peintre Rousselot, une figuration documentaire qui n'existera nulle part ailleurs.

R. CURA.
Conseiller à la Cour d'Alger

L'INFANTERIE DE LIGNE

AU DÉBUT DE LA CONQUÊTE

(PLANCHE HORS-TEXTE N^o 2)

Les troupes d'infanterie qui quittèrent la côte française le 25 Mai 1830 pour entreprendre la conquête de l'Algérie comprenaient 3 divisions ayant la composition suivante :

1^{re} DIVISION. — Lieutenant-général Berthézène.

1^{re} brigade. Maréchal de camp, Poret de Morvan.

} 1^{er} bataillon du 2^e léger ; 1^{er} bataillon du 4^e léger.
} 3^e régiment de ligne.

2^e brigade. Maréchal de camp, Achard.

} 14^e régiment de ligne.
} 37^e régiment de ligne.

3^e brigade. Maréchal de camp, Couet.

} 20^e régiment de ligne.
} 28^e régiment de ligne.

2^e DIVISION. — Lieutenant-général de Loverdo.

1^{re} brigade. Maréchal de camp, de Damrémont.

} 6^e régiment de ligne.
} 49^e régiment de ligne.

2^e brigade. Maréchal de camp, Monck d'Uzer.

} 15^e régiment de ligne.
} 48^e régiment de ligne.

3^e brigade. Maréchal de camp, Colomb d'Arcine.

} 21^e régiment de ligne.
} 29^e régiment de ligne.

3^e DIVISION. — Lieutenant-général, duc des Cars.

1^{re} brigade. Maréchal de camp, Berthier de Sauvigny.

} 1^{er} bataillon du 9^e léger ; 1^{er} bataillon du 1^{er} léger.
} 35^e régiment de ligne.

2^e brigade. Maréchal de camp, Harel.

} 17^e régiment de ligne.
} 30^e régiment de ligne.

3^e brigade. Maréchal de camp, de Montlivault.

} 23^e régiment de ligne.
} 34^e régiment de ligne.

L'infanterie de ligne était habillée conformément à l'ordonnance du 24 Mai 1828 qui avait supprimé les différentes couleurs tranchantes pour donner à tous les régiments la garance. L'uniforme comprenait l'habit bleu de roi, boutonnant droit sur le devant, la veste en drap bleu et la capote en drap gris-de-fer du modèle 1822 à laquelle le règlement du 29 Mai 1828 donne un collet gris-de-fer avec patte à 3 pointes garance. Cette capote est roulée sur le sac après avoir été renfermée dans un étui cylindrique en coutil blanc et bleu à mille raies, fermant aux extrémités par un cordon coulissé.

L'ordonnance précitée de 1828 fut modifiée en ce qui concerne le pantalon par celle du 26 juillet 1829 qui prescrivait pour toute l'infanterie de ligne le remplacement du pantalon bleu par le pantalon garance. Ce changement au terme de l'ordonnance ne devait avoir lieu qu'au fur et à mesure des remplacements. Était-il effectué partout en Mai 1830 ? certainement non ; mais il est non moins certain que le pantalon rouge fut distribué à toutes les troupes partant pour faire la campagne d'Algérie. Cela résulte d'ailleurs des termes du rapport adressé au roi au mois d'Avril par le Comte de Bourmont ministre de la guerre qui devait prendre le commandement en chef de l'expédition. La « Giberne » a publié en Novembre 1911 une planche représentant le colonel Roussele le 13 Juin 1830, jour du débarquement à Sidi-Ferruch d'après un peintre de l'époque. Il porte le pantalon bleu. Il est donc probable que quelques officiers ont continué au cours de la campagne à user leurs pantalons bleus.

M. Cottreau racontait même à ce sujet qu'au moment où l'infanterie pour le pantalon garance certains officiers, pour user leur pantalon bleu adaptèrent de fausses demi-jambes garance, de la cheville au genou qui étaient fixées à la grande pèlerine et cachaient le pantalon bleu porté en dessous. En tenue d'été, la troupe prend le pantalon blanc qui ne sera supprimé qu'en 1834.

La coiffure est le shako évasé du haut en cuir du modèle 1825. Il se porte en petite tenue recouverte d'une toile cirée qu'on remplace pour la campagne d'Afrique par une coiffe blanche ; comme seconde coiffure le bonnet de police de forme spéciale avec rabats pour les oreilles. L'équipement comporte la giberne et la baïonnette fixée à un bandrier passant sur l'épaule droite. Telle est la tenue que porte le Fusilier représenté à gauche sur la planche hors texte n^o 2. Sous l'étui de capote est plié le sac de campement et le grand bidon est arrimé contre le havre-sac

Mais bientôt les nécessités de la campagne et les ardeurs du climat vinrent modifier cet uniforme peu pratique, principalement sur les points suivants :

- 1^o Les habits furent laissés en magasin et la capote devint le vêtement habituel du soldat.
- 2^o Le shako fut lui aussi laissé en magasin et remplacé dans les différents corps par des coiffures de formes très diverses auxquelles on donna le nom de casquettes.
- 3^o Un peu plus tard les buffleteries en croix qui écrasaient la poitrine furent abandonnées et remplacées par un ceinturon de cuir supportant le sabre à gauche, la baïonnette à droite, et une cartouchière sur le milieu du ventre.

La plus curieuse de ces innovations est la casquette. Dès les premiers temps du séjour en Afrique, elle fut mise en usage, et elle se généralisa quand les Officiers de Santé eurent attribué à l'usage du shako sous le ciel brûlant de l'Afrique une grande partie des nombreuses fièvres cérébrales qui affligèrent l'armée en 1831.

Nous renvoyons à l'intéressante étude publiée par le général Vanson dans la sixième année du carnet de la Sabretache pour les détails des différents modèles de casquettes portées en Algérie et que représente avec tant d'exactitude la planche du commandant (depuis général) Hecquet jointe à cet article. Parmi les plus curieuses notons la casquette du 4^e de Ligne dont le dessus est recouvert en cuir verni noir (voir le voltigeur dans la planche hors-texte) et la casquette simple en toque que l'on trouve non seulement au 10^e Léger, mais dans d'autres régiments de ligne et légers comme en font foi des dessins contemporains (voir vignette ci-contre).

Les inspections de 1832 signalèrent un peu partout la présence de la casquette. Le comité de l'infanterie et de la cavalerie consulté émit l'avis dans sa séance du 11 Juin 1833 d'adopter la casquette haute en usage dans quelques corps (c'est le type représenté ci-dessous à gauche) mais en réduisant sa hauteur à 190^{mm}, en supprimant le couvre-nuque en cuir qui pouvait se rabattre et en unissant la casquette d'une coiffe imperméable pourvue elle-même d'un couvre-nuque. Cette solution fut adoptée, et une circulaire ministérielle du 25 Juillet 1833 notifiât la décision dans les termes suivants aux Généraux commandant les divisions.

« Messieurs, dans le cours des inspections de 1832, il a été soumis par quelques corps de troupe à MM. les Inspecteurs généraux d'armes, diverses demandes tendant à apporter des modifications dans



INFANTERIE - FUSILIER

1832

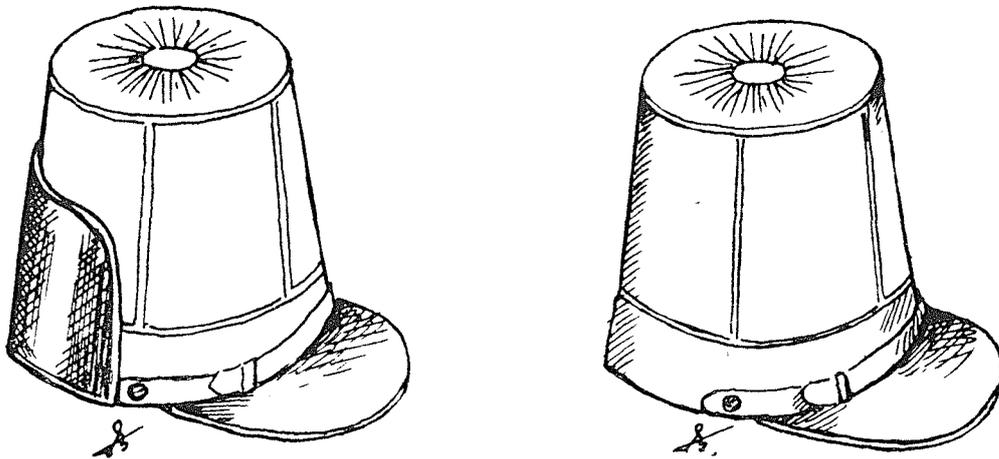
Petite tenue de service - Été

« l'habillement et l'équipement de l'armée; comme aussi à introduire dans les régiments de cer-
 « tains effets qui ne figurent pas sur les nomenclatures réglementaires. Après avoir consulté les
 « comités d'armes sur ces demandes et sur celles de même nature qui m'avaient été adressées
 « directement, soit par des officiers, soit par des fabricants, j'ai statué ainsi qu'il suit sur les
 « propositions qu'elles renfermaient.

« 8^o Coiffures des Corps stationnés en Afrique. — Les troupes employées en Afrique ne
 « feront plus usage de shakos ni de bonnets de police; elles recevront en échange de ces effets
 « une casquette en drap, et une coiffe extérieure en toile imperméable avec couvre nuque ou
 « rabat, conformes au dessin et à l'état descriptif ci-annexé. Les casquettes seront confectionnées
 « dans les magasins régimentaires en drap 22 ains pour les sous-officiers et en drap 18 ains pour
 « la troupe; elles seront fournies sur les fonds affectés au service de l'habillement.

« Les casques actuellement en usage dans les corps ou fractions de corps employées en
 « Afrique seront maintenues en service sans modification, quelque différentes qu'elles soient du
 « nouveau modèle.

« A l'avenir les sous-officiers et soldats des détachements qui seront envoyés en Afrique,
 « verseront leur bonnet de police et le shako dans le magasin de leur régiment établi en France;



LA CASQUETTE DE 1853

Type de casquette de la Légion Étrangère
 jugé le meilleur par le Comité.

Type modifié et adopté par la Circulaire Ministérielle
 du 25 Juillet 1853



P. Benigni.

FUSILIER D'INFANTERIE DE LIGNE

avec la casquette Modèle 1833

recouverte de sa coiffe

« et ils seront pourvus par les soins des
« conseils d'administration d'une cas-
« quette et d'une coiffe semblables aux
« modèles nouveaux (Journal Militaire,
« année 1832, 2^e semestre n° 30, pages
« 93 et suivantes) (1) ».

C'est cette casquette recouverte de sa coiffe que montre la vignette ci-dessous de M. Benigni et c'est celle sans sa coiffe que porte le grenadier vu de dos de la planche hors texte (qui contient cette fois l'habit ou plutôt la veste) et le sac de campement. La giberne est dans son étui de toile blanche sans ornement, malgré que de nombreux dessins de l'époque agrémentent cet étui de l'insigne de grenadiers ou de voltigeurs. Notons également que contrairement à l'ordonnance qui n'accordait la moustache qu'aux grenadiers, tout le monde la porta sur le sol africain.

La casquette de 1840 ne devrait plus réglementairement avoir l'étui couvre-casquette, mais deux couvre-nuque ; l'une en toile cirée noire pour la pluie, l'autre en étoffe légère terne pour le soleil. Malgré cela l'étui ciré de 1834 persiste comme il est représenté sur la vignette ci-contre dans plus d'un régiment.

Commandant E.-L. BUCQUOY.

(1) Journal Militaire, année 1833 - 2^e semestre n° 30 pages 93 et suivantes.

LA MARINE AU SIÈGE D'ALGER

Il est impossible de parler du siège d'Alger sans rappeler le rôle joué par la Marine, tant pour le transport du corps expéditionnaire, que pour l'aide apportée aux troupes de terre dans les opérations.

La flotte réunie à Toulon présentait un effectif considérable. Elle avait été mise sous le commandement du vice-amiral Duperré, avec comme commandant en second le contre-amiral Rosamel, et pour chef d'état-major le contre-amiral Mallet. Elle était partagée en 3 divisions : La 1^{re} Division, armée en guerre, comprenait 2 vaisseaux (Provence et Breslau), 15 frégates et 2 bricks ; elle transportait la 2^e Division de l'armée de terre. La 2^e Division navale était composée de 9 vaisseaux (Trident, Algésiras, Ville de Marseille, Duquesne, Couronne, Scipion, Marengo, Nestor, Superbe), de 6 frégates, 2 bricks et 2 corvettes ; ces bâtiments, armés en flûte, portaient la 1^{re} Division de l'armée de terre. La 3^e Division navale, groupant une corvette et 27 corvettes de charge, transportait une partie de la 3^e Division de terre. Le restant de cette dernière était transporté par un convoi de 31 bricks, 4 corvettes de charge, 6 goëlettes et 9 vapeurs, plus un convoi auxiliaire de 602 bâtiments de commerce. Le personnel de la Marine militaire s'élevait à 27.000 hommes.

Après avoir été passée en revue le 4 Mai par le Dauphin, en sa qualité d'Amiral de France, la flotte levait l'ancre le 27. Rappelons brièvement son rôle au cours des opérations : débarquement des troupes à Sidi-Ferruch, le 14 Juin, bataille de Sidi-Ferruch, le 19, au cours de laquelle plusieurs bâtiments viennent appuyer les troupes de terre ; débarquement du matériel de siège et des approvisionnements ; jusque vers la fin de juin, mise à terre de plusieurs équipages de la flotte, pour contribuer à la garde de Sidi-Ferruch, au moment de la marche sur Alger ; diversion exécutée contre les forts d'Alger, le 3 Juillet, au cours du siège.

Le Général de Bourmont avait reçu le bâton de maréchal dans les derniers jours du règne de Charles X ; quelques jours après la Révolution de juillet, le Roi Louis-Philippe par ordonnance du 13 août 1830, rétablissait dans le corps royal de la Marine, le grade d'Amiral, supprimé depuis 1794, et qui, disait l'ordonnance, « sera de tous points assimilé à celui de maréchal de France ». Le vice-amiral Duperré était élevé à la dignité d'Amiral, nomination qui sanctionnait à la fois sa glorieuse carrière de marin sous l'Empire, et le rôle important joué par la Marine à la prise d'Alger.

UNIFORMES

Disons maintenant quelques mots des uniformes portés par la Marine au siège d'Alger.

Un curieux croquis sur nature de Valmont, reproduit dans la 4^e année des Tenues des troupes de France, nous précise la tenue des équipages. Les matelots ont le paletot bleu à deux rangées de boutons jaunes, avec patte rouge au collet et patte de parement bleue, sans ornement aux épaules, et conforme aux prescriptions de l'ordonnance du 28 mai 1829; ce paletot est porté, sous les armes, boutonné, ou, en dehors de ces circonstances, le haut ouvert et rabattu, avec la chemise blanche à col bleu, ce dernier passé par dessus la partie supérieure du paletot et avec la cravate en coton rouge de la tenue d'été. Celle-ci se complète d'un pantalon de toile blanche, porté sur des guêtres de même; la giberne, noire avec une ancre en cuivre, est maintenue par le ceinturon à plaque carrée en laiton, porté sur le paletot, où il est fixé de chaque côté par une patte de ceinturon en drap bleu. Comme coiffure les marins portent le casque. C'est le casque de 1829, en cuir bouilli, avec visière et couvre-nuque cerclés de cuivre, jugulaire en cuivre à rosettes de même, chenille noire sans cimier; une plaque ovale en cuivre et portant le n^o de la Division, surmontée d'une couronne royale, est placée sur le devant; une cocarde blanche est fixée à gauche, au-dessus de la rosace de jugulaire. Mais, ainsi qu'en témoigne le dessin de Valmont, de nombreux matelots portent encore la coiffure du modèle précédent, le chapeau-casque en feutre, prescrit le 19 octobre 1825; celui-ci, de forme ronde, avec bord relevé sur les côtés, est muni d'un petit cimier de cuivre, par-dessus lequel revient une chenille noire, de jugulaires en cuivre, traversant le bord du chapeau, au-dessus duquel elles sont maintenues par des rosaces en cuivre estampées d'une fleur de lis; sur le devant, même plaque qu'au casque de 1829, la couronne couvrant en partie une cocarde blanche fixée au-dessus (1). Les matelots, pour le service à terre, sont armés du fusil, et ont le sac d'un modèle analogue à celui de l'infanterie. Le fourreau de baïonnette est fixé à droite au ceinturon.

Les matelots jouissant d'un supplément de solde (gabiers, chefs de pièce, chargeurs, timoniers) portent un galon aurore sur l'avant-bras; les quartiers-mâîtres en ont 2 de même nuance; les seconds-mâîtres, un galon d'or, posé sur drap rouge. Les quartiers-mâîtres et seconds-mâîtres sont armés, outre le fusil, du sabre d'infanterie porté au ceinturon. La tenue des seconds-mâîtres est celle des matelots, avec quelques effets de travail en moins: en particulier il ne font pas usage de la cravate, ni de la chemise à col bleu.

Les maîtres portent l'habit de petite tenue d'officier, mais avec les ancres rouges aux retroussis, et une patte rouge au collet; galons de sergent-major, pas d'ornements aux épaules. Casque comme la troupe. Pantalon blanc. Sabre d'infanterie avec porte-sabre noir passant sous l'habit.

Les premiers-mâîtres ont le même habit, pas de galons de grade; épaulette et contre-épaulette en or, avec double ligne rouge sur le corps, l'épaulette portée à gauche. Épée sans dragonne

(1) La 1^{re} année des Tenues de troupes de France contient des dessins de Job donnant avec exactitude ces deux coiffures. Les marins de l'aquarelle 27 ont le chapeau-casque de 1825, ceux de l'aquarelle 33 ont le chapeau de 1829 avec plaque modifiée sous Louis-Philippe, ce même casque étant reproduit en tête du texte de l'aquarelle 27.

(ou parfois le sabre, comme le maître). Comme coiffure le chapeau uni à ganse d'or, mais, en petite tenue, celui-ci (comme le montre le croquis de Valmont) est remplacé par la casquette. Ce dernier effet est porté par les matelots et officiers mariniers, comme coiffure de petite tenue. Il est en drap bleu, passepoilé de rouge au pourtour, avec cuve en drap écarlate. Les maîtres et premiers-maîtres ajoutent un galon d'or à la partie supérieure de la cuve.

Les tambours et fifres étaient distingués par un galon de livrée blanc et cramoyisé au collet (qui n'a pas de patte rouge) et autour du parement du paletot. Les chevrons d'ancienneté sont en galon aurore ou en galon d'or liseré de rouge.

Les officiers de vaisseau ont fait la campagne avec leur petite tenue : Habit bleu uni, à 2 rangées de 9 boutons dorés, sans broderies, avec an cres couronnées en or aux retroussis. Epau-
lètes du grade en or, avec une ancre couronnée sur l'écusson. Pantalon bleu ou blanc. Epée sans dragonne. Chapeau à ganse d'or et macarons en or dans les deux cornes, bordé d'un galon de soie noire. Le chapeau est fréquemment remplacé, surtout hors du service, par la casquette. Cette coiffure n'est pas réglementaire et ne le deviendra qu'en 1837 ; elle est bleue à cuve rouge, comme celle de la troupe ; la cuve est bordée à sa partie supérieure d'un galon d'or, plus ou moins large, qui parfois couvre entièrement ou presque entièrement la cuve. En tenue d'été, la partie supérieure de la casquette est fréquemment recouverte de toile blanche. Avec la casquette, on porte, en dehors du service à terre, l'habit ouvert sur un gilet blanc à boutons d'or, le pantalon blanc, et, comme arme, le petit poignard de marine porté en ceinturon. Quelques officiers portaient aussi le chapeau haut-de-forme en soie noire.

Les élèves de la marine (dénommés aspirants après 1848) avaient la tenue des officiers, mais l'habit, sans épau-
lètes, porte à droite une aiguillette montée en trèfle, en or pour élève de 1^{re} classe, mêlée or et bleu pour élève de 2^e classe ; le chapeau uni est parfois remplacé par une casquette pareille à celle du premier-maître ; épée ou parfois poignard comme les officiers.

Les officiers généraux de la Marine ont, aux termes du règlement de 1819, la même tenue que ceux de l'armée de terre. Pratiquement, ils ajoutent l'ancre sur les boutons et les épau-
lètes, et, souvent aussi, aux broderies du collet et des parements. A la date qui nous intéresse, ils ne font plus usage que du pantalon blanc ou bleu uni. Epée d'officier général, sans dragonne. Chapeau à plumes d'officier général, ou quelquefois chapeau haut-de-forme.

Capitaine DARBOU

LA CAVALERIE EN ALGÉRIE

AU DÉBUT DE LA CONQUÊTE

(PLANCHES HORS-TEXTE N^{os} 1 et 3)

Le régiment de marche de cavalerie légère qui fit partie des troupes de débarquement pris le nom de Chasseur à cheval d'Afrique. Il comprenait un escadron du 13^e Chasseur à cheval et deux escadrons du 17^e dont un de lanciers. Les chevaux étaient tous français.

La tenue était rigoureusement celle fixée pour la campagne en Europe : shako couvert, habit-dolman, pantalon de cheval, cordon fourragère, bidon individuel, bonnet de police placé sur la poitrine et dont le gland à la couleur de l'escadron sortait à la base du collet, schabraque retroussée, sac à distribution sur le siège; giberne, pistolet, sabre, lance ornée de sa banderolle, mousqueton et son couvre-platine pour les escadrons non armés de la lance. La seule particularité consistait dans l'étui de shako qui était en toile blanche au lieu d'étoffe gommée noire. C'est là la tenue dans laquelle nos cavaliers, dignes émules de ceux que Bonaparte avaient emmenés en Egypte 32 ans auparavant portèrent la terreur dans la horde indisciplinée des cavaliers algériens. Elle méritait d'être fixée, car à notre connaissance aucun document ne l'a représentée et M. Benigni vient de le faire d'une façon aussi artistique que documentaire sur la planche hors texte n^o 1.

Le jour de l'entrée à Alger, l'escadron de lanciers servit d'escorte au Maréchal de Bourmont. Les coiffures des chasseurs et leurs lances étaient décorées de branches de mirthe et de laurier en signe de victoire. Nous n'avons pu trouver aucune description ni aucun dessin qui nous permit de savoir comment ces rameaux étaient agencés. Si quelques membres du "*Passepoil*" connaissaient quelques renseignements à ce sujet nous serions très heureux d'en avoir communication.

Dès le 15 Décembre 1830 on forma à Alger deux escadrons de chasseurs algériens ou zouaves à cheval dont la tenue à l'orientale est ainsi décrite dans les additions de l'annuaire militaire de 1831 : veste à manches garance, gilet bleu fermé par devant, sans boutons. Pantalon large bleu, ceinture amarante, calotte en drap rouge, turban amarante, bottes sans éperons, burnousses (sic) giberne turque, bride et selle mauve, étriers à la turque. C'était à peu près la tenue que reçurent plus tard les spahis.

L'escadron du 13^e chasseur fut rapatrié en France au cours de l'année 1831. Une ordonnance royale du 17 novembre 1831 prescrivit la formation de deux régiments nouveaux dits "de Chasseurs d'Afrique". Le premier fut organisé au début de 1832 à Alger et placé sous les ordres du Lieutenant-Colonel de Schauenburg bientôt promu Colonel. Il fut composé des chasseurs algériens, de la partie des ex-chasseurs du 17^e (devenu dans l'intervalle 12^e de l'arme) non rapatriés en France, d'engagés volontaires et d'hommes tirés des régiments de France, les

deux premiers escadrons furent armés de mousquetons le 3^e et le 4^e de la lance. Le régiment conserva des chevaux français des 3 escadrons de chasseurs du début qui avaient résisté au climat algérien. Le 2^e régiment de chasseurs d'Afrique fut organisé à Oran un mois plus tard par le Colonel Letang avec un escadron de chasseurs algériens d'Oran ou chasseurs numides formé lui-même le 18 Août 1831, des engagés volontaires et des détachements tirés de France. Il reçut le même armement que le 1^{er} Régiment. Une ordonnance du 27 Novembre 1832 prescrivait la formation d'un 3^e régiment de chasseurs d'Afrique que le Colonel Boyer organisa à Bône au début de 1833. Les éléments indigènes devinrent de plus en plus nombreux dans ces corps. Enfin à partir de 1834 commencent les formations de spahis.

Quelle fut la toute première tenue de ces chasseurs d'Afrique. L'annuaire militaire de 1832 leur donne la même tenue orientale que celle décrite pour les chasseurs algériens en 1831, et ce n'est qu'en 1833 qu'il décrit la tenue européenne connue, c'est-à-dire l'habit capote bleu céleste à la polonaise (on l'appellera plus tard tunique à jupe), le pantalon garance bazané de cuir dans tout son pourtour au-dessous des genoux, la ceinture garance et bleu, les contre-épaulettes à chaînettes de cuivre et surtout le fameux czapska dont la reconstitution a fait palir le Comité du Cente-



naire. M. le Lieutenant-Colonel Doury a bien voulu nous communiquer les deux reproductions photographiques ci-contre qui donnent une idée exacte de cette coiffure dont les caractéristiques sont les suivantes :

Bombe en cuir verni noir ainsi que la visière carrée bordée d'un jonc ; pavillon et impériale et doublure de la jugulaire en drap rouge ponceau. Galon à cul de dés, soutaches des arrêtes du pavillon de l'impériale, et soutaches formant fausses jugulaires bleu de ciel. Jugulaire en chaînettes avec tête de lion en cuivre ainsi que les coins ou sabots de l'impériale. Cocarde tricolore en fer blanc, pompons en chardon de laine aux couleurs de l'escadron ; doublure de la visière en bazane verte, cordon fourragère et ses raquettes rouge garance. L'impériale porte au coin droit un crochet pour attacher la jugulaire quand elle n'est pas au menton, et au coin arrière un anneau de cuivre dans lequel se fixe par un nœud coulant la fourragère. Hauteur du czapska 0 m. 19, côté de l'impériale 0 m. 20, diagonale de l'impériale 0 m. 29, largeur de la visière au milieu 0 m. 046.



C'est cette coiffure que porte le colonel de Schauenburg sur le portrait exposé au Musée Franchet d'Espérey d'Alger que M. Rousselot a reproduit avec précision sur la planche hors texte n° 3. Il l'accompagne des indications suivantes : « *Si nous comparons ce portrait à ceux peints par Lecomte, actuellement au Musée de l'Armée (dont un reproduit dans le Carnet de la Sabretache de Janvier 1903) nous remarquons plusieurs divergences ; d'abord l'absence de soutaches et de clous au pavillon du czapska et l'absence de cordon, ensuite la visière ronde au*

lieu de carrée, enfin l'écharpe rouge à franges en grosse torsade d'argent. Le Colonel avec son plumet retombant et son porte giberne sans étui est en grande tenue malgré ce pantalon basané qui nous semblerait plutôt un vêtement de campagne - sur le tableau nous n'avons pas vu de dragonne.

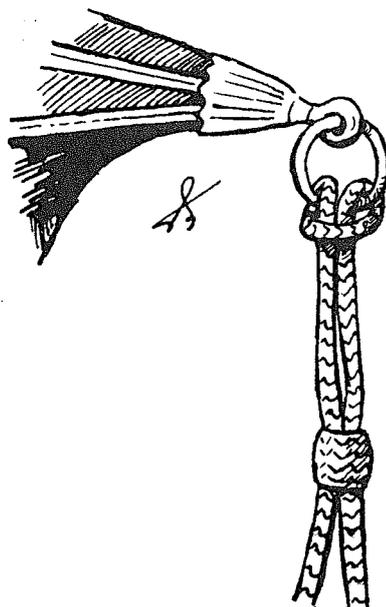
Les types peints par Lecomte ne sont pas antérieurs à 1835, c'est ce qui nous fait dater le portrait du Colonel de Schauenburg (promu commandeur de la Légion d'Honneur en 1833) de 1833-1834, car il est probable que la tenue avec panache retombant, cordon et raquettes, ceinture et banderolle rouges galonnées d'argent, pantalon à bandes d'argent etc... n'a pas dû être confectionnée en entier dès le début, et que, faute d'objets réglementaires, on a conservé ceux en usage précédemment. Nous pouvons donc considérer le Colonel de Schauenburg comme représenté avec sa première tenue en *czapska*.

Le cavalier qui tient en main la monture du Colonel porte la même coiffure sans pompon ni ornement ni cordon et la même écharpe frangée de blanc. La chabraque est garance passepoilée de bleu ciel et ornée d'un galon d'argent, les angles comportent chacun un cor de même métal, le siège est en peau de mouton noir.

Les officiers du 2^{me} régiment avaient en 1832 une tenue analogue à celle de notre colonel; la description de Raffet publiée dans le "Carnet de la Sabretache" de Janvier 1903 par le peintre Rouffet passe sous silence les soutaches du *czapska* mais cite le cordon, les buffleteries noires, le pantalon alors à fausses bottes et l'écharpe rouge à franges d'argent.

Pour en revenir au Colonel de Schauenburg rappelons que c'est une vieille connaissance pour les lecteurs du "Passepoil". Nous l'avons rencontrée dans notre dernier numéro, chef d'Escadron au 12^e chasseur à cheval en 1822 et arborant un des premiers l'habit dolman de petite tenue à tresses de soie. - Né à Strasbourg le 30 Avril 1784, Maximilien Joseph Baron de Schauenburg licencié après Waterloo fut placé en 1817 dans le cadre de remplacement du Régiment des chasseurs à cheval de la Marne. Il était Lieutenant-Colonel au 3^e chasseur depuis 1829 lorsqu'on l'envoya en 1831 former le 1^{er} Régiment de Chasseurs d'Afrique. Promu Maréchal de Camp en Afrique en 1838 il mourut quelques semaines après le 21 Septembre 1838 à Paris.

Commandant E.-L. BUCQUOY.



Mode d'attache de la tourragère au coin postérieur du pavillon de l'impériale

LES TROUPES D'ADMINISTRATION

A L'EXPÉDITION D'ALGER

A côté des corps combattants de la conquête d'Alger, il nous a paru qu'il était juste d'évoquer les auxiliaires de cette campagne, de montrer sous leurs tenues moins brillantes ces humbles artisans que leur rôle souvent ingrat, et quelquefois peu apprécié, ravalait au poste de second plan de valets de l'armée. Nous voulons parler du Train des Equipages, des soldats d'Administration, des Infirmiers.

Train des Equipages. - Pour les tringlots, justice leur a été rendue en son temps par le Maréchal Bugeaud qui appréciait hautement leurs services, pour les autres, il y eut un peu plus d'oubli, jusqu'à la glorieuse évocation du Centenaire de l'Algérie où une place fut réservée aux représentants des C. O. A. et des Infirmiers. C'était le salaire de leurs rudes travaux.

Le Train des Equipages préleva sur ses effectifs un contingent de 882 hommes, officiers et hommes de troupe, divisés en compagnies de conducteurs de trait et sections de mulets de bats. L'uniforme était le suivant : shako du modèle de l'Infanterie sans galon de couleur tranchante en haut, plaque et jugulaire de métal blanc, pompon à flamme garance ; habit veste de fer, le collet, les revers, les parements et leurs pattes, la patte de ceinturon sont du drap du fond de l'habit. Toutes ces parties sont passepoilées, depuis 1829. de garance, les fleurs de lys des retroussis sont également de drap garance, le passepoil figurant les poches est garance, les boutons sont blancs. La veste est gris de fer avec patte garance au collet. Bonnet de police gris fer. Manteau gris fer. Porte-manteau gris fer avec passepoil et fleurs de lys garance. Pantalon gris basané de cuir avec passepoil garance. Ceinturon de cuir blanc avec plaque de cuivre supportant le sabre d'artillerie Modèle 1816 ; le porte giberne était également de cuir blanc. Les hommes non montés portaient le pantalon de drap sans garniture de cuir.

Les officiers avaient une tenue semblable, sauf que le pantalon n'était pas garni de cuir et que les épaulettes à franges étaient en argent.

Les trompettes semblent avoir conservé l'habit de drap bleu tel qu'il était décrit par l'ordonnance de 1827, avec revers semblables à ceux de la troupe, il était galonné à la livrée royale au col, aux parements et à la taille.

Les insignes des grades étaient d'argent pour sous-officiers, de fil blanc pour brigadiers et soldats de 1^{re} classe.

La schabraque était de drap gris de fer avec galon et fleurs de lys d'argent pour officiers, en peau de mouton blanc pour la troupe avec dents de loup garance

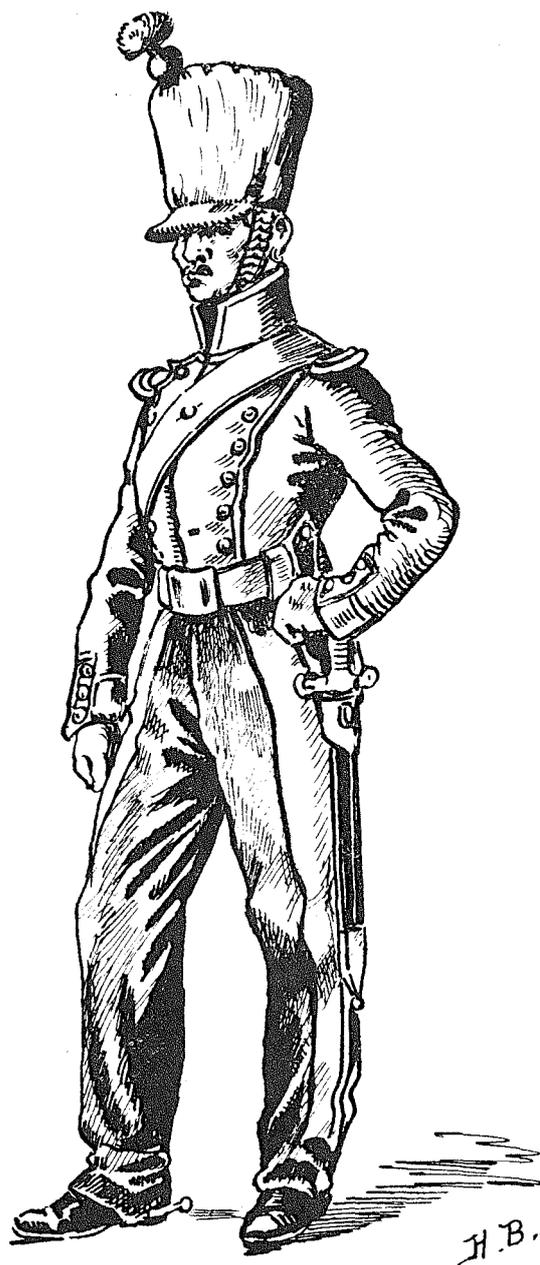
Ouvriers d'Administration. - Son effectif s'élevait à 688 hommes officiers et soldats, il avait été prélevé sur le Bataillon d'ouvriers d'administration constitué le 24 février 1830 avec les 4 compagnies d'Ouvriers de subsistances créées en 1823 pour la campagne d'Espagne et qui avaient été conservées jusqu'à cette époque.

Son organisation définitive comprenait un Etat-Major, 4 C^{tes} actives et une de dépôt, un caporal clairon et un adjudant sous-officier.

Son uniforme devait être taillé sur le modèle de l'infanterie légère, mais en drap gris fer. Le col, les parements, les retroussis, les soubisses figurant les poches, les tournantes de contre épauettes, le passepoil du pantalon étaient de drap brun marron. Les fleurs de lys des retroussis en drap de la couleur distinctive, la capote gris de fer, les boutons blancs. Le galon du haut du shako était brun, la plaque et les jugulaires de cuivre, le pompon lenticulaire de drap rouge, l'équipement de cuir blanchi. Armement d'Infanterie. Les officiers avaient l'uniforme de la troupe avec galon d'argent au shako et épauette du même métal. Le règlement est malheureusement muet sur l'habit du caporal et des clairons attachés à chaque compagnie, nous présumons qu'il devait être semblable à celui de la troupe, mais garni du galon de livrée au col, aux parements et à la taille.

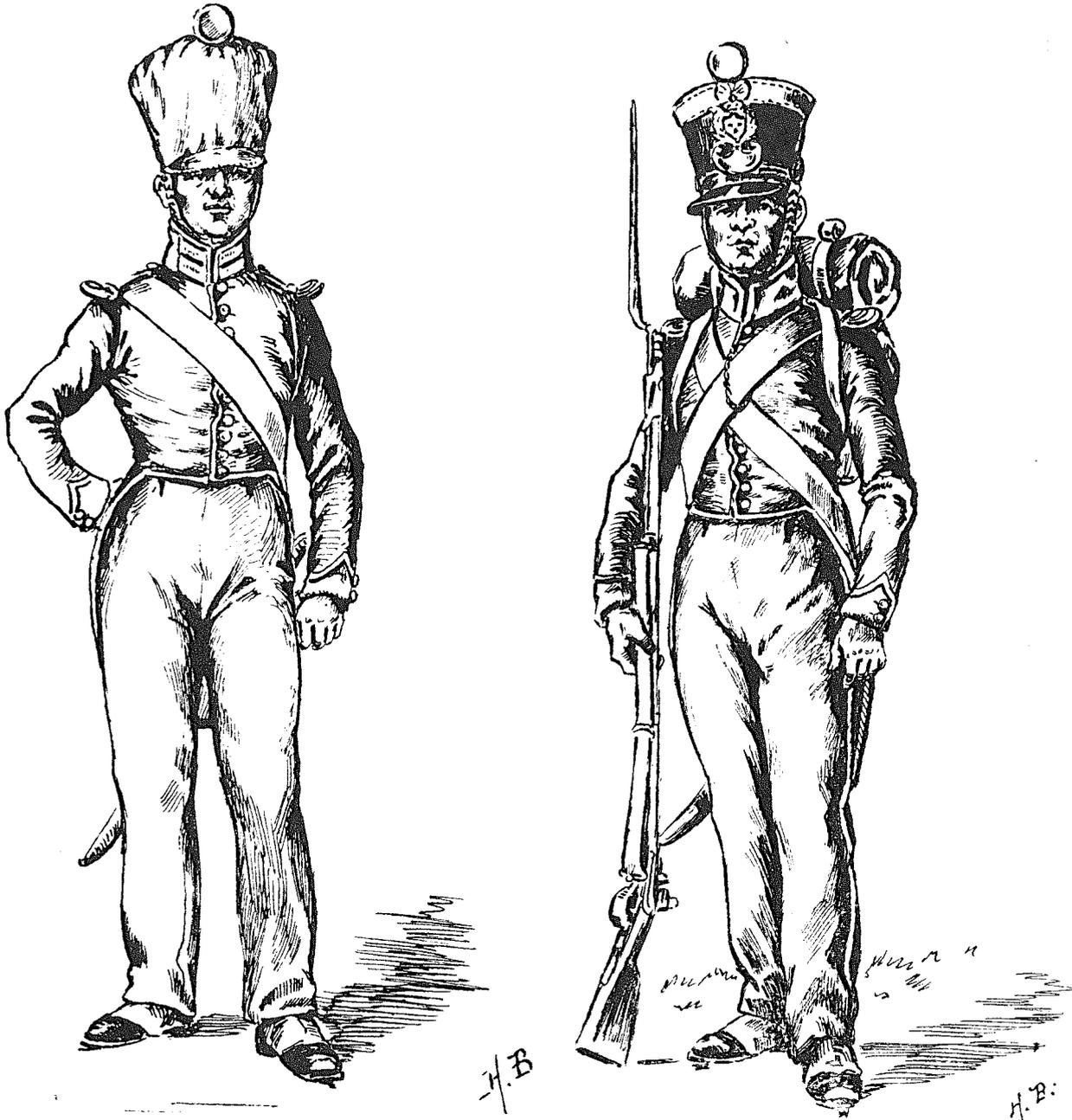
Quant aux insignes des grades, ils étaient d'argent pour les sous-officiers, de drap brun marron pour les caporaux. Ce n'est qu'en 1831 que les clairons furent remplacés par des tambours.

La couleur distinctive brun marron a été en service jusqu'au 5 juillet 1833 et remplacée à cette époque par la garance, le pantalon rouge est mis en service à cette date.



TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES
Conducteur 1830

Infirmiers. - Les 4 compagnies d'ambulance formées en 1833 pour la guerre d'Espagne semblent avoir été dissoutes après cette campagne et remplacées en 1824 par un personnel militaire attaché aux hôpitaux de l'armée.



INFIRMIER-MAJOR
1830

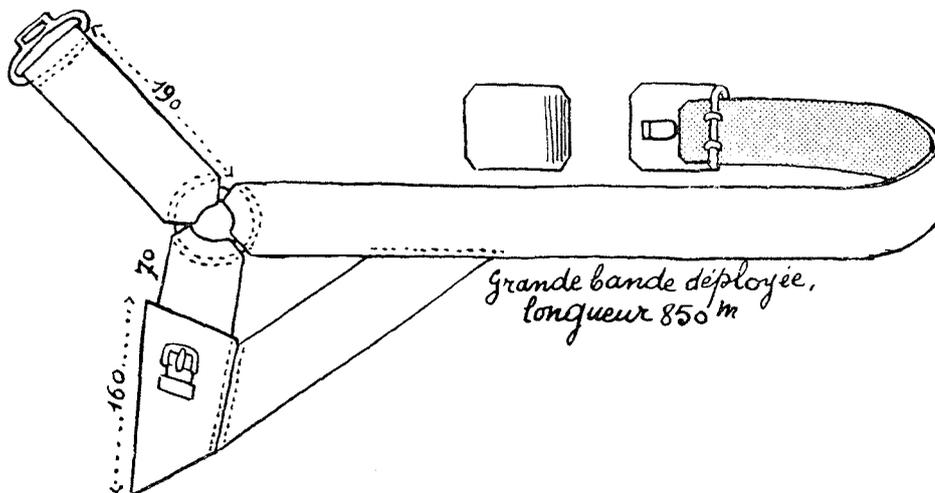
SOLDAT DU BATAILLON
d'Ouvriers Militaires d'Administration 1830

Sous la désignation d’Infirmiers et Infirmiers-Majors, c’est ce personnel qui fournit un effectif dont le nombre n’est pas décrit ni dans l’Armée Française de Jules Richard, ni dans l’histoire de l’Algérie de Gallibert, qui assurera le bon fonctionnement des hôpitaux et ambulances du corps expéditionnaire. L’uniforme était copié sur celui de l’Infanterie légère de ce fait semblable à celui du Bataillon d’Administration, néanmoins beaucoup de documents donnent le col de la couleur distinctive brun marron, comme les passepoils, le fond de l’habit restant gris fer, le pantalon n’avait pas de liseré, les boutons étaient blancs. Le col des Infirmiers-Majors était orné de deux boutonnières en galon d’argent de chaque côté du collet. La coiffure prévue en 1824 était un chapeau rond en cuir bouilli relevé sur le côté gauche, mais cette coiffure paraît avoir été promptement remplacée par le shako du modèle de l’infanterie. Les infirmiers portaient le sabre d’infanterie. ce n’est qu’en 1831 qu’ils reçurent le mousqueton de gendarmerie à baïonnette et giberne d’infanterie.

Valmont a représenté la section du Train des Equipages du service de la Trésorerie de l’Armée cette section avait le col, les revers, les parements, les pattes de parements, les retroussis et le fond des contre-épaulettes en drap chamois. Nous renvoyons pour les détails complémentaires à la belle planche de Job de la 4^e année des « Tenues des troupes de France ».

Nous avons représenté notre soldat du Train des Equipages et l’Infirmier-Major avec le shako de toile blanche qui fut distribué à toutes les troupes faisant partie du corps expéditionnaire. La description en a été faite par le général Vanson dans le Carnet de la Sabretache, nous l’avons copié dans le recueil de Valmont et ajoutons que cette coiffe blanche n’était pas une innovation, beaucoup de corps de l’Armée d’Espagne pendant les guerres du 1^{er} Empire en firent usage et le Capitaine Larreguy de Civrieux relate dans ses mémoires que le 116 de ligne en 1813 le portait habituellement

Henri BOISSELIER



Ceinturon du Train des Equipages 1828, d’après Hecquet

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

La Légion étrangère est la glorieuse descendante des régiments des différentes nations qui aimèrent à servir la France sous l'ancienne monarchie. Licenciés après le 10 Août 1792, les étrangers s'étaient enrôlés dans des légions de tout nom, souvent d'existence éphémère ; puis ils avaient disparu entièrement de l'armée française (sans doute à cause de leur fidélité à leurs serments) en vertu de l'art. 287 de la constitution de l'an III qui en interdisait l'emploi. La loi du 8 Septembre 1799, votée à la suite de nos échecs en Italie, fit abolir cet article et depuis cette date les étrangers suivirent le drapeau tricolore dans sa marche triomphale à travers l'Europe. Après Waterloo, la Restauration fit appel à 8 régiments suisses et à la légion de Hohenlohe, composée d'étrangers ; ces corps disparurent avec le drapeau fleurdelysé.

La conquête d'Alger amena le roi Louis-Philippe à utiliser à nouveau les services des étrangers : la loi du 9 Mars 1831 autorisa la formation d'une Légion étrangère pour servir hors du territoire continental du royaume. Ce corps eut bientôt sept bataillons, composés chacun de soldats de même nationalité. Cette répartition n'engendrant que du particularisme de mauvais exemple, le Colonel BERNELLE la fit cesser et les compagnies furent constituées de soldats de différentes nationalités ; c'est grâce à lui que la Légion acquit l'homogénéité qui fait sa force et le cachet qu'elle a gardé. Cédée d'une manière un peu sans gêne (1) à l'Espagne, en 1835, pour soutenir les droits de la reine Isabelle contre Don Carlos, elle cessa de faire partie de l'armée française de 1835 à 1839, époque à laquelle ses débris furent incorporés dans une Légion étrangère dont le gouverneur général de l'Algérie avait demandé la création le 16 décembre 1835. Ne comptant qu'un bataillon en 1837 elle en avait 5 en 1840 au moment de la réception de son drapeau.

Le 30 décembre 1840 elle était dédoublée et formait les 1^{er} et 2^e régiments de la Légion étrangère. Le 17 janvier 1855, Napoléon III qui avait fait son éducation en Suisse et qui voulait, sans doute, renouer la tradition des régiments suisses dans l'armée française, créait une 2^e Légion étrangère forte de 2 régiments et de 1 bataillon de tirailleurs, correspondant aux chasseurs à pied ; elle était composée uniquement de Suisses et se recruta avec peine ; le 16 avril 1856 elle fut transformée en 1^{er} régiment étranger, tandis que la 1^{re} Légion étrangère formait le 2^e régiment étranger. A partir de 1859 les deux régiments cessèrent d'avoir leur recrutement spécial de Suisses et de militaires d'autres nationalités ; ils s'en trouvèrent bien. Le 16 décembre 1861 le 1^{er} Régiment étranger était incorporé dans le 2^e qui prenait le nom de régiment étranger.

(1) Les intéressés n'avaient pas été consultés sur une question qui modifiait entièrement leur contrat

Ce régiment comprit, au Mexique, 8 bataillons d'infanterie, 2 escadrons de cavalerie, 2 batteries de montagne, une compagnie de génie et une compagnie du train des équipages. Réduit à 3 bataillons en 1867, il en comprenait 6 en 1871. La loi des cadres du 13 mars 1875 lui rendit le nom de Légion étrangère. Celle-ci fut divisé en 1884 en 2 régiments de la Légion étrangère forts de 4, puis 5 et 6 bataillons.

En 1914 ces 2 régiments formaient chacun un 1^{er} régiment de marche employé au Maroc. Au cours de la guerre de 1914-1918 le 1^{er} régiment constitua les 2^e, 3^e et 4^e régiments de marche du 1^{er} étranger (le 4^e n'était composé que d'italiens et commandé par un fils du général Garibaldi), ainsi que un bataillon employé à l'armée d'Orient de 1915 à 1917 ; le 2^e régiment formait de son côté un 2^e régiment de marche du 2^e étranger.

Au début de la guerre, en dépit des leçons de l'histoire le bataillon C du 2^e de marche du 1^{er} étranger était composé d'unités de même nationalité ; ce bataillon n'ayant pas la cohésion voulue était dissous en juin 1915 et réparti dans le régiment.

A partir du 11 novembre 1915, à la suite du rappel par leur patrie de leurs nationaux et de réformes, ce qui restait des 4 régiments de marche constitua le régiment de marche de la Légion étrangère, qui, à l'armistice entra en Lorraine par Château-Salins où il défilait devant des officiers allemands, passait en Bavière rhénane et montait la garde sur le Rhin. La Légion avait bien mérité cet honneur.

Le 1^{er} Étranger qui incorpora tous les étrangers engagés au cours de la guerre, immatricula de 1914 à 1918 : 42.883 hommes de 104 contrées différents. Ce chiffre n'a servi qu'à relever à peine 4 fois les pertes subies, alors que pour certaines unités le remplacement s'est fait jusqu'à 10 fois. Dans ce nombre de 42.883 il faut comprendre 3087 allemands, 1270 autrichiens, 44 bulgares, 787 turcs.

Après l'armistice, le régiment de marche devint 3^e étranger ; en 1925 un 4^e régiment était formé ainsi qu'un Régiment de cavalerie et des compagnies des pionniers rattachées aux régiments d'infanterie. Ajoutons que depuis 1875 chaque régiment étranger comprit 1 ou 2 compagnies dites montées (un mulet servant à transporter 2 légionnaires qui se remplaçaient sur l'animal à chaque heure de marche).

Le 1^{er} régiment étranger est actuellement à Sidi-Bel-Abbès, les 2^e, 3^e, 4^e au Maroc, le régiment de cavalerie en Tunisie envoyant des escadres au Levant et au Maroc, 1 bataillon se trouve au Levant et 4 au Tonkin. où ils viennent de constituer le 5^o régiment.

Les noms de bataille ou de contrées inscrites sur les drapeaux indiquent malgré leur brièveté les endroits où les légionnaires ont versé leur sang pour leur patrie d'adoption.

De 1831 à 1832 ces drapeaux ne portaient aucun nom.

Sur ceux remis en 1852 furent inscrits les noms de :

1^{er} Régiment - MOSTAGANEM 1833, CONSTANTINE 1837, MOUZAIA 1840, COLÉAH 1841, TEDJENNA 1845. — 2^e Régiment : CONSTANTINE 1853, COLÉAH 1841, DJIGELLY 1844, ZAATCHA 1849, FEDJ-MENAZEL 1851 auxquels s'ajoutèrent pour chacun d'eux d'après l'historique du Général Grisot les noms de : ALMA 1854, SÉBASTOPOL 1855, puis MAGENTA 1859 et enfin le 4 octobre 1863 celui de CAMERONE. Le drapeau remis le 14 juillet 1880 portait les noms de SÉBASTOPOL 1855, KABYLIE 1857, MAGENTA 1859, CAMERONE 1863.

En 1884 le drapeau du 2^e Etranger reçut les mêmes inscriptions. Le 5 février 1897 le mot EXTRÊME-ORIENT 1883-1885 fut ajouté. Enfin en 1926 le 1^{er} étranger ajouta à ces cinq noms ceux de DAHOMEY 1892 MADAGASCAR 1895-1905, ORIENT 1915-1917, MAROC 1907-1913. Le 3^e Régiment eut les noms suivants : CAMERONE 1863, ARTOIS 1915, CHAMPAGNE 1915, La SOMME 1916, Les MONTS 1917, VERDUN 1917, PICARDIE 1918, VAUXAILLON 1918. Le 4^e eut la seule inscription MAROC 1916-1918. Enfin le 6 Août 1927 les 1^{er} et 2^e Etranger eurent l'inscription MAROC 1915-1927, le 3^e celle de MAROC 1907-1913-1926 et le 4^e l'inscription rectifiée MAROC 1925-1926.

Il convient de signaler la part prise par le régiment étranger à la guerre de 1870 où son 5^e Bataillon, commandant Arago, fils du savant, fut détruit entièrement en défendant Orléans. Plus tard des bataillons ou des compagnies se signalèrent en ANNAM, au LAOS, en COCHINCHINE, au SOUDAN ; il n'était pas possible d'inscrire tous ces faits d'armes sur les drapeaux où le nombre des inscriptions a été limité à 8.

La Croix de la Légion d'Honneur décore le drapeau du 1^{er} Étranger depuis le 16 Février 1906 et celui du 3^e depuis le 27 Septembre 1917 ; ce dernier reçut en outre la médaille militaire le 30 Août 1919, et possède la croix de guerre à 9 palmes avec trois croix d'ordres étrangers ; aussi la hampe de ce drapeau plie-t-elle sous le poids de la gloire.

Le 3^e régiment obtint la première fourragère le 5 Juin 1916, la fourragère jaune et verte le 26 Juin 1927 (et fut le premier des régiments français à la porter) ; la fourragère rouge le 3 Novembre 1917 et enfin la fourragère double aux couleurs de la Légion d'Honneur et de la Croix de guerre depuis Novembre 1918.

Depuis Février 1848 ces drapeaux ont reçu la devise de la médaille militaire « Valeur et Discipline ». Le mot Honneur porté sur les drapeaux de l'armée française ne figurait pas sur ceux de la Légion ce qui paraissait donner un semblant de raison aux détracteurs de la Légion. Au cours de la Guerre de 1914-1918, ces drapeaux reçurent, comme leurs émules, les mots de « Honneur et Patrie ». Depuis la paix on leur a donné la devise des volontaires de l'ancienne Monarchie « Honneur et Fidélité », mots qui ont toujours figuré dans la formule de l'acte d'engagement que signent les futurs Légionnaires.

L'uniforme de la Légion étrangère est en principe celui de l'infanterie, à l'exception des boutons timbrés « Légion étrangère » de l'étoile qui orna un moment le bouton et le képi, et que conserva jusqu'à vers 1896 la section de discipline des régiments sur son képi bleu et noir, puis après 1870 les épaulettes à corps vert et à franges écarlates.

En 1856 la 2^e Légion étrangère avec son bataillon de tirailleurs et de 1859 à 1861 le 1^{er} étranger qui lui succéda, portèrent en vert tout ce qui était bleu foncé à la 1^{re} Légion ou au 2^e régiment. Seuls les shakos ne furent jamais portés; ils étaient déposés dans les magasins administratifs de Mascara où on se bornait à les brosser.

Depuis 1884 les officiers eurent le col du dolman (et ensuite celui de la tunique) ainsi que les pattes de parements de cette dernière, de couleur noire; ils ne voulaient pas être en Algérie le seul corps d'officiers à porter du rouge, et cependant ces parties de l'uniforme étaient rouges chez les légionnaires. Le 2^e étranger dut, en 1893, se conformer à cette tradition, sur l'invitation du général commandant la division, ancien lieutenant et capitaine à la Légion. Les officiers portaient, en outre, sur l'ancienne tunique à 1 ou 2 rangs de boutons et sur le dolman des soubises en galon d'or ou en tissu noir; ils avaient de même le « flottard » au lieu du « deux-coups », et le gilet, sous le vêtement déboutonné, comme leurs camarades des zouaves ou des tirailleurs. Ils portaient aussi lacravate noire. Depuis la grande guerre, après avoir porté le bleu horizon, la Légion est vouée au kaki, et a reçu la couleur verte pour les galons et les chevrons, car seuls de l'armée française les légionnaires portent à nouveau le chevron bien français depuis le 12 septembre 1929. (1)



COLONEL GUILHELM

d'après une photographie faite au Mexique en 1867 et montrant un vêtement très curieux emprunté aux armées étrangères et qui tient du dolman de la redingote et du caban.

(1) On vient de le donner récemment aux militaires indigènes des régiments de tirailleurs et de spahis.

Le ministre de la guerre à la suite d'une demande du colonel vient de rendre à la Légion les épaulettes rouges et vertes que portait depuis 1918 la tête de colonne. Cette tête de colonne constitue encore une particularité de la Légion : elle comprend des tambours, clairons et fifres (ce dernier instrument est, ne l'oublions pas, bien garde française), auxquels se sont adjoints depuis 1914-1918 des trompettes et des corps de chasse. Les cercles des caisses de tambour sont peints en vert, les clairons ont des flammes rouges et vertes, et le 3^e étranger a doté ses tambours, les jours de parade, de baudriers et de tabliers de peau blanche, comme avant 1870. Il faut admirer avec quelle allure calme mais décidée, se met en marche le régiment quand sa tête de colonne s'ébranle aux sons du refrain : « Tiens, voilà du boudin, voilà du boudin pour les Alsaciens, les Suisses et les Lorrains, etc. » La musique qui suit a elle aussi, son vestige du passé : son chapeau chinois orné de deux queues de cheval rouges. Enfin le 1^{er} étranger possède un orchestre à cordes, brillante phalange d'artistes qui font les délices de leurs auditeurs ; les officiers supportent les frais de cet orchestre.



CAPITAINE RZEWUSKI
vers 1875

La ceinture de laine bleue se porte toujours sur les vêtements ; c'est le signe distinctif de la Légion ; le dernier tour légèrement renversé se termine sur le côté droit par un pli en diagonale. Au dessus de la ceinture se plaçait autrefois un ceinturon noir, astiqué comme tout légionnaire sait le faire et orné en haut et en bas d'un trait délicatement fait avec la dent de la fourchette.

La tenue de campagne comportait autrefois en Algérie, hiver comme été, le pantalon de treillis blanc et le couvre-képi blanc. Depuis la guerre de 1914-1918 le kaki et le casque les ont remplacés.

Aux colonies les légionnaires étaient habillés en bleu mécanicien (en hiver les effets étaient en molleton bleu de roi du modèle de l'infanterie de marine) ; mais la fantaisie se donnant libre cours, et chacun s'habillant un peu comme il le voulait, nous avons vu entre 1894-1896 une compagnie qui fit teindre ses vêtements de treillis de toutes les couleurs innommables, depuis le noir jusqu'au vert en passant par le nanquin, et cela à la grande joie des autres compagnies. Depuis le kaki est devenu règlementaire. Le régiment de cavalerie a la même tenue mais ce qui est or ou cuivre y est argent ou étain.

Il a été beaucoup écrit sur la Légion, car elle a ses admirateurs et ses détracteurs. En dehors des historiques proprement dits on lui a consacré des études de tout genre, d'ordre anecdotique, juridique, psychologique, médical et romanesque.

On compte au moins et sous réserve d'oubli : 149 ouvrages français ; plus de 70 ouvrages allemands dont la majorité a vu le jour depuis 1880, mais où il faut faire une place à part aux deux volumes « Aus Afrika und Spanien » parus en 1870, et où le capitaine Bamberg, chevalier de la Légion d'honneur, entré à la Légion comme fourrier en 1831, parle avec vérité et émotion de la belle carrière militaire, qu'il y fit. Les autres ouvrages ne sont que des infects pamphlets auxquels le général de division Bruneau, ancien colonel du 2^e a répondu par une « Ode à la Légion étrangère » parue en 1917 - 2 volumes en Autriche, 14 au moins en Suisse, 6 en Belgique, 1 en Italie, 6 en Angleterre dont le premier paru en 1847 dans le « *Frazer's Magazine* » fut vivement réfuté en France par la revue britannique qui l'avait traduit, 2 au Luxembourg, 1 au Canada, 3 aux Etats-Unis.

Mais si l'on veut connaître le véritable esprit de la Légion il faut se contenter de lire l'historique du général Bernelle, la correspondance du maréchal de Saint-Arnaud, les souvenirs des capitaines de Choulot et Marquis de Massol, du caporal Maine de Camerone (devenu capitaine) ; et, plus près la belle ode couronnée par l'Académie Française du capitaine Vicomte De Borelli, « A mes soldats qui sont morts », (leurs ossements viennent d'être déposés dans un monument inauguré à Tuyen-quan en avril 1930), le récit du sergent-major Camps de Tuyen-quan (depuis commandant) les souvenirs inédits du général Zédé, les écrits du lieutenant Jaeglé, du général Vandenberg, les lettres du colonel Jean Duriez, le volume de Zinovi Pechkof et l'historique du 3^e étranger.

En 1931 la Légion célèbre le centenaire de sa création en érigeant à Sidi-bel-Abbès, dans la cour de la caserne et pas loin de sa salle d'honneur où sont conservés les souvenirs, les portraits, les reliques, un fort beau monument, ouvrage du peintre Mahut et du sculpteur Pourquet.

Le prix de ce monument en bronze et pierre a été couvert par l'abandon consenti, pendant quatre années, d'une journée de solde de tous les légionnaires, caporaux, sous-officiers et officiers comptant à l'effectif du corps, en Algérie, au Maroc, au Levant, au Tonkin. Quand le chiffre fut atteint, le comité a fait appel à tous les anciens légionnaires, ce qui a permis de faire face aux frais que nécessite la célébration du centenaire.

Ces détails choisis au milieu de bien d'autres montrent combien la Légion tient à ses traditions qui lui permettent de poursuivre sa route avec « honneur et fidélité » en servant la France par « sa valeur et sa discipline ».

Capitaine Henri BOUTMY.

LE LIVRE D'OR DE LA LÉGION

(PLANCHES HORS TEXTE N° 4 et 7)

La Légion Étrangère va publier à l'occasion du Centenaire de sa formation un historique du corps " *Le Livre d'Or de la Légion 1831-1931*". Ce corps d'élite vient enfin de trouver les historiens et l'illustrateur qu'il méritait. Entrepris sous la direction du Colonel Rollet récemment nommé Inspecteur de la Légion Étrangère, cet historique a été préparé et rédigé par des officiers pris parmi les plus distingués de la Légion et des érudits. Il sera suivi d'une iconographie, d'une étude très détaillée sur les drapeaux, reproduisant tous ces emblèmes dont un grand nombre sont inédits et forts curieux, d'un chapitre sur les uniformes puisé aux sources officielles, aux archives, aux musées et collections, aux souvenirs d'anciens légionnaires



P. Benigni.

CAVALIER DU 1^{er} RÉGIMENT ÉTRANGER DE CAVALERIE
Tenue de campagne - 1930

à l'iconographie, etc..... L'ouvrage sous couverture en couleurs sera illustré de plus de 60 planches dont 23 en couleurs représentant un frontispice, 2 scènes de combat en pages doubles, et 20 planches de types et uniformes en pages simples. Les 24 planches en couleurs ainsi que 5 séries de combat en noir sont l'œuvre du peintre P. Benigni qui fut un des collaborateurs de la première heure de notre revue. et dont nos lecteurs n'ont pas oublié les planches si artistiques et si vivantes des années 1921-1922. Grâce à son entremise et à l'amabilité des auteurs de l'historique nous avons le plaisir d'offrir aux lecteurs du Passepoil la primeur de deux des planches les plus caractéristiques de cet ouvrage que nous avons été autorisé à reproduire dans ce numéro (Planches hors texte en couleur n° 4 et 7). Par elles nos collègues se feront une idée de ce que peut être ce Livre d'Or, du format du Passepoil. Il contiendra en plus une trentaine de planches en noir reproduisant des paysages, des portraits d'officiers et de soldats, de trophées, pièces d'uniformes, etc... L'édition très soignée, le tirage et le coloris très artistique (comme en témoignent ces deux planches) le nombre inédit des illustrations feront de cet ouvrage un des plus beaux monuments élevés à l'histoire d'un corps.

Nous ferons connaître ultérieurement la date exacte d'apparition de ce Livre d'Or avec le prix des différents tirages : grand luxe, luxe et édition courante.

Commandant E.-L. BUCQUOY.

NOTICE SUR LES PLANCHES HORS TEXTE

Voltigeur Tenue de colonne Légère 1840 - La colonne ordinaire comportait le chargement complet, armes et bagages. Il était à peu près impossible de combattre sous un tel fardeau. On était obligé de déposer les sacs et de revenir les reprendre une fois le combat terminé. Aussi avait-on pris l'usage d'approcher le plus possible du lieu des opérations actives, de dresser le camp dans lequel on laissait un détachement pour la garde de tous les impédiments, et de prendre l'offensive en tenue allégée. C'est ce que l'on nommait **colonnes légères**. Autre ses armes et ses munitions, le soldat emportait des vivres pour 1 ou 2 jours et des cartouches de réserve roulées dans la toile de tente portée en sautoir.

Notre voltigeur a la casquette M¹⁸⁴⁰, qui fut réellement portée à la Légion. Son calot était verni en blanc, son couvre-nuque en toile légère. La veste remplace la capote, le pantalon de toile, celui de garance. Le sabre-glaive embarrassant a rejoint aux magasins les buffleteries croisées et la grosse giberne, remplacée par la fameuse cartouchière de Bedeau.

Compagnies montées 1924. - Il y a un mulet (de race andalouse) pour 2 hommes qui le montent .lternativement d'heure en heure.

Selle d'artillerie, bride d'artillerie avec rênes de filet seulement. Collier d'attache - Sacoche - Pas de sac à avoine. Le mulet est chargé de sons, le barda des deux hommes. L'homme monté a sa capote sur les épaules, les manches non mises. L'homme à pied a placé sa capote sur la charge du mulet. Le reste de la tenue consiste en : képi recouvert du cheiche, vareuse de toile, pantalon de drap, bandes molletières.

LA PRISE DE SAMORY PAR LE CAPITAINE GOURAUD

(PLANCHE HORS TEXTE N^o 5)

La conquête de l'Algérie constituait la première étape de cette série de luttes qui devaient aboutir à l'établissement du magnifique domaine colonial que constitue aujourd'hui pour la France l'Afrique du Nord. Nos établissements de la Méditerranée en Algérie, Tunisie et Maroc, ceux de l'Atlantique au Dahomey, à la Côte d'Ivoire, à la Guinée, au Sénégal, constituèrent longtemps deux groupes séparés. C'est la conquête de la vallée du Niger qui devait à la fin du siècle dernier les réunir en permettant les raids de plus en plus nombreux, qui au travers du Sahara réunissent aujourd'hui El Goéla à Tombouctou. L'épisode le plus important de cette conquête, de cette pacification du Soudan fut en 1898 la capture par le capitaine Gouraud de Samory le tyran soudanais qui depuis de longues années opposait une vigoureuse résistance à nos troupes, et faisait peser sur les peuplades noires une terreur sanguinaire.

Rappelons en quelques lignes le fait d'armes. Le Commandant de Lartigue qui dirigeait les opérations contre Samory après l'avoir battu à Tinfeso ayant eu connaissance à la fin de septembre de la direction dans laquelle il battait en retraite, envoya le 24 à ses troupes une reconnaissance qui sous le commandement du capitaine Gouraud comprenait 100 hommes de sa compagnie de tirailleurs sénégalais avec le Lieutenant Mangin et 124 hommes de la 3^e compagnie auxiliaire avec le Capitaine Gaden et le Lieutenant Jacquin. La colonne se met en marche, franchit le Diougou le 24, passe à Deniséfo le 26, à Zélékouma le 27, suivant Samory à la trace, par les cadavres dont le pays est jonché, entre des villages dévastés. Le 29 au matin le détachement conduit par un Sofa déserteur quitte son bivouac, débouche de la forêt et arrive au camp de l'Almany. L'avant-garde constituée par la section du Lieutenant Jacquin avec le sergent Bratières, traverse au pas de course le camp des femmes, et arrive près de la case de Samory devant laquelle celui-ci, étendu sur une chaise longue lisait le Coran. Aux cris des femmes, Samory se lève et apercevant les chéchias des tirailleurs s'enfuit affolé du côté opposé sans prendre le temps de saisir une arme. Quatre ou cinq tirailleurs et le sergent Bratières qui l'ont aperçu ont eu l'intuition en voyant sa coiffure spéciale que c'est lui ; ils se jettent à sa poursuite au milieu de ce camp rempli de Sofas armés que la surprise empêche encore de réagir. Samory a échappé à un tirailleur qui allait l'atteindre, mais il se laisse tomber épuisé par la course ; le sergent Bratières le saisit aussitôt puis le remet au Lieutenant Jacquin qui arrive à ce moment avec le reste de sa section.

« *Il était temps*, ajoute le Général Gouraud dans son journal de route, *le premier moment de stupeur passé, de tous côtés les sofas sortent en armes de leurs gourbis, mais trop tard ! La surprise a si bien réussi, tout s'est passé si vite, que les sofas n'ont pas eu le temps de s'apercevoir de notre petit nombre, et que Samory est déjà dans nos mains quand ils songent à le défendre.*

Jacquin ramène l'Almany à sa case, qu'a occupée le capitaine Gaden, et lui fait comprendre, en lui mettant son revolver sur la tempe, qu'au premier coup de fusil, son affaire est réglée. Il s'est déjà rattaché à la vie, et, par ses gestes et ses paroles, il engage ses hommes à mettre bas les armes. En un clin d'œil, la nouvelle est connue par tout le camp et met fin, comme nous le comptions, à toute tentative de lutte. Il n'a pas été tiré un seul coup de fusil ! J'arrive avec le peloton de réserve de Mangin à la case de l'Almany, au moment où Jacquin l'y ramène. Il le remet entre nos mains ».

La capture de ce tyran cruel qui pendant 20 ans n'avait cessé de massacrer des noirs, c'était la conquête des régions soudanaises définitivement assurée.

C'est le souvenir de cette journée du 29 Septembre 1898 que j'ai voulu évoquer en dessinant la planche hors texte n^o 3 et je n'ai pu le faire que grâce aux documents qui m'ont été aimablement communiqués par M. le Général Gouraud à qui j'exprime ma respectueuse reconnaissance. La scène représentée se place quelques instants après la capture : Samory est au milieu des tirailleurs qui l'ont fait prisonnier. Une photographie faite ce jour là (et qui a été publiée dans le n^o du Monde Colonial Illustré de Septembre 1928) et un croquis colorié fait d'après elle par le peintre Benneteau m'ont permis, complétés par les renseignements donnés par le Général de reproduire d'une façon très exacte la tenue que portait ce jour là le vainqueur de Samory. Ses vêtements sont comme ceux de ses tirailleurs en cotonnade bleue. C'est la même étoffe qui recouvre son casque. Ses galons sont en argent cousus sur une patte de drap noir : les boutons métalliques sont des boutons argentés d'officier de chasseurs à pied. Le capitaine porte des brodequins de troupe et des leggings en toile gris foncé boutonnés sur le côté, tandis que les tirailleurs sont soit pieds nus, soit plutôt chaussés de sandales constituées par une semelle de cuir retenue au pied par une courroie. Les tirailleurs portent un pantalon de la même toile bleue que leur vareuse, rétréci à partir du genou et qui descend à hauteur du mollet. Le caporal indigène qui porte ses galons en laine jaune, a arboré un chapeau de paille de confection locale et du plus curieux style abat-jour ; les autres tirailleurs sont en chéchia. L'Almany est coiffé d'une chéchia entièrement recouverte d'une étoffe brun foncé dont l'extrémité retombe sur ses épaules. Il est chaussé des brodequins européens qu'il portait d'habitude. Quant au nègre que l'on voit au second plan, il porte sur sa tête les pieds en l'air, une petite chaise de bois, dont le dossier incliné en arrière vient derrière son dos et qui constituait le siège habituel de Samory.

Commandant E.-L. BUCQUOY.

SPAHIS ET MÉHARISTES

(PLANCHE HORS TEXTE N^o 6)

Nous avons parlé plus haut de la Cavalerie de l'époque de la conquête et du début des Chasseurs d'Afrique. Cette cavalerie allait bientôt se trouver renforcée par des corps de cavalerie à cadres français et à recrutement indigène que furent les spahis : Spahis d'Alger (1^{er} Régiment) en 1834, Spahis réguliers de Bôw (3^e Régiment) en 1835, Spahis réguliers d'Oran (2^e Régiment) en 1836, Spahis tunisiens devenus 4^e Régiment en 1836. La fin du siècle allait ajouter des escadrons de méharistes. Spahis algériens et spahis sahariens méharistes resteront dans l'histoire deux types légendaires de la colonisation française en Afrique ; aussi M. Hilpert les a-t-il réunis dans son élégante planche n^o 6.

Le spahis algérien a été représenté mille fois avec sa veste rouge, son pantalon bleu, son double burnous. M. Hilpert a préféré le représenter dans une tenue d'été portée en colonne dans les très fortes chaleurs et qu'il a photographiée sur place en 1916. La tenue comporte le bourgeron de toile et le pantalon de toile blanche. C'est plus qu'une tenue d'été, c'est une tenue de chaleur exceptionnelle d'été.

Quant au méhariste, il est de la même date ; c'est un chaâmba, type hâlé de race blanche portant sur le front le tatouage bleu en croix de Saint-André. Sur la tête une chéchia rouge autour de laquelle et sur laquelle s'enroule une pièce de mousseline très souple (chèche) qui fait le tour de la figure et s'enfonce dans le bourgeron en laissant apparaître sur le devant un petit morceau de la chéchia rouge en forme triangulaire : c'est ce détail qui constitue le chic très spécial du méhariste. Comme vêtement un bourgeron blanc par dessus lequel on enfle une chemise de cotonnade blanche : la gandourah. Sur le tout la ceinture rouge de tirailleur : on la plie en deux dans sa largeur, on fait deux tours autour de la taille puis on passe le bout sur l'épaule, encore un tour autour de la taille puis le bout sur l'autre épaule et on croise sur la poitrine en X ; pantalon (séroûâl) en toile bleue (bleu de chauffe). Souliers (sabbât) en cuir naturel souple et dont les semelles dépassent d'environ un centimètre pour ne pas enfoncer dans le sable ; pieds nus dans les souliers.

Le fournement est en cuir rouge quadrillé assez serré. Le collier cartouchière en forme de V comporte à droite trois étuis pour un chargeur à trois cartouches et à gauche deux étuis et un autre simulé car le troisième gênerait la poignée de la baïonnette. Le collier se boucle au ceinturon qui est muni de chaque côté de trois sachets à cartouches. Les sahariens sont armés du mousqueton d'artillerie avec bretelle en cuir rouge. Galon de grade en laine jaune, en or pour les sous-officiers.

Les officiers sont habillés comme les hommes, mais au lieu de la ceinture rouge et des cartouchières ils portent un ceinturon de cuir rouge. Pour la revue d'Alger l'officier commandant le détachement avait arboré le kepi tout bleu azur à galons d'or, mais dans le bled ils portent aussi la chèche de mousseline et parfois le casque.

On remarque sur la planche que le blanc du saharien est bleuâtre, il est en calicot que les indigènes passent au bleu ; celui de l'algérien est au contraire jaunâtre.

Commandant E.-L. BUCQUOY.



SPAHIS MÉHARISTES - OFFICIER FRANÇAIS 1930
Tenue de campagne au Sahara

LA GENDARMERIE D'AFRIQUE

1830.1930

(PLANCHE HORS TEXTE N^o 8)

Lorsque nous aurons mentionné les zouaves et les tirailleurs (dont les uniformes sont archi connus), les artilleurs et les sapeurs (dont les tenues africaines n'ont jamais beaucoup différé de celles portées en France) nous aurons passé en revue tous les corps de troupe qui ont pris part à la conquête de l'Algérie. Il en est pourtant encore un, souvent oublié, mais que le défilé du Centenaire a remis à sa place d'honneur ; je veux parler de la Gendarmerie. Innombrables sont les services rendus par cette arme d'élite qui est devenue depuis longtemps en Algérie l'organe de liaison entre la France et la population indigène, comme elle tend de plus en plus à devenir en France le trait d'union entre l'armée et la nation.

Le rôle et l'œuvre de la Gendarmerie en Afrique viennent d'être admirablement mis en lumière par mon excellent camarade le Chef d'Escadron Baulard qui a longtemps commandé l'arrondissement d'Alger, dans un volume parfaitement écrit et abondamment illustré (1) « Partout, écrit-il dans son avant-propos, la Gendarmerie a été à hauteur de sa tâche, protégeant aux heures de lutte, convois et blessés, ou prenant part à l'occasion, aux combats, et, dans la paix, sauvant des vies en péril, soutenant le courage et la volonté des défaillants, donnant toujours l'exemple dans l'accomplissement intégral du devoir. »

J'ai exécuté pour illustrer ce volume une aquarelle que la Revue de la Gendarmerie veut bien m'autoriser à reproduire à nouveau ici. Elle me fournit l'occasion de traiter un des chapitres les plus discutés de l'uniforme de la Gendarmerie à l'époque de la conquête de l'Algérie : le chapitre des chapeaux. Si l'on compare ma planche aux deux photographies qui suivent et qui représentent : celle du bas : les Gendarmes reconstitués défilants à Alger le 12 Avril 1930 et celle du haut les mêmes Gendarmes défilants à Paris le 14 Juillet, on voit qu'il y a là 3 coiffures différentes. Essayons de jeter un peu de lumière sur ce point. Si nous y parvenons, c'est grâce à l'amabilité du Colonel Doury, qui a bien voulu me communiquer le résultat de ses recherches sur la question.

(1) « La Gendarmerie d'Afrique », par le Chef d'Escadron René Baulard. — Edition de la « Revue de la Gendarmerie » prix : 9 francs pour l'édition ordinaire et 12 francs pour l'édition de luxe (frais d'envoi en plus). S'adresser au Lieutenant Fabre, Gard républicain, Place Monge, Paris VII^e, Directeur de cette Revue.

Je commence par un « *mea-culpa.* » Le chapeau dessiné sur ma planche ci-contre n'était plus porté en 1830. Jusqu'en 1826 il y avait deux chapeaux : l'un de grande tenue bordé d'un galon d'argent l'autre de petite tenue plus petit et sans galon. C'est celui que l'on trouve sur la planche de Bellangé, représentant à pied un gendarme à cheval et c'est celui que j'ai donné à mon gendarme en supposant que c'était ce chapeau de petite tenue qui avait été emporté en Algérie. C'est inexact.

Le règlement paru au Journal Officiel le 22 Septembre 1826 supprimait le chapeau de petite tenue et modifiait légèrement les dimensions du chapeau de grande tenue seul conservé comme on le voit dans le tableau ci-dessous.

C'est ce chapeau que portèrent les gendarmes du corps



Cliché prêté par la "Revue de la Gendarmerie"

GENDARME DU CORPS DE DÉBARQUEMENT 1830

DIMENSIONS DU CHAPEAU DE GENDARME

	5 Février 1819	22 Septembre 1826	18 Avril 1836	21 Août 1846
Hauteur et profondeur de la forme ou calotte	130	130	135	110
Hauteur de la corne du devant	197	197	180	143
Hauteur de la partie relevée du derrière	260	270	270	235
Longueur des ailes à partir de la forme	145	140	130	128
Ouverture des cornes ou ailes prises en dedans et à l'extrémité	50	40	40	60
Cambrure	65	65	85	{ 40 devant 32 derrière



Photé Mébrisse Paris

Cliché prêté par la " Revue de la Gendarmerie "

GENDARMERIE 1830 - PELOTON RECONSTITUÉ DÉFILANT A PARIS LE 14 JUILLET 1930

d'expédition d'Alger et que portèrent les gendarmes du peloton reconstitué au défilé de Paris, comme on le voit sur cette magnifique photographie prise au moment où ils descendaient l'Avenue de l'Opéra.

Comment expliquer alors le chapeau du défilé d'Alger que l'on voit ci-dessous ? Tout simplement par suite de cette entorse donnée volontairement à la vérité que avons signalée plus haut dans la note de bas de page de la page 6. Les troupes reconstituées au défilé d'Alger sont celles de Louis Philippe et les gendarmes y portent le chapeau conforme au règlement paru au journal officiel le 8 septembre 1830 : « bordé d'un galon noir en poil de chèvre uni, la corné du devant et la pättie relevée du derrière ornées chacune de 4 passants en galon à cul de dé. »



GENDARMERIE 1830 - PELOTON RECONSTITUÉ DÉFILANT A ALGER LE 12 AVRIL 1930

Mais - et c'est ici que les choses se compliquent - le chapeau inexact d'Alger est en plus inexactement porté, tandis que celui exact de Paris est exactement porté. Je m'explique. Le règlement du 8 Septembre 1830 était muet sur la façon de porter le chapeau, mais les règlements précédents et suivants qui l'encadrent (5 Février 1819, 22 Septembre 1826, 18 Avril 1836) sont identiques et prescrivent : « Le chapeau ne sera jamais porté de travers ; la corne du devant sera placée perpendiculairement au dessus de l'œil gauche. Le bord de la forme ou calotte arrivera à 25 centimètres du sourcil gauche, et couvrira en partie le sourcil droit ». Le Journal Militaire du 18 Avril 1836 ajoute : « toute autre manière de porter le chapeau est formellement interdite ». Cette façon de porter le chapeau, c'est ce qu'on appelle *en bataille* ; c'est ce que le Journal Militaire de 1846 précise nettement : « Le chapeau se porte toujours de la même manière dite en bataille. Pour que le chapeau soit bien placé, le bouton doit être au dessus de l'œil gauche, le côté droit légèrement incliné à droite ». Comme on le voit le chapeau doit se porter nettement en bataille, légèrement incliné du côté droit, dégageant le sourcil gauche.

Comment expliquer alors le port de la coiffure à Alger ? tout simplement par une confusion entre les mots « corne » et « aile ». N'oublions pas que ce chapeau vulgairement appelé bicorne n'est que la transformation par étapes successives du « tricorne » ou « lampion » de 1750 dont la corne du devant s'élève et s'aplatit tandis que les cornes latérales s'abaissent et prennent le nom d'ailes. Or à Alger, on avait d'abord mal interprété les textes en croyant que la Corne du devant c'était une aile venant en avant et c'est pour cela qu'on a placé l'aile gauche du chapeau en avant dans un sens perpendiculaire à l'œil gauche, ce qui a donné ce port de chapeau bizarre pas tout à fait en colonne mais de trois quart ou de guingois que l'on voit sur la photo d'Alger qui n'est pas du tout « gendarmique » et qui m'avait fait sauter en l'air dès que j'ai vu cette photo.

En résumé donc, ma planche de la page 46, est fautive, parce qu'elle donne un chapeau antérieur à 1826, la tenue d'Alger est fautive parce qu'elle donne un chapeau postérieur au débarquement et non porté, et la tenue de Paris est la seule exacte : chapeau exact pour Juin 1830 et porté réglementairement.

Et maintenant, faisons un saut de cent ans, pour trouver le gendarme actuel de la 19^e légion de gendarmerie que j'ai figuré planche hors texte n° 8. C'est un simple gendarme, après 4 ans de services, donc sous-officier de carrière, ce qui se voit à son double galon métallique sur les manches. Il porte la tenue d'été en toile kaki (on voit que cette toile lavable et lavée a une teinte plus claire que le drap kaki des légionnaires de la planche 7). Les grenades argentées du col et les galons sont cousus sur des pattes de drap noir mobile fixées à la vareuse par des boutons pression. Le gendarme est en tournée de communes, sabre à droite, mousqueton à gauche, manteau de pluie roulé derrière la selle ; le portefeuille de correspondance est fixé à la selle du côté gauche (donc invisible), et dans le lointain, rassuré par la présence de celui dont le passage signifie « ordre, paix, sécurité », l'arabe continue à labourer paisiblement son champ et à semer son blé pour la prospérité de la France (1).

Commandant E.-L. BUCQUOY.

(1) La gendarmerie d'Afrique comprend des auxiliaires indigènes. Nous avons reçu trop tard pour les insérer d'intéressants documents sur ces auxiliaires indigènes ; ils feront l'objet d'une étude dans un numéro ultérieur.

DANS LE MONDE DES SOLDATS DE PLOMB

Les Dioramas des Amateurs de Soldats Fins

L'année 1931 sera certainement à marquer d'une pierre blanche dans les annales de l'histoire du soldat fin en étain en France ! Elle a vu en effet la création d'une Société qui groupe la plus grande partie des collectionneurs de langue et d'esprit français.

Les collectionneurs peuvent se diviser en 3 grands groupes : il y a des amateurs d'Uniformes qui ont adopté ce moyen pratique pour concrétiser leurs études et leurs recherches ; ce sont généralement les collectionneurs de figurines finement peintes dont tous les détails cherchent à être exacts. Il y a les spécialistes de dioramas qui reproduisent des scènes quelconques, historiques ou autres ; il y a enfin les amateurs de Kriegspiel, véritables stratèges en chambres, qui étudient l'histoire des guerres passées et à venir en utilisant leurs connaissances parfois très approfondies de l'art de la guerre.

Ce sont des dioramas que nous allons parler aujourd'hui. Les amateurs dignes de ce nom cherchent à reproduire exactement, soit une gravure ou un tableau dont ils ont connaissance, soit un fait historique tel qu'il est écrit dans une relation de l'époque. Un de nos membres par exemple, M. H. R., possède une superbe reproduction du tableau du célèbre artiste peintre Braun : « La prière de Gustave Adolphe sur le front de sa cavalerie avant la bataille de Lutzen ». Il s'est fixé comme travail la reproduction exacte de cette scène. Pour cela il lui fallait tout d'abord les figurines convenables. Il s'est rapidement aperçu que tout manquait. M. H. R. s'est mis en rapport avec un grand amateur d'Allemagne qui a fait graver par le meilleur artiste de la spécialité, Frank, les principaux personnages nécessaires à cette reconstitution, c'est à-dire Gustave-Adolphe, Leubelfing, des officiers de cavalerie, des porte-étendards. Ces figurines une fois gravées, il s'agissait de les peindre. C'est un des travaux que notre Membre se réserve, en ce qui concerne du moins les principales figurines de sa collection qui sont toutes de sa main. Une fois toutes ses figurines prêtes et disposées convenablement, il ne restait plus que le décor à faire broser et l'éclairage électrique à installer. Afin que le fond de cette petite scène reproduise exactement la contrée, des recherches spéciales ont été faites, de vieilles gravures ont été rassemblées ; toute cette documentation est compulsée par l'artiste à qui est confié le travail du fond. A lui de prendre ses dispositions pour faire fondre la limite du diorama avec le début du décor, pour faire disparaître cette barrière qui doit être à peine perceptible. La Société des Collectionneurs de Soldats organise au début de Juin une exposition au Plat d'Etain qui aura la primeur de ce petit chef-d'œuvre et je suis certain que tous les membres du Passepoil qui seront à ce moment-là à Paris tiendront, à aller le voir au 37 quarter de la rue des Saints-Pères, où il pourra être admiré en compagnie de toute une série de dioramas, plus étudiés et feuillés dans les détails les uns que les autres.

Ch. F. Keller

Les Soldats d'Étain de la Conquête de l'Algérie

A l'occasion du Centenaire de la conquête de l'Algérie, les établissements C. B. G. (anciennes maisons Mignot, Margat et Vasquez réunies) ont édité 98 modèles de soldats d'étain, dont la plupart des uniformes se rapportent à la fin de la monarchie de juillet.

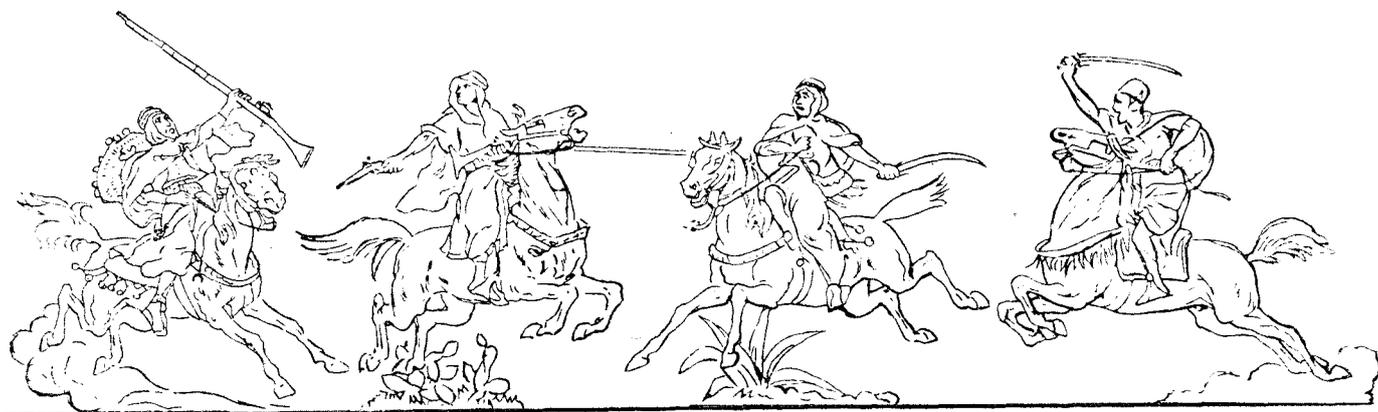
Ces pièces, établies suivant des documents sûrs, et surtout d'après les tableaux célèbres qui ont illustré cet épisode de l'histoire de France, ont reçu le plus chaleureux accueil de la part des collectionneurs. Les dessins qui ont servi de base à ces types nouveaux et remarquablement variés sont l'œuvre de M. Vasquez. On y retrouvera en particulier les personnages les plus caractéristiques de la prise de la Smalah d'Abd-El-Kader d'Horace Vernet. Ces pièces ont inspiré plusieurs dioramas qui seront prochainement exposés à la première manifestation des collectionneurs de soldats d'étain, qui aura lieu à Paris fin Mai, notamment l'assaut de Sidi-Brahim, ainsi qu'un combat du plus heureux effet.

Les établissements C. B. G. ont édité également des planches documentaires représentant exactement grandeur nature ces figurines, sur lesquelles on peut apporter tout décor et dont une série d'arabes a été notamment coloriée d'après les documents les plus authentiques. Nous donnons ci-dessous quelques unes de ces figurines.

L'accueil réservé à cette série a incité les établissements C. B. G., qui ont depuis peu entrepris la fabrication des soldats d'étain, exclusivement allemande jusqu'ici, à éditer de nouvelles séries de toutes les époques, et notamment une fort belle série d'artillerie à pied et à cheval du premier empire, une fort belle série sur la guerre des Gaules, qui n'est encore qu'à son début, et une grande reconstitution de l'époque Jeanne d'Arc, dont il existe actuellement quelques portraits.

La vogue du soldat d'étain de collection s'étend de jour en jour, et un groupe actif de collectionneurs a créé récemment une association d'amateurs dont les débuts promettent le plus brillant avenir. Pour le soin apporté à la préparation et à la fabrication de ces petites merveilles, par le concours généreux prêté par M. H. Mignot à la société nouvelle, les établissements C. G. B. méritent la reconnaissance de tous les amateurs de soldats d'étain et les encouragements de tous ceux qui s'intéressent au développement d'une branche nouvelle aussi artistique que patriotique de l'industrie française.

Le Passepoil.



LA CRAVATE D'AFRIQUE



LIEUTENANT MASSON vers 1880

(d'après deux photographies communiquées par M. le Capitaine Boutmy)



LIEUTENANT MARTINETTI vers 1875

Les deux vignettes ci-dessus, comparées au portrait du Capitaine Rzewuski (page 37) montrent la permanence à la Légion pendant de longues années d'un port de cravate spécial que nous ne rencontrons pas dans les uniformes portés en France à ces dates. La cravate noire civile fut très courante sous le second empire, mais visible quand la tunique était ouverte, son flot disparaissait sous la tunique fermée. Il n'y a qu'à l'armée d'Afrique que l'on trouve cette cravate dont le tour disparaît sous un col blanc rabattu mais dont le nœud vient sur le devant sortir de la tunique et couvrir le col de celle-ci. J'ai sous les yeux un album de photographies de camarades faites par mon père en Algérie de 1863 à 1866 et où les officiers de toutes armes ont adopté ce port de cravate.

Commandant E.-L. Bucquoy.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

Distinction. Nous sommes heureux d'annoncer que M. Fritz Kieffer, membre fondateur du Passepoil, Conservateur de l'annexe Strasbourgeoise du Musée de l'armée, vient d'être promu Commandeur de la Légion d'Honneur. Le Passepoil lui adresse ses très vives félicitations.

Abonnements et Cotisations. — Nous prions tous les membres et abonnés qui n'ont pas encore réglé leur cotisation pour 1931, de le faire avant le 30 Avril. Passé cette date, le trésorier fera encaisser les cotisations à domicile « frais en plus » par les soins d'une banque. Les tarifs sont les mêmes que ceux de 1930 et sont indiqués sur la couverture. Le Passepoil décline toute responsabilité dans la non-arrivée à destination des exemplaires non recommandés.

Numéros spéciaux. — Nous rappelons que la souscription à 25 francs chaque, des quatre numéros spéciaux que le Passepoil doit publier en 1931 sera définitivement close le 30 Avril. Après cette date, le prix de ces numéros sera porté à 30 francs. Ils sont consacrés :

Le 1^{er} aux Sapeurs-Pompiers d'Alsace - 1830-1930 ;

Le 2^e au Centenaire de l'Armée Belge - 1830-1930 ;

Le 3^e à l'Armée de Condé au service Russe - 1797-1801 ;

Le 4^e à l'Armée Polonaise - 1830-1930.

Années antérieures. — Nous croyons devoir signaler aux membres et abonnés de fraîche date, que s'ils désirent compléter leurs collections des années antérieures du Passepoil, ils auraient intérêt à se hâter. Les années 1922, 1926 et 1927 sont complètement épuisées, et il ne reste que quelques exemplaires des années 1923, 1924 et 1928.

Originaux. - Les membres fondateurs et bienfaiteurs ayant maintenant tous reçu l'aquarelle originale qui leur avait été promise, le Passepoil dispose à des conditions très modérées, d'un certain nombre d'aquarelles originales des planches en couleurs parues depuis trois ou quatre ans. Les membres qui désireraient faire l'acquisition de l'une ou de l'autre, sont priés de s'adresser au Directeur de la Revue : 20 bis, quai de Dampierre, à Troyes (Aube).

Liste des Membres. - Ont été admis dans la Société au cours du 1^{er} trimestre 1931 :
Comme Membres Actifs : MM. J. Baeyens, Secrétaire à la Légation de France à Bucarest ;
Capitaine Dillet à Istres ; G. Varenne à Grenoble.
Comme Membre Correspondant : M. J. Brutsch à Genève.

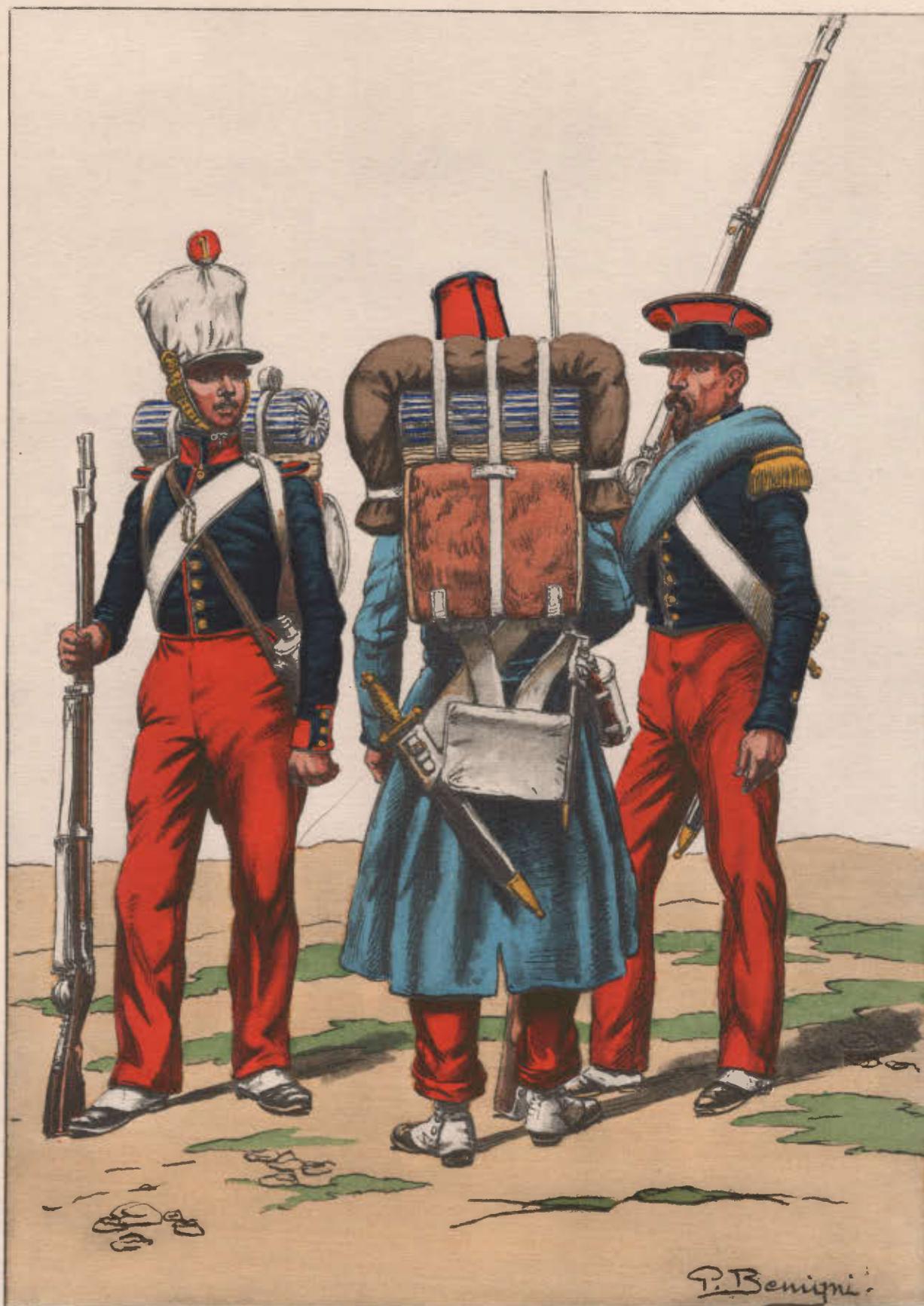
Le Directeur de la publication : Commandant E.-L. BUCQUOY

Le Gérant : E. NUSSBAUM

Imprimerie Coopérative de l'Aube.



CHASSEUR A CHEVAL D'AFRIQUE
Escadron de Lanciers - Tenue de Campagne — 1830



INFANTRIE DE LIGNE EN AFRIQUE

Fusilier
Tenue au débarquement
1830

Grenadier
Tenue de campagne
1833

Voltigeur
Tenue en veste
1831

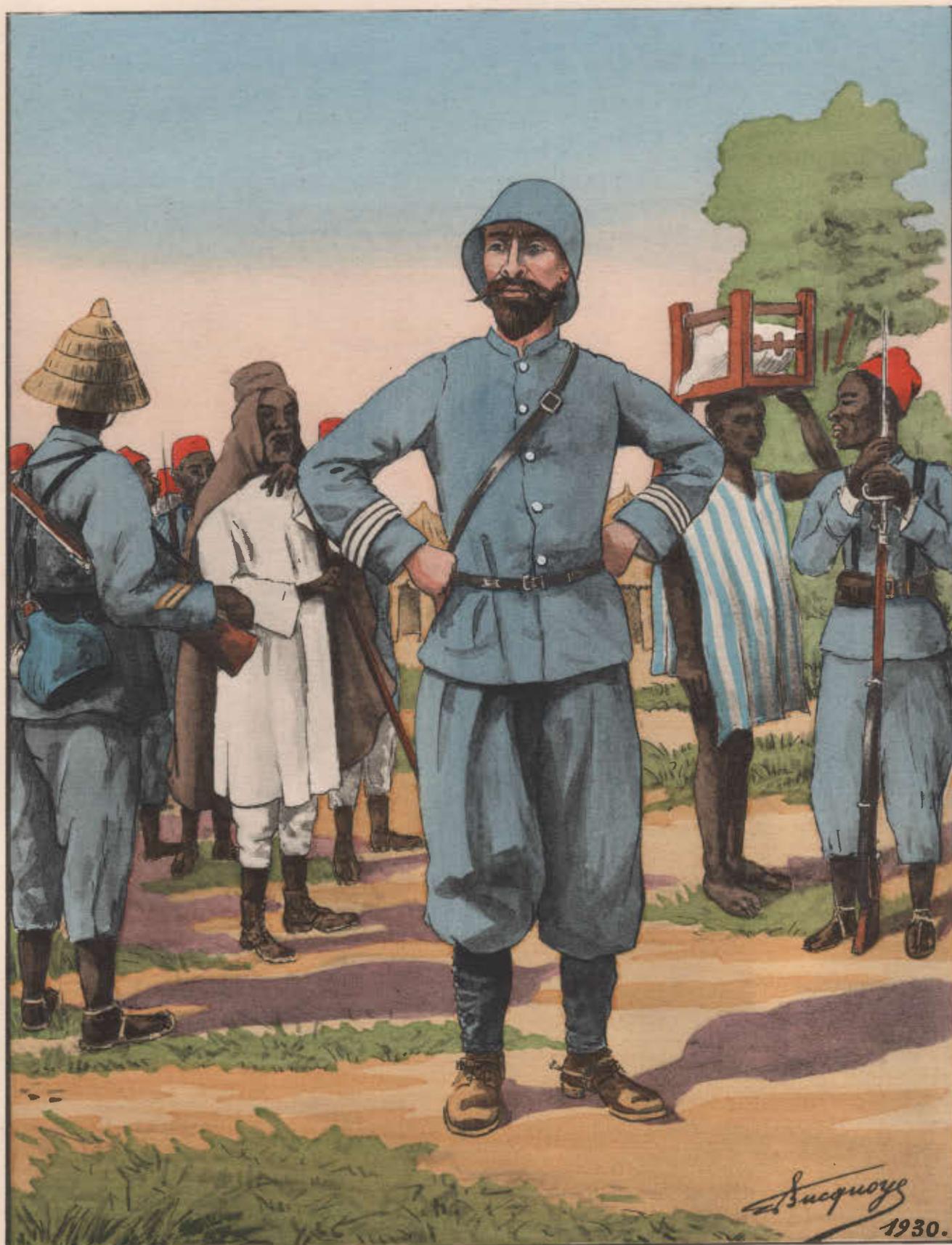


LE BARON DE SCHAUENBURG COLONEL DU 1^{er} CHASSEURS D'AFRIQUE VERS 1834
D'après un tableau du Musée Franchet d'Esperey à la Casbah d'Alger

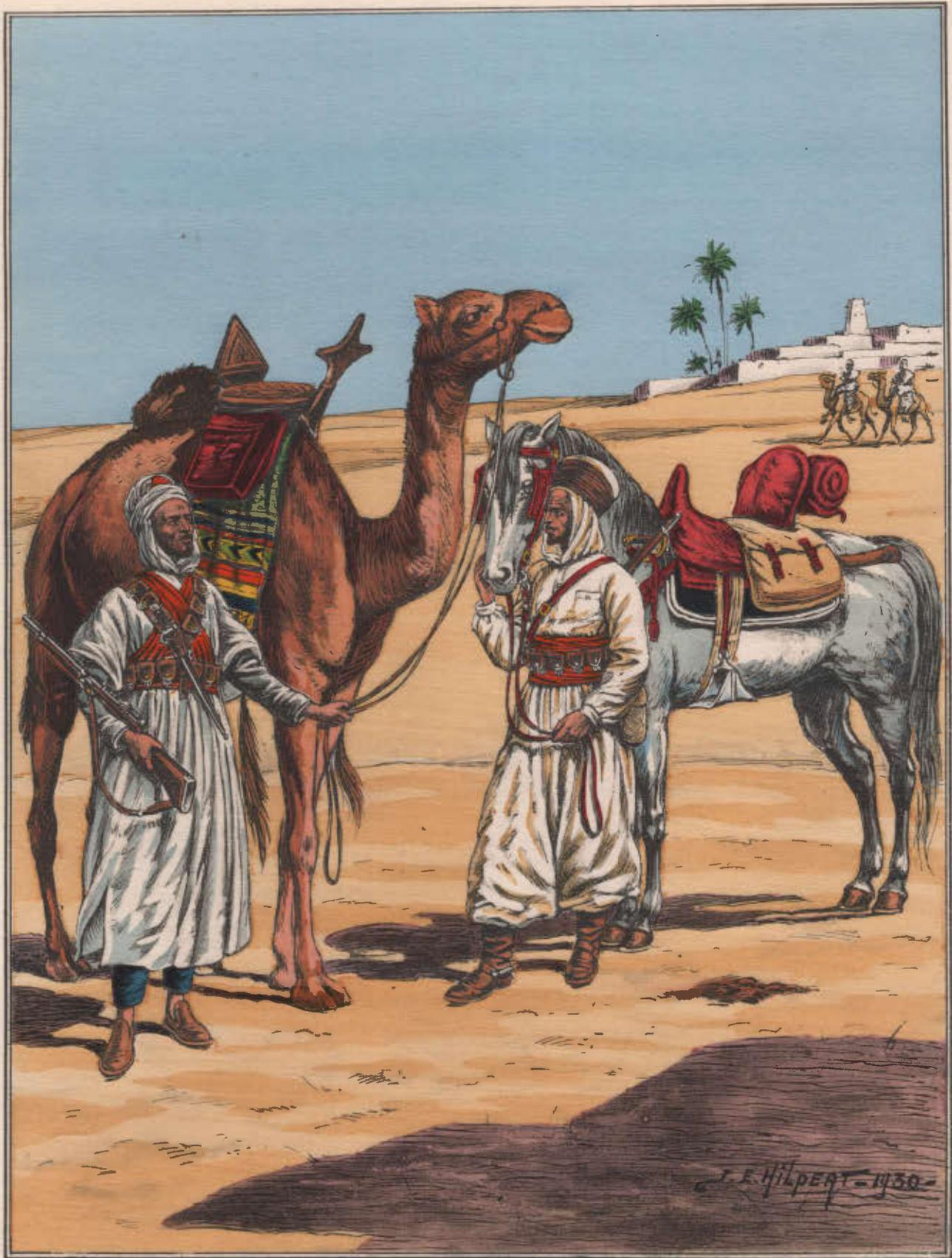


P. Hennequin.

LÉGION ÉTRANGÈRE
Voltigeur — Colonne légère — 1840.



LE CAPITAINE GOURAUD ET SES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS
Le 29 Septembre 1898 au moment de la prise de Samory.
D'après une photographie et des documents communiqués par M^r le Général Gouraud



SPAHIS SAHARIENS — 1916 — SPAHIS ALGÉRIENS
Escadron Méhariste Tenue d'été



1^{er} RÉGIMENT ÉTRANGER
Compagnie montée — 1924

P. Rougnon



19^e LEGION DE GENDARMERIE
Gendarme (Sous-officier de carrière) — Tenue de route — Été 1930

LE MUSÉE MARÉCHAL FRANCHET D'ESPEREY

A l'occasion des fêtes du Centenaire de la conquête de l'Algérie, un Musée historique militaire a été installé à la Casba d'Alger dans deux locaux appropriés : l'ancienne mosquée du Dey et l'ancienne poudrière. Ce musée, maintenu définitivement sous le nom de musée Maréchal Franchet d'Espérey est consacré spécialement à l'armée d'Afrique. Une partie est réservée aux grandes familles indigènes qui depuis un siècle ont apporté leur collaboration à la pacification du pays et aussi à la défense du sol français. Les souvenirs de toute nature qui s'y trouvent réunis : armes-décorations - uniformes - médailles - bustes - portraits - autographes - peintures - images populaires anciennes - croquis etc..., rendent sa visite attrayante et instructive.

On y conserve en particulier sur des manequins établis avec soin des spécimens de toutes les tenues des troupes d'Afrique depuis 1830, qui ont été reconstituées avec une fidélité irréprochable pour le Centenaire ; et cette exposition constitue une collection unique et remarquable.

Le Musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. - Le prix d'entrée est de 3 francs en semaine et de 1 franc le dimanche.

Le Musée acceptera avec reconnaissance les dons ou prêts des moindres objets susceptibles de compléter même momentanément ses collections.

Il s'honorera de mériter l'attention du public et d'attirer à lui un nombre toujours plus grand d'amis de l'armée d'Afrique.

LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois

Cotisation de Membre ou Prix de l'Abonnement pour 1930 et pour 1931 :

	France	Étranger
Avec envoi sous bande	60 fr.	66 fr.
Recommandé.....	65 »	73 »
Avec envoi sous tube.....	65 »	72 »
Avec envoi sous tube recommandé	70 »	78 »

Les années 1921, 1923, 1924, 1925, 1928 1929 et 1930 du *Passepoil* sont en vente au Secrétariat au prix de soixante francs chaque. Les années 1922, 1926 et 1927 sont épuisées.

AU PLAT D'ÉTAIN -- JOUETS

Société à Responsabilité limitée au Capital de 340.000 francs

37^{QUAIER} ET 39, RUE DES SAINTS-PÈRES - PARIS-VI^e

Anciennes Maisons LUCOTTE et MIGNOT réunies

Spécialité de soldats de plomb fins pour collections

Reconstitutions historiques -- Accessoires

SEULE MAISON EN FRANCE SPÉCIALISÉE DANS LE SOLDAT DE COLLECTION

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la Société d'Études des Uniformes "Le Passepoil" est patronnée par un Comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la Société admet des abonnés à son bulletin.

COMITÉ ACTIF

G. SCHWEITZER

(Président)

Commandant E.-L. BUCQUOY

(Fondateur)

V. HUEN

(Vice-Président)

FRITZ KIEFFER

E. NUSSBAUM

(Secrétaire-Trésorier)

Médecin-L^e-Colonel FERRON

Capitaine BOUTMY

H. BRETEGNIER

Capitaine DARBOU

11^e ANNÉE - N^o 3

TROISIÈME TRIMESTRE 1931

LE PASSEPOIL

BULLETIN ILLUSTRÉ
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

(paraissant 4 fois par an)



IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'AUBE
TROYES

K. 1011.
K. 1012.

SOMMAIRE DU N° 3

— Les Volontaires de Luxembourg — 1780-1782 — par le Baron R. Grouvel avec deux planches en couleurs hors-texte n° 9 et 10 de H. Boisselier	49
— Le Sabre des Cent Suisses — 1814 — par le Commandant E. L. Bucquoy	56
— Les Uniformes des Officiers d'Etat-Major - de 1814 à 1880 — par le Capitaine Darbou avec une planche en couleurs hors-texte n° 11 de L. Rousselot	57
— L'Armée Roumaine — 1930-1931 — par le Commandant E. L. Bucquoy avec une planche en couleurs hors-texte n° 12, de E. L. Bucquoy	61
— La première exposition de la Société de Collectionneurs de soldats d'étain — par J. Besnus	65
— Questions et Réponses	69
— Echos et Nouvelles	71
— Bulletin de la Société	72

LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois

Cotisation de Membre ou Prix de l'Abonnement pour 1931 :

	France	Étranger
Avec envoi sous bande	60 fr.	66 fr.
Recommandé	65 »	73 »
Avec envoi sous tube	65 »	72 »
Avec envoi sous tube recommandé	70 »	78 »

Les années 1921, 1923, 1924, 1925, 1928 1929 et 1930 du *Passepoil* sont en vente au Secrétariat au prix de soixante francs chaque. Les années 1922, 1926 et 1927 sont épuisées.

Adresser :

1° Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition au Secrétaire,
M. Émile NUSSBAUM, 2, rue de la Forêt-Noire, Strasbourg.

Compte Chèque Postal N° 7750, Strasbourg

2° Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,
M. le Commandant BUCQUOY, 20^{bis}, quai de Dampierre, Troyes.

LES VOLONTAIRES DE LUXEMBOURG

PLANCHE HORS-TEXTE n° 9 et 10

Ce corps de troupe fut levé par ordonnance royale du 1^{er} octobre 1780, par Anne-Paul-Emmanuel-Sigismond de Montmorency, Chevalier de Luxembourg (1742-1790) officier de marine et capitaine des Gardes du Corps du Roi, «homme d'esprit mêlant des folies à son amabilité». Il était destiné à servir sur mer et dans les colonies, et son recrutement en fut confié au lieutenant-colonel baron de Rullecourt. Philippe-Charles-Félix Macquart, baron de Rullecourt, (1744-1781), successivement officier aux services d'Espagne, de Pologne et de Russie, capitaine dans Royal-Nassau-Hussards, chevalier de Saint-Lazare, fut nommé lieutenant-colonel des Volontaires de Luxembourg le 1^{er} octobre 1780 ; c'était un «roué dans toute la force du terme ; abimé de dettes et payant ses créanciers à coups de sabre ; ne sachant où donner de la tête, il se mit à la tête de ces volontaires, gens de sac et de corde, qui ont pillé tout le pays où ils ont passé en Normandie.» (1)

Voici, en effet, quelques notes sur la composition des volontaires de Luxembourg. M. de Lambert écrit au duc d'Harcourt, le 3 janvier 1781 : «Le corps . . . est composé, ainsi que toutes les troupes de cette espèce, des brigands qu'on a pu ramasser». Le gouverneur du Havre, comte de Virieu-Beauvoir fait ses doléances au duc d'Harcourt, le 11 décembre 1780, d'avoir «reçu l'ordre de remettre au chef de la Légion, les déserteurs condamnés à la chaîne qui se trouvent dans les prisons du Havre, ainsi que ceux provenant des différentes prisons du royaume et amenés par la Maréchaussée.» Il y avait en plus environ 300 hommes des régiments provinciaux de Mantes et de St-Denis (Lettre du comte de Blangy à M. de Castries, du 9 avril 1782). Le 9 décembre 1780, M. Robillard, officier municipal de St-Lo, écrit au premier commis de l'intendance de Caen, qu'on lui annonce l'arrivée de 200 hommes des volontaires de Luxembourg, «cette mauvaise troupe indisciplinée et qui est le rebut de tous les régiments, composée de tous les déserteurs et gens chassés avec ignominie . . . ». Bref, ainsi qu'on peut en juger, un bien triste recrutement !

Les officiers étaient plus brillants ; voici quelques noms : de St-Julien, officier-major ; chevalier de Baudras, de Blayal, de La Gourgue, capitaines-aides-majors ; capitaines : chevalier d'Aubry, chevalier de Varrannes, chevalier d'Herbouville, de Josset, marquis de Fraguét, comte de Boislandry, etc. . . ; lieutenants : de St-Ange, chevalier de Saint-Sauveur, Saint-Georges de Bonnechose, etc. etc. . . Comme volontaire servait un descendant de Mahomet, l'Emir Say Yad, riche seigneur hindou, qui, ayant eu des difficultés avec les Anglais, s'était attaché à la fortune de Rullecourt.

(1) Mémoires de BACHAUMONT.

La légion composée d'infanterie, de dragons et d'artillerie, se rassembla au Hâvre, dans la citadelle ; elle en sortit le 19 décembre 1780 pour aller à Granville. C'est de là qu'elle partit tenter la prise de l'île de Jersey, avec sa base de départ dans les Chausey ; débarquée au banc du Violet le 5 janvier 1781, la petite troupe s'empara successivement du fort de la Roque, puis de la ville de St-Hélier, où elle finit par être bravement écrasée par des troupes bien supérieures en nombre. Rullecourt y fut tué d'une balle dans la bouche et les débris de la légion ramenés à terre. Il y avait encore 275 hommes qui furent cantonnés à Hacqueville, près de Granville, après qu'on eut renvoyé dans leurs foyers les soldats provinciaux incorporés dans la légion ; le 17 janvier 1781 on expédia les volontaires de Luxembourg à l'île de Ré, où ils furent bientôt grossis des soldats pris à Jersey et renvoyés par les anglais.

En 1782, les volontaires de Luxembourg passèrent au service de la Hollande ; on ignore si c'est cette puissance qui demanda à la Cour de France de prendre à sa solde cette légion ou bien si le gouvernement français le lui proposa de lui-même, vu la difficulté qu'on avait à l'employer. Embarquée pour le Cap de Bonne Espérance, elle s'y réunit, s'y organisa et rejoignit ensuite Ceylan et divers postes en Afrique et dans l'Inde où elle eut à se défendre contre les Anglais. Par de brillantes opérations elle sauva Ceylan d'une invasion et força les Rois de Kandy et Travancore à respecter désormais les possessions hollandaises. Malgré les services rendus par la légion, le gouverneur de Ceylan, au mépris de la capitulation qui la plaçait dans les mêmes conditions que les troupes suisses au service de France, voulut, pour le régime et la paie, l'assimiler aux autres troupes. Il s'irrita de la résistance que les officiers apportèrent à cette mesure, et, pour s'en venger, les accusa de rébellion, les fit arrêter et conduire à Batavia, où leur innocence ne fut reconnue qu'après une captivité de 26 mois. La légion des Volontaires de Luxembourg fut définitivement supprimée en juillet 1789, et ses hommes répartis dans les corps de troupes hollandaises des îles de la Sonde, ou rapatriés en France.

UNIFORME

L'ordonnance de création donne aux Volontaires de Luxembourg l'habit de drap bleu de roi, les revers et les parements blancs, les boutons jaunes à ancre. C'est cet uniforme qui nous est donné par Hoffmann, et que mon ami Boisselier a reproduit sur sa planche. A remarquer les épaulettes vertes à franges et la houppette verte au chapeau, qui tendent à prouver qu'il s'agit d'un soldat de la compagnie de chasseurs.

C'est probablement cet uniforme qui fut porté par la légion au moment de l'affaire de Jersey. M. Perrot, dans son ouvrage sur la surprise de Jersey, dit que « la tenue de ces hommes était des plus disparates. Les volontaires, recrutés en partie dans l'ancienne légion de Nassau-Siegen, portaient l'uniforme bleu de roi avec revers et parements orange. Mélangés avec eux, des matelots portaient la vareuse et le chapeau ciré, et les miliciens de Normandie étaient mal armés et mal équipés. Il y avait aussi un nègre et 2 heiduques allemands, grands gaillards portant la jupe et le bonnet de fourrure des uhlans » (1)

(1) Maurice PERROT - La surprise de JERSEY et la Prise de CAPRI. — BERGER-LEVRULT 1930.

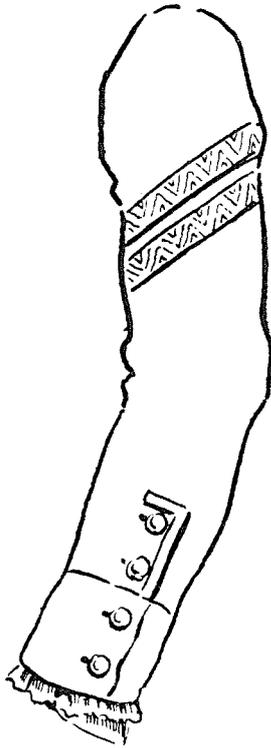
Quand à l'émir Say-Yad, il était «vêtu d'une culotte longue de drap bleu, veste de velours noir et blanc, habit rouge pâle en forme de robe de chambre, attachée autour de la ceinture avec un ruban de soie qui soutenait un cimenterre et un poignard. Sa tête était couverte d'un bonnet orné d'un turban de soie bleue et blanche, dont les bouts assez longs tombaient sur son épaule gauche. Au lieu de boutons sur son habit étaient de riches brandebourgs ou pendants d'argent.» (2)

Une série de 12 gouaches de Hoffmann dont les reproductions figurent à la Bibliothèque de la Sabretache, collection Millot, nous donnent un nouvel uniforme pour les volontaires de Luxembourg, probablement adopté au moment où le corps passa au service Hollandais. N'ayant pu tous les reproduire, nous allons en donner une sommaire description.

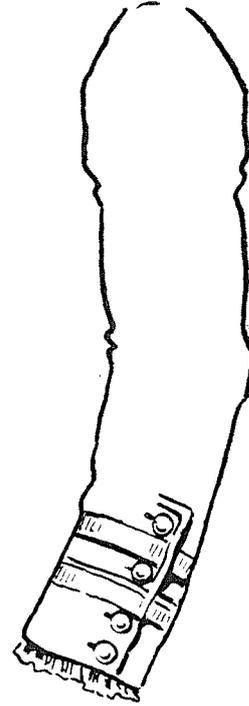
1^o *Colonel*. Casque en acier avec crinière roulée en chenille épaisse noire, turban et visière de peau de panthère, coiffe du casque cramoyi ; rosette de cuivre ; aigrette blanche ; cravate blanche ; habit bleu céleste foncé ; collet droit ; parements ronds (fermés par 4 boutons dont 2 sur le parement et 2 au-dessus) et revers (à 9 boutons) écarlate, 3 gros boutons d'argent au dessous du revers de droite ; doublure et retroussis blanc, ornés de fleurs de lys d'argent sur fond écarlate ; poches en travers à 3 boutons avec liseré écarlate ; veste courte blanche à 2 rangs de très petits boutons de toile ; culotte à la hongroise écarlate avec, à l'ouverture du pont, 5 larges galons d'argent



Sergent.



Fourrier.



Caporal.

(2) Souvenir du Centenaire — HUELIN et LEFEUVRE — JERSEY 1881 — Chroniques locales.

en chevrons. Sur la couture de côté de la culotte, 2 galons d'argent. Demi-bottes ou bottines rondes, noires, bordées d'un galon d'or. Epauettes d'argent à grosses torsades; hausse-col doré orné des armes de France en émail. Baudrier de cuir blanc soutenant un sabre court à garde dorée, dragonne en or, fourreau de cuir noir et bout doré. Canne à dragonne d'argent et pommeau doré, gants blancs.

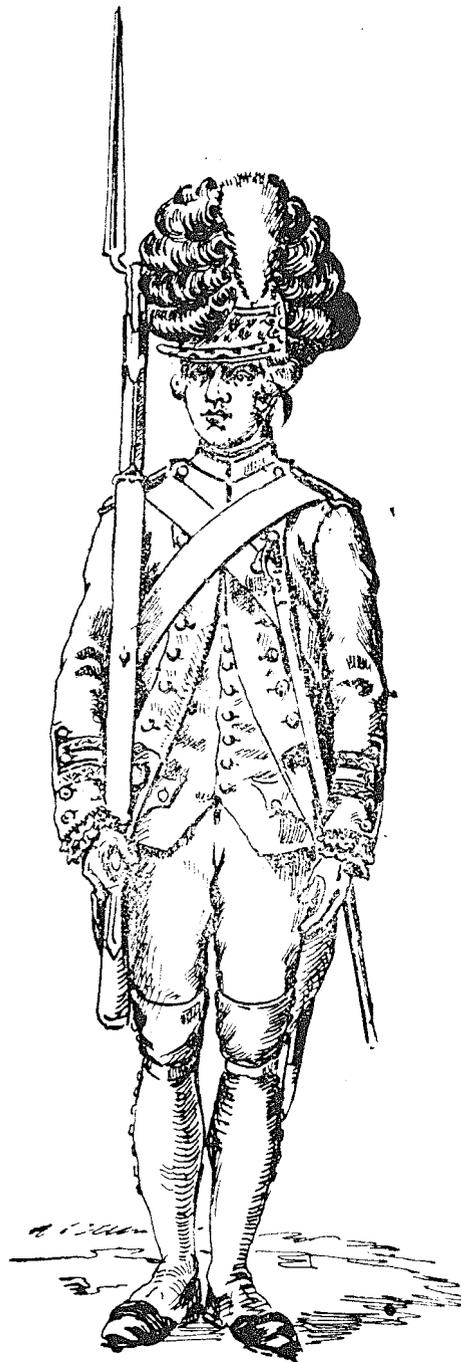
2^o *Major*. Même casque, même habit, mêmes épauettes que le précédent. La veste blanche du modèle habituel; culotte blanche et bottes à l'écuyère sans éperons,

3^o *Sergent-Major*. Même casque et même habit, la fente du parement est liserée d'écarlate avec un retour d'équerre dans le haut; sur le parement galon d'argent, et un autre au dessus, entre les 2 boutons; sur chaque épaule trèfle d'argent liseré d'écarlate; gants blancs; équipement croisé et piqué; canne à dragonne d'argent et pommeau doré, portée au 3^o bouton des revers. Veste, culotte et guêtres blanches. Fusil et briquet.

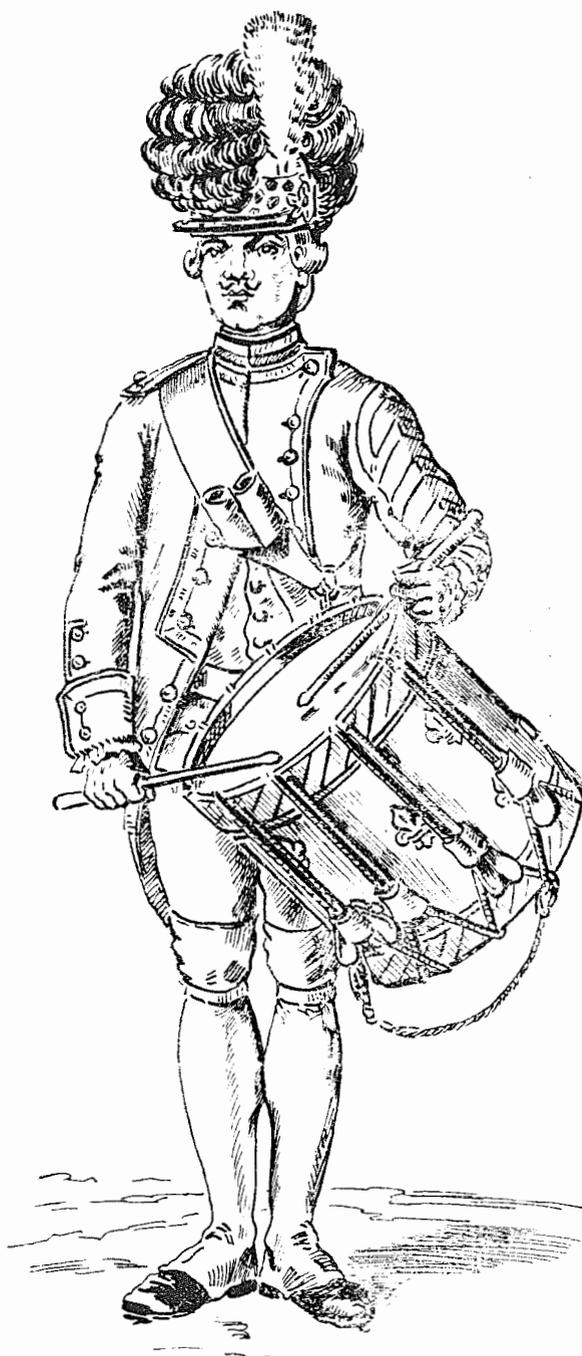
4^o *Fourrier*. Même casque mais avec plumet blanc à sommet cramoisi; même habit et mêmes trèfles aux épaules; 2 bandes de galons d'argent transversales sur les manches, au-dessus du coude; canne comme le sergent-major.

5^o *Sergent*. Même casque à plumet blanc, même habit, mêmes trèfles; un seul galon d'argent sur les parements. Le reste comme le sergent-major.

6^o *Caporal*. Même casque mais avec plumet blanc à sommet rose; même habit, mais les trèfles sont remplacés par des épauettes bleues liserées d'écarlate; sur les manches deux galons de laine blanche disposés comme ceux du sergent-major. Pas de gants ni de canne. Moustaches.



Sergent-Major



H. B. d'Arminhoffmann

Volontaires de Luxembourg 1780—1782

Tambour

7^o *Soldat*. Même casque et plumet que le caporal, même habit, mêmes épaulettes, pas de galons sur les manches. Le reste comme au caporal.

8^o *Sapeur*. Même casque, même habit, mêmes épaulettes ; le parement rond fermé seulement par 2 boutons ; sur les manches, 4 agréments en forme de haches croisées en galons de laine blanche ; large bandoulière blanche, avec plaque de cuivre ornée de 2 haches croisées supportant un sabre à garde de cuivre et tête de lion ; fusil en bandoulière. Tablier de cuir blanc ; sur le devant giberne de cuir blanc.

9^o *Tambour-major*. Même casque à plumet blanc ; habit chamois ; collet droit, revers (à 7 boutons) parements (fermés par 2 boutons) bleu céleste foncé ; doublure et retroussis blancs ornés de fleurs de lys d'argent sur fond bleu, sur chaque épaule, épaulette d'argent liserée de bleu. Le collet, les revers et les parements bordés d'un galon d'argent, ainsi que les coutures de l'habit ; 3 boutonnières en galon d'argent en dessous des revers. La manche gauche est alternativement divisée en plaques de drap bleu, cramoisi et orange, séparées par 5 chevrons de galon d'argent. Veste et culotte blanches ; bottes de cuir noir. Bandoulière bleue galonnée d'argent, ornée d'une plaque d'argent portant les armes de France en émail, et 2 baguettes de bois brun à bouts d'argent, Sabre à garde et dragonne d'argent, pommeau en tête d'aigle ; fourreau de cuir noir et bout d'argent, porté au ceinturon sur la veste, boucle de ceinturon en cuivre. Canne à pomme, cordons et glands en argent.

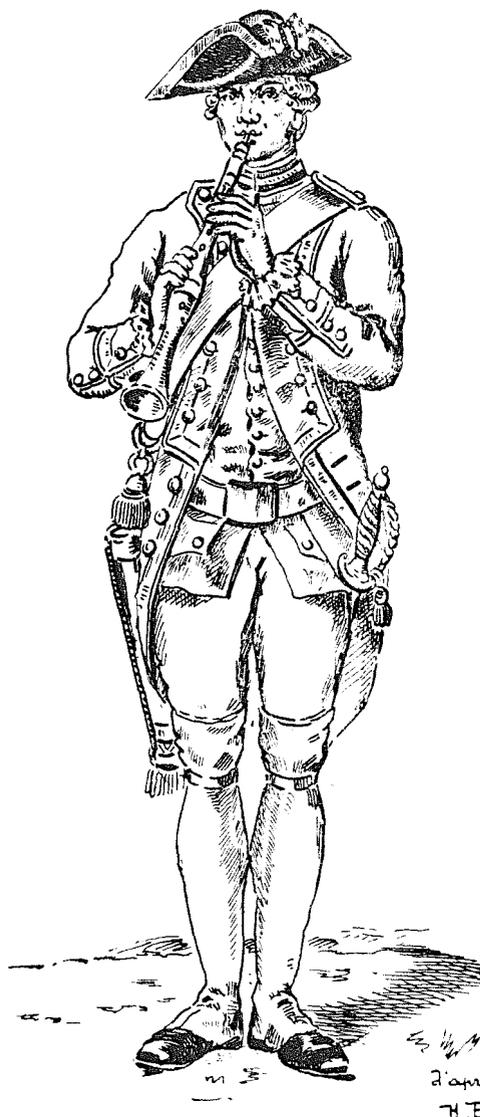
10^o *Tambour*. Même casque avec plumet blanc à sommet rose ; même habit, mais le parement est fermé par 4 boutons, dont 2 au-dessus du parement ; la fente liserée de bleu de roi, avec retour d'équerre. Même ornementation sur la



Soldat

manche gauche. Sur l'épaule droite, épaulette chamois liserée de bleu. Pas de galons sur les coutures, et pas de boutonniers en dessous des revers; bandoulière porte-caisse de cuir blanc. La caisse de cuivre jaune ornée de fleurs de lys en relief; les cercles par bandes alternativement bleu, cramoisi et orange; cordes et tirants blanchis.

11^e *Musicien* (Grand uniforme) - Chapeau bordé d'argent avec cocarde blanche, ganse noire et bouton argent; habit chamois, collet, revers, parements et doublure bleu avec un galon d'argent en bordé; l'habit galonné d'argent sur toutes les coutures; sur l'épaule gauche, l'épaulette d'argent liserée de bleu. Les revers et les parements sont ornés à la hauteur des boutons, de boutonniers circulaires de galon d'argent, soit 7 au revers, 4 au parements et 3 au-dessous des revers. Veste bleue galonnée d'argent, ainsi que le tour des poches. Culotte bleue; guêtres blanches. Bandoulière porte-corde de cuir blanc; épée à garde et dragonne d'argent portée sur la veste à un ceinturon de cuir blanc avec plaque unie en argent. Cor de chasse en cuivre, avec cordon et glands bleu, cramoisi et orange.



12^e *Musicien*. (Petit uniforme). — Même chapeau; même habit, sans les galons sur les coutures, et les boutonniers; le collet, les revers et les parements bordés comme le précédent d'un galon d'argent; même épaulette. Veste bleue, sans galons; Culotte bleue. Bandoulière porte-instrument de cuir blanc. Etui de clarinette cramoisi, bouts dorés, avec cordons et glands bleu, cramoisi et aurore, les têtes de cylindre bleu et jaune, et noir et bleu; mêmes épée et ceinturon que le précédent.

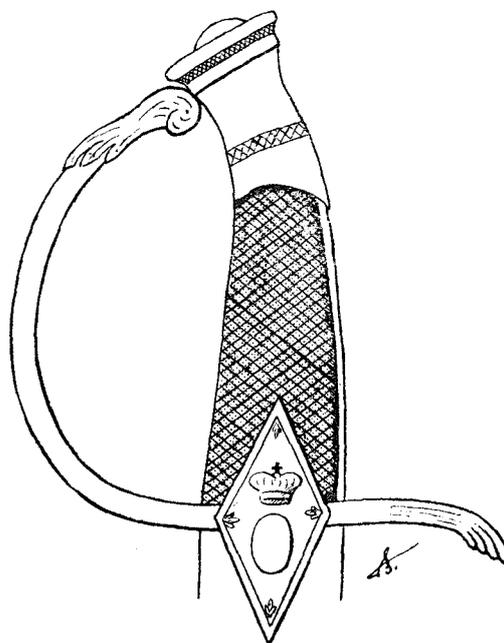
Baron Robert GROUVEL

Musicien
(petit uniforme)

LE SABRE DES CENT SUISSES

Mon article sur le sabre des Cent Suisses (10^e année n° 4 page 75) m'a attiré de nombreuses lettres qui sont d'ailleurs unanimes à partager ma conclusion, à savoir que le n° 1 est bien le seul sabre des Cent Suisses. M. le Docteur Germain de Bruyère possède le même sabre sous la même rubrique; M. Brunon de Marseille deux; M. Duval de St-Dié un, dont l'oreillon de droite est plat et porte simplement gravé au double trait le chiffre «192», qui ne paraît avoir aucun rapport avec les Cent Suisses. M. J. Chateau, d'Orléans, me fait remarquer que le dessin de Titeux sur la planche 26 de son livre ne précise pas la grenade à l'intérieur du losange de l'oreillon; c'est exact, mais je répondrai que ce dessin de Titeux semble assez lâche sur le détail de l'oreillon. En revanche M. Chateau me signale que le 12 avril 1930 il a été vendu à la salle Drouot sous le même titre, une arme à peu près semblable, reproduite ci-dessous, dont l'oreillon est un losange régulier portant à l'intérieur les armes de France (les fleurs de lys de l'écu ont disparu) Ce sabre serait-il celui des officiers du corps. ?

Quant au sabre n° 2 il en existe un exemplaire dans la collection de M. Brunon qui le catalogue comme sabre (troupe) de la garde nationale fin Charles X (1830). » D'autre part ce sabre figure dans le catalogue de l'exposition de Strasbourg de 1904 de Seyboth et Binner (planche XII n° 27) sous la rubrique «sabre d'officier de grenadiers de la garde nationale 1830-1848.» Un antiquaire d'Orléans vient d'en acheter dans les environs un semblable (à part la couronne mutilée). Nous nous rallions donc volontiers à cette conclusion, que cette arme fabriquée à Klingenthal à la fin de la Restauration a pu être portée dans certains corps de la garde nationale, soit par les Officiers, soit plutôt par les simples grenadiers.



Sabre d'officier des Cent Suisses.

Commandant E. L. BUCQUOY

LES UNIFORMES DES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

(de 1814 à 1880)

(Suite de l'article paru dans le N^o 4 de 1931, page 81)

VIII. — LE CORPS D'ÉTAT-MAJOR DE 1848 A 1871

Le corps d'état-major, en dehors de quelques augmentations d'effectifs, n'a subi que peu de modifications jusqu'après la guerre de 1870.

Uniformes. Le règlement de 1845 est resté en vigueur jusqu'en 1871. Quelques modifications y furent cependant apportées.

28 novembre 1851 : La schabraque est supprimée, est remplacée par un tapis de selle bleu foncé, passepoilé cramoisi, orné d'un ou de deux galons d'or, avec couvre-fontes en peau de tigre passepoilé cramoisi et bordé d'un ou de deux galons en or ; en petite tenue tapis galonné de bleu et couvre-fontes en cuir noir.

31 décembre 1851 : l'aigle remplace le coq sur le pommeau de l'épée.

16 avril 1852 : Les officiers supérieurs ont au parement la même broderie qu'au collet; les capitaines et les lieutenants portent la baguette dentelée au collet et au parement. Le bonnet de police à visière est du nouveau modèle adopté pour l'armée; le turban devient amarante (ce qui ne fait que réglementer le port de cette couleur, car nous avons vu dès 1845 des bonnets de police de ce genre), le bandeau restant bleu; galons et fausse jugulaire en or. Tous les officiers portent dorénavant, comme insignes de service une écharpe amarante et or, à glands d'or. Les aides-de-camp du Ministre, des maréchaux et des généraux en chef conservent le pantalon cramoisi, mais avec une double bande d'or, de chapeau côté du passepoil bleu foncé.

Quelques officiers d'état-major portèrent, surtout après 1860, le bonnet de police à soufflet. Nous en avons vu un, à l'exposition du « Passepoil », en 1927, ayant appartenu, vers 1858, à un officier d'état-major attaché à la garde impériale. Il est du modèle porté par la garde avant 1860, amarante à la partie supérieure, bleu foncé au turban, lequel est bordé d'un large galon d'or et porte un foudre sur le devant; les passepoils et le gland sont en or.

A en croire Valmont, quelques officiers attachés à la garde ont porté le pantalon orné d'une bande d'or, comme les généraux de la garde, ceci en dehors de toute réglementation.

La mode s'introduisit en outre de porter en petite tenue, au lieu de la tunique, un dolman-spencer bleu foncé, à collet de même, parement en pointe amarante, 6 larges tresses noires à olives, grades indiqués sur les manches par des nœuds hongrois en galons d'or. Aucune décision n'a réglementé cette tenue, qui se porte sans aiguillettes.

Un mot sur les tenues de campagne. Les croquis de Raffet, à la Bibliothèque Nationale, nous présentent plusieurs officiers d'état-major au siège de Rome (1849). Tous sont en bonnet de police à visière, amarante à bandeau bleu foncé, avec galons de grade or (la couleur amarante ne sera réglementaire qu'en 1852), ou en casquette d'Afrique aux mêmes couleurs et galonnées de même. Ils portent la tunique de petite tenue, parfois passepoilée d'amarante au collet et au parement, avec épaulettes et aiguilletes ; le pantalon garance à bande bleue ; le sabre avec ceinturon noir. Quelques-uns sont en chapeau.

La campagne de Crimée s'est faite en képi, tunique de petite tenue fréquemment portée ouverte sur un gilet bleu à boutons dorés et une cravatte noire), avec épaulettes et aiguilletes, pantalon d'ordonnance, sabre ou épée. ⁽¹⁾ Quelques officiers sont en spencer.

En Italie, la tenue fut la même, mais avec la tunique fermée ⁽²⁾

Au Mexique, la campagne s'est faite fréquemment en spencer, le pantalon souvent orné de fausses bottes. ⁽³⁾

En 1870, le début de la campagne s'est fait en képi, tunique avec épaulettes et aiguilletes, pantalon d'ordonnance, porté souvent dans de grandes bottes ; harnachement de petite tenue. ⁽⁴⁾ Certains officiers portaient le spencer. Dans la deuxième partie de la guerre, beaucoup d'officiers aborèrent des effets non réglementaire, tunique à 2 rangs de boutons sans épaulettes, pelisses, etc. ⁽⁵⁾

Les généraux chefs d'état-major ont continué sous Louis-Philippe et le second Empire à se distinguer par le port de l'aiguillette. Dans le tableau d'Yvon « La Courtine de Malakoff », le général de Cissey, chef d'état-major du général Bosquet, figure en képi brodé, tunique brodée avec épaulettes et aiguilletes.

(1) Sources : Yvon, la Courtine de Malakoff, Prise de la Tour Malakoff (Versailles).

(2) Sources : Yvon, Bataille de Solferino (Versailles). Croquis de Raffet.

(3) Source : Beaucé, Bombardement et prise du Puebla (Versailles).

(4) Source : Détaille, Panorama de la bataille de Rezonville.

(5) Source : Croquis de Détaille et de Neuville.

NOTE pour le coloris de la planche ci-contre.

Colonel. Baron Boyer : Casquette noire, habit bleu uni, épaulettes, boutons et foudres d'or, ceinture blanche à raies or, pantalon écarlate à bande bleue, ceinturon noir, rosaces dorées, pas de dragonne.

Prince de la Moskowa, Capitaine au 5^{me} Hussards. Casquette noire, dolman bleu foncé, tresses et boutons argent, cache poussière écru (semblerait en toile huilée), banderolle de giberne noire, garniture dorée, ceinture en tissus d'argent, sabre, sans dragonne, pas de ceinturon ni de fourreau. Pantalon garance à bande argent

Comte de Chabannes La Palice, Lieutenant-Colonel au 8^{me} Chasseurs : Casquette garance à bandeau bleu foncé, redingote verte à collet cramoisi, banderolle de giberne rouge à clous dorés, épaulettes d'argent à dessus d'or, pantalon garance basané.



Officiers d'ordonnance du Duc de Nemours.

Prise de Constantine, 1837 d'après le tableau de Horace Vernet.

IX. — LES AIDES-DE-CAMP ET LES OFFICIERS D'ORDONNANCE DE L'EMPEREUR

A peine élu Président de la République, Louis-Napoléon constitua sa maison militaire, formée d'un aide-de-camp et de 7 officiers d'ordonnance, avec en plus 2 aides-de-camp de la Garde nationale (1)

Aucune tenue spéciale ne fut prescrite pour ces officiers qui conservèrent la tenue de leur corps. Le général Fleury précise, dans des «Souvenirs», qu'il avait conservé, comme officier d'ordonnance du Prince-président, sa tenue de lieutenant-colonel au 1^{er} hussards (1851). C'est ce que confirme en outre le tableau de H. Vernet, «Louis-Napoléon Bonaparte à Satory» (1850).

La décision du 16 avril 1852 fixait la tenue des aides-de-camp du Prince-Président, appartenant au corps d'état-major. C'était la tenue de ce corps, avec comme distinction le pantalon écarlate à double bande d'or.

Une fois Empereur, Napoléon III eut une maison militaire comprenant :

1^o Le grand Maréchal du Palais (Maréchal Vaillant) et l'adjutant-général du Palais (Général de division Rolin)

2^o Des aides de camp, généraux de division ou de brigade, et colonels.

3^o Des officiers d'ordonnance, pour le plupart chefs d'escadrons et capitaines (2).

Le maréchal Vaillant a porté la tenue de maréchal, sans aucune distinction. (Par contre, les maréchaux de Saint-Arnaud et Magnan, qui remplissaient, dans la Maison de l'Empereur, les fonctions de grand écuyer et de grand veneur, adoptèrent, avec leur tenue de maréchal, le pantalon écarlate à double bande d'or des généraux de la maison militaire, mais sans les aiguillettes.)

Les officiers généraux, aides de camp de l'Empereur, avaient comme distinction, avec la tenue de leur Grade, les aiguillettes d'or, le pantalon écarlate à double bande d'or, et au bras gauche, un brassard bleu et or terminé par un double gland en passementerie d'or. Nous trouvons ces distinctions portés, dès 1851, par le général de Goyon, aide-de-camp du Prince-Président (3); plus tard sur les tableaux ou photographies d'aides-de-camps de l'Empereur (4), ainsi que sur une tenue d'officier général conservée au Musée de l'Armée (5).

(A suivre)

Capitaine R. Darbou

(1) Aides-de-camp : Colonel Vaudrey, de l'artillerie; lieutenants-colonels Persigny et Bacciocchi de la garde nationale. Officiers d'ordonnance : lieutenant-colonel Edgar Ney, chefs d'escadrons Fleury et de Béville, capitaines Lepic, de Menneval, Petit, de Toulangeon, Laity.

(2) Aides-de-camps de l'Empereur en 1864; Généraux de division Comte Roguet, Comte de Goyon, de Faily, Comte de Montebello, Le Boeuf, Frossard, Mollard, Baron de Béville, Prince de la Moskova, Fleury; vice-amiral Jurien de la Gravière; généraux de brigade de Waubert de Genlis et Castelnau; Colonels d'état-major Marquis de Toulangeon, Comte Lepic, Comte Reille; colonel d'artillerie Favé. Officiers d'ordonnance: Chef d'escadron d'artillerie Stoffel; chef de bataillon d'infanterie Bourdon de Vatry; Capitaines Lamey (Génie), Jumel de Noireterre et Rolin (état-major). Verchère de Reffye (artillerie), Guillier de Souancé, d'Aubigny et de Ligniville (infanterie), Lescot et de Viel d'Espeuilles (cavalerie); lieutenant de vaisseau Duperré.

(3) Tissier, Le Prince-Président rendant la liberté à Abd-el-Kader (Versailles).

(4) Portrait du général Espinasse (Musée de l'Armée); photographies diverses.

(5) La tenue portée en campagne, en Italie, comprenait le képi de général brodé; la tunique de petite tenue sans broderies, avec épauettes et aiguillettes; le pantalon écarlate à bandes d'or; épée avec ceinturon en galon d'or; harnachement de grande tenue, le tapis de selle cramoisi portant un N couronné aux angles postérieurs. (Sources: Portrait du général Fleury, par Meissonier; Bataille de Solferino, par Yvon).

LES NOUVEAUX UNIFORMES DE L'ARMÉE ROUMAINE

(PLANCHE HORS-TEXTE n° 12)

A l'occasion du Centenaire de l'armée roumaine, le *Musée Militaire National* de Bucarest a publié en 1930 un luxueux volume intitulé «*Les Uniformes de l'Armée Roumaine. 1830-1930.*» L'ouvrage, où l'Attaché technique du Musée, M. A. Potocki, a fait preuve, non seulement d'une connaissance approfondie des uniformes roumains, mais encore d'un joli talent de dessinateur, a été préparé sous la direction du Général Rosetti, l'éminent Directeur du Musée. En 65 planches coloriées, dont la plupart contiennent une douzaine de personnages, défile cette armée dont les uniformes ont subi tour à tour les influences russe (au début), française (sous le second empire), triplicienne et surtout allemande (depuis 1877) et à nouveau française (pendant et depuis la grande guerre.)

C'est à cet album que nous empruntons deux uniformes encore actuellement portés, reproduits sur notre planche hors-texte : L'Officier du Régiment de Cavalerie. «Escorte Royale» et le Lieutenant d'Aviation en grande tenue. Le premier est un vestige de l'influence allemande, en particulier par les détails de ce casque à panache (1) et au couvre-nuque prolongé en arrière ; le second, au contraire, est un produit de la grande guerre, frère des aviateurs anglais, belges, et, à part la couleur, français.



(1) Ce casque présente une particularité curieuse tout à fait inconnue dans l'armée française. La rosace de jugulaire du côté droit traverse une cocarde nationale dont le rouge seul est à peu près visible (figuré en hachures sur la vignette ci-contre.)

S. M. le Roi Charles II de Roumanie
(Uniforme du Régiment de l'Escorte Royale)

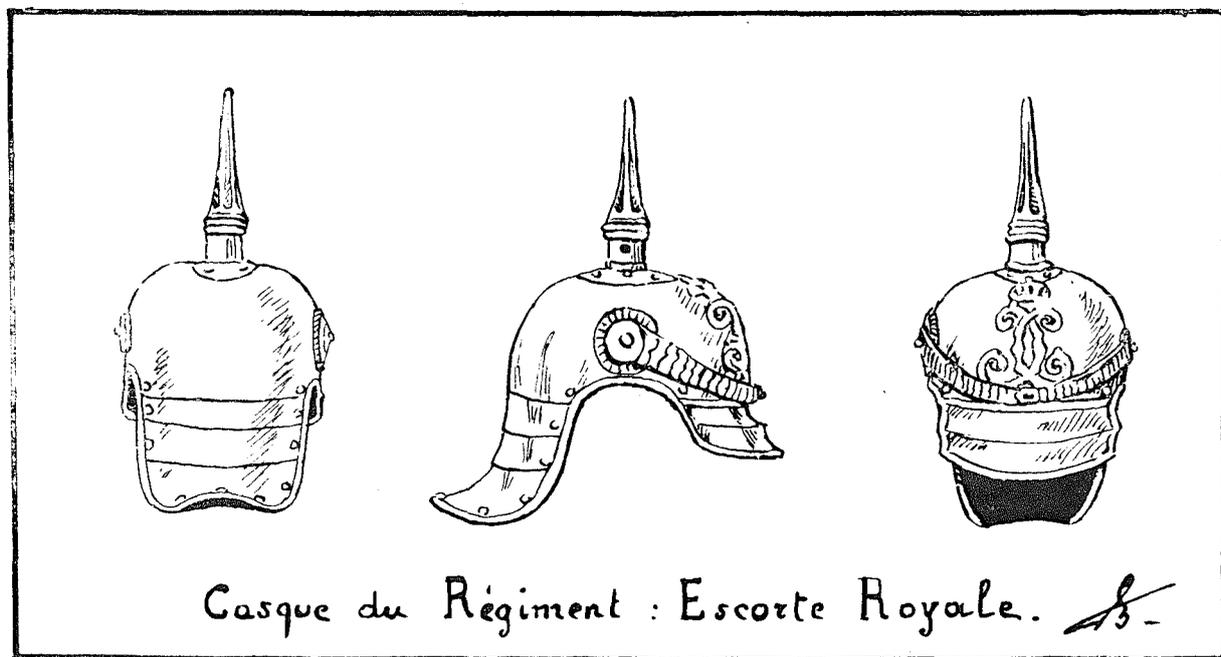
S. A. le Prince Nicolas de Roumanie
(Uniforme de Général du Corps aéronautique)

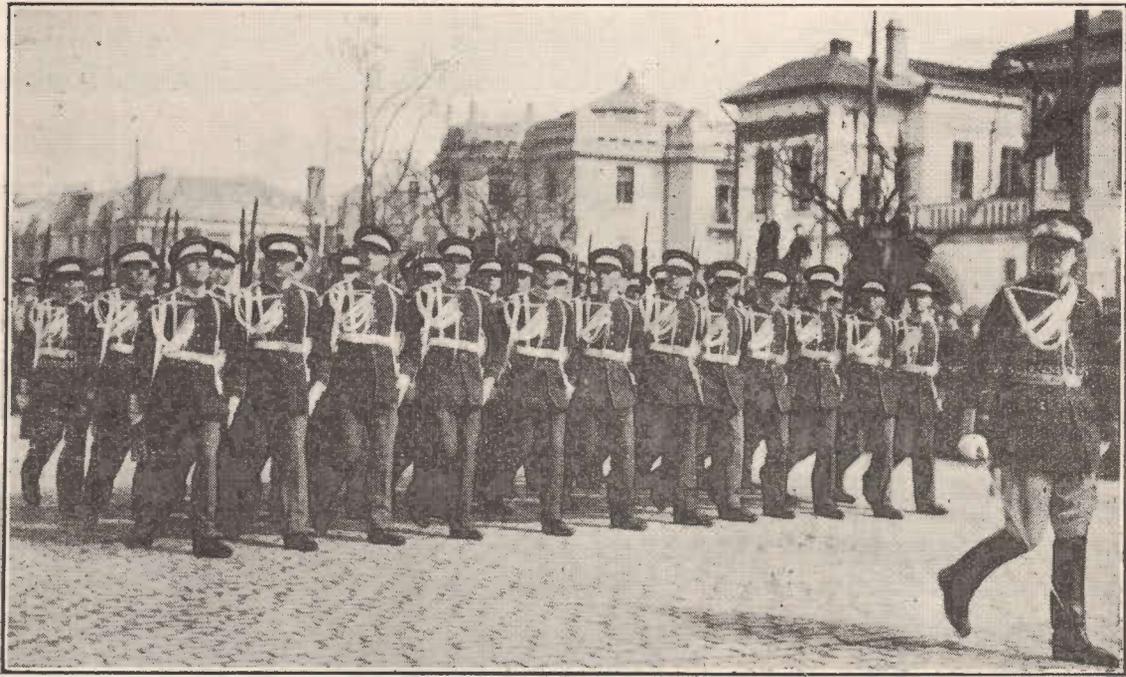
Les deux autres types au contraire sont tout à fait récents. D'importantes modifications ont été apportées cette année même aux uniformes roumains par le roi Carol, que cette question semble fort intéresser. C'est à lui que l'on doit cet uniforme d'été blanc, aux souliers de toile blanche donné aux officiers de nombreuses armes et en particulier de l'aviation, et c'est une tenue qu'on a pu voir souvent au cours de l'été dernier portée par le Roi lui même. Il réserve aux prises d'armes particulièrement solennelles, la tenue du Régiment de l'Escorte Royale et le bâton de Maréchal qu'il porte sur la photographie ci-contre aux côtés de son frère le Prince Nicolas, grand chef de l'aviation roumaine.

Nous reviendrons un jour sur ces tenues en laissant la parole à un spécialiste roumain; mais dès maintenant nous avons pu noter quelques-unes des tenues nouvelles, grâce à l'amabilité de notre collègue du Passepoil, M. le Baron J. Baeyens, secrétaire de l'ambassade à la légation de France à Bucarest, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements pour ses nombreuses communications. Les tenues de campagne conservent la nuance kaki avec la coupe française et le casque de nos poilus; mais dans les grandes tenues nous noterons:

1^o Le régiment d'infanterie de la garde: « Michel le Brave », dont le bonnet de fourrure retombant à gauche, rappelle la coiffure des montagnards, ornée du monogramme royal, d'une plume de dindon et de la cocarde roumaine (bleu, jaune et rouge). Les aiguillettes compliquées, le col et les pattes de parements rappelant l'influence allemande, l'équipement en cuir blanc forment un ensemble très particulier.

2^o La compagnie hors cadre, dont l'uniforme ci-contre est dérivé du précédent et qui constitue la « Garde du Palais ».





Compagnie hors cadres "Garde du Palais"



Garde de l'Étendard du Régiment "Escorte Royale".

3° Les régiments de Chasseurs, où, sur la photo ci-dessous, nous voyons la garde du drapeau de l'un d'eux, (9^e régiment) et dont la plume de coq retombant du chapeau, évoque le souvenir des « Bersaglieri ».

4° Enfin le régiment d'Escorte Royale dont la garde du drapeau défilant à pied, fait songer irrésistiblement aux parades de Potsdam.

Avant de clore cet article, disons un mot des distinctions de grade des officiers. Elles résident presque uniquement dans la patte d'épaule qui est pour les Officiers subalternes en drap de couleur distinctive, barrée transversalement d'une, deux ou trois soutaches d'or ; pour les officiers supérieurs en drap de même couleur, coupée dans la longueur d'un galon doré et barrée des mêmes soutaches suivant les grades (voir dans la planche hors texte les deux officiers d'aviation). Enfin pour les généraux d'une patte entièrement couverte de galons brodés d'or et barrée des mêmes soutaches. Exceptionnellement les officiers du régiment d'Escorte Royale portent des épau-
lettes d'or ornées sur le dessus du plateau d'une couronne d'argent. Nous avons été obligés de laisser entièrement en jaune le ceinturon et la banderole que portent tous les officiers en grande tenue. Dans la réalité ce ceinturon porte deux filets bleus encadrant un filet rouge dans le genre de ceux que nous avons pu figurer sur le harnachement ; la plaque de ceinturon porte elle aussi une couronne en argent.

Enfin notons que le fond de notre planche représente la place où se passent les revues et où ont été prises à la fin de Mars 1931 à l'occasion de la prestation de serment des recrues, toutes les photographies reproduites ici.

Commandant E. L. BUCQUOY



Garde du Drapeau du 9^e Régiment de Chasseurs

La Première Exposition de la Société de Collectionneurs de Soldats d'Étain.

Elle vient de prendre fin après avoir remporté un succès très remarqué. Messieurs Mignot, avec toute la bienveillance dont ils sont coutumiers, avaient mis à la disposition de nos membres une bonne moitié de leurs magasins du 39, rue des Saints-Pères et le 29 mai, jour du vernissage, une assistance nombreuse et intéressée se pressait pour admirer la finesse des peintures et l'ensemble attrayant des dioramas. Il y avait foule au Plat d'Étain et l'un de nous, M. Christian Gérard, salua notre distingué président, M. Armont, en quelques mots délicatement exprimés. Parmi l'assistance on remarquait le commandant Bucquoy, qui nous a rendu tant de services en s'attachant par le «*Passepoil*» et par ses cartes des Uniformes du 1^{er} Empire à rétablir exactement l'histoire du costume militaire français; M. Rousselot, le peintre si documenté et l'auteur des belles figurines éditées par MM. Mignot et par quelques étrangers (qui, dans un groupe d'érudits, discutaient, avec animation); M. et M^{me} Thiriart, venus de Bruxelles, le dessinateur Jean Droit, le peintre militaire Leroux et un grand nombre d'amateurs et de collectionneurs, tous aussi intéressés que joyeux.

Pour donner un compte rendu à peu près fidèle de cette manifestation qui a prouvé notre vitalité et la valeur d'un grand nombre de nos membres, il faudrait presque éditer un opuscule. Aussi je ne ferai seulement que passer rapidement en revue cette exposition, en me permettant toutefois quelques remarques qui n'ont, d'ailleurs, pas pour but de critiquer tel détail d'uniforme ou telle action de guerre représentée mais de montrer aux exposants ce qui peut être à rectifier dans leur façon de peindre une figurine ou de comprendre un fait d'armes passé.

1^o Peintures fines et soudures. — J'ai entendu de nombreux visiteurs s'extasier devant les planches exposées et j'avoue que je partage leur admiration.

Trois des collectionneurs qui peignent eux-mêmes sont à nommer au premier rang et je ne pense pas être contredit en montrant en MM. Alexandre, Dillet et Blondel de dignes successeurs de Meissonier tant par le fini des détails que par la recherche de l'exactitude des uniformes représentés. Les cuirassiers de Scheibert et les artilleurs de Mignot peints par M. Alexandre donnaient une idée de ce qu'on peut obtenir au maximum comme peinture fine et les soudures et peintures de M. Blondel n'étaient pas moins intéressantes. A noter dans l'État Major du 1^{er} Empire du capitaine Dillet, certain cheval gris pommelé qui dénote un travail particulièrement difficile et fort bien réussi. Venaient ensuite les magnifiques planches du capitaine Borie, de M. Metereau, de M. Henri Borie, de M. Noiret. Une seule critique relative à une soudure de M. Alexandre pour un cheval de trompette d'artillerie au galop dont le mouvement me semble bien douteux.

Si maintenant nous examinons les œuvres des peintres et des artistes de métier les collections de M. Paul Armont, de M. Ch. F. Keller et de M. Gérard donnaient une magnifique réalisation de ce que peut rendre une peinture savante sur des figurines qui n'ont que quelques millimètres de haut et qui demandent un travail de miniaturistes.

Incontestablement les uniformes gris des régiments de la Reine d'Orléans et de Condé, les tenues bleues des cuirassiers du Roi montraient avec quelle maîtrise M. Douchkine a pu faire revivre la beauté des costumes du temps du Roi Soleil. Les trompettes étaient de petits chefs d'œuvre et M. Armont peut s'enorgueillir à juste titre de posséder la plus belle collection du monde. Les peintures d'Hamel n'étaient pas moins remarquables bien que se rapportant aux uniformes moins étincelants de la cavalerie française sous Louis XVI. Cet artiste avait aussi décoré les figurines d'infanterie de la Révolution de M. Mignot — et l'artillerie de la Guerre de Trente ans de M. Ch. F. Keller. Je m'en voudrais de ne pas citer, dans la collection Keller les otages (fig. Gottstein et Lelong) peints par M^{me} Metayer ainsi que les drapeaux des demi-brigades suisses et les drapeaux des Suisses de Louis XV peints par notre jeune collègue, M. Burkhalter.

Je crois devoir joindre à ces planches le diorama très curieux et bien spécial de M. Walter, qui était plus une histoire de l'uniforme des pompiers de Paris et d'Alsace de 1767 à 1931 qu'un tableau réalisant une scène militaire.

2^o Les Dioramas. - A mon avis les dioramas reflétaient deux compréhensions différentes et je crois préférable, pour en parler, de les classer séparément : les dioramas-tableaux et les dioramas réels.

a) Les dioramas-tableaux. - J'appelle ainsi les dioramas qui n'ont pour objectif que de grouper un certain nombre de figurines pour en former un tableau aussi vivant que possible et ayant sur la toile du peintre l'avantage de la profondeur. C'est une vue stéréoscopique. La proportion des effectifs n'entre pas en jeu ; le terrain est modelé pour la présentation des personnages et le décor n'est que secondaire et souvent inexact.

Dans ce genre nous classerons au premier plan la bataille de Valmy et le bois des Caures de M. Forterre, ainsi que l'épisode de Sidi-Brahim et la surprise d'un village Caffre par les Anglais, du capitaine Borie. M. Forterre avait aussi exposé un "Napoléon" et son état-major, mais les 60 ou 70 figurines de ce tableau étaient un peu trop serrées et l'effet recherché n'était pas atteint. Par contre les éclairages de la « Retraite de Russie » et du « bois des Caures » étaient excellents. Ils sont à imiter de même que l'effet d'éclatement d'un 210 sur les tranchées attaquées par l'infanterie allemande. Il y a là des idées très heureuses à approfondir et à exploiter. — Ancien chasseur à pied de la Grande Guerre (il servait je crois au 1^{er} B. C. P.) le capitaine Borie a glorifié l'histoire des chasseurs par sa belle reproduction de la défense du Marabout de Sidi-Brahim avec la mort héroïque du Capitaine Dutertre et par l'attaque de la ferme (épisode de la guerre de 1870, bataille de Coulmiers). — M. Gaucher et M. de Lanux avaient exposé, le premier, la bataille de Montereau et le second un épisode de la guerre de Sécession mettant en scène l'état-major sudiste et des corps

curieux et peu connus tels les tigres de la Louisiane, en costume de zouaves à veste rouge et large culotte rayée de bleu. — Le centenaire de la Conquête de l'Algérie avait inspiré M. Lairez (combat dans le sud algérien) et MM. Mignot dont l'épisode représentait une charge de chasseurs à cheval débouchant de 3/4, les derniers cavaliers étaient peints sur la toile du fond. Au point de vue coloris et finesse des peintures ce diorama est très réussi. — M. Lelong présentait les funérailles du Maréchal Foch et la marche du sacre de Charles VII ainsi que des lansquenets en marche (figurines de grande taille d'Heinrichsen). Une revue des troupes espagnoles sous Alphonse XIII était tout à fait d'actualité mais les figurines auraient gagné à être moins massées. — Enfin M. Léopold Marchand montrait une prise de Prague en 1757 et un épisode d'Iéna dans lequel figurent à tort quelques chasseurs à cheval de la Garde alors que l'escorte de l'Empereur avait été fournie par le 1^{er} hussards. — Dans cet ordre d'idée je citerai encore l'épisode de la guerre de l'indépendance belge de 1830 réalisé entièrement par M. Thiriar et qui est un modèle du genre, puis la halte de l'Empereur de MM. Mignot, véritable petit tableau qui ne groupe que 10 figurines, et leur « vie dans les régions polaires » tout aussi réussi que le précédent.

b) *Les Dioramas réels.* Ce sont ceux établis d'après une réduction des effectifs en présence et d'après des cartes topographiques donnant une idée exacte du terrain de l'action.

A noter l'entrée des Français à Ribeauvillé de M. Ch. F. Keller dans le décor exact de la petite cité alsacienne avec sa tour des bouchers, sa mairie, son pharmacien ; mais il fait défiler par 6 alors qu'en 1918 l'infanterie défilait par 4 et il a omis un état-major de régiment qui aurait été tout à fait à sa place puisque le drapeau claqué joyeusement au vent du Rhin.

Les deux dioramas les plus importants, celui de M. Hofstetter sur la bataille de Lützen en 1632 et le mien sur Marengo en 1800, rentraient à plein dans cette compréhension que le diorama doit montrer le plus possible ce qui fut. (effectifs et terrain à une échelle fixe).

M. Hofstetter avait fait brosser un fond d'après le célèbre tableau de Braun et d'après une gravure de l'époque de Mérian montrant, sur la gauche, Lützen en feu, et au centre les fourgons à bagages des troupes de Gustave-Adolphe qui à la tête de 6 régiments de cavalerie finlandaise s'apprêtait à charger. Sans nous être consultés j'avais pris la même échelle que lui soit 20 % de l'effectif réel. Ses 500 figurines représentaient donc 2500 hommes et mes 850 plus de 4000. Les escadrons finlandais présentaient une très belle masse de cavalerie telle qu'un commandant du centre de l'armée suédoise devait la voir et cela malgré l'erreur de présenter les figurines de face c'est-à-dire en lame de couteau. Cette erreur était habilement redressée par l'emplacement choisi par M. Hofstetter dans la vitrine à droite de l'entrée, ce qui obligeait le spectateur à voir l'imposante ligne de flanc. Cette reconstitution, remarquable même dans le détail des costumes et des physionomies, a été très admirée et elle le méritait.

De mon côté j'occupais la place la plus en vue et la plus étendue (1 m. 50 sur 2 m. 30). Je m'étais efforcé de représenter le moment décisif de la bataille de Marengo, lorsque Desaix avec la division Boudet et Kellermann avec la grosse cavalerie et le 8^e dragons, avaient profité de la canonnade de toutes les pièces de l'armée pour charger de front et de flanc la colonne autrichienne

du général Zach. Ce diorama établi à l'échelle de 1/1000 pour le terrain fut beaucoup remarqué et quelque peu critiqué, non sans raison d'ailleurs. Il était l'opposé de ceux de MM. Mignot mais il faisait assister véritablement à un combat décisif ce qui nécessitait la mise en place de nombreuses figurines. Et encore les divisions Saint-Cyr, Lannes, Chambarlhac et Gardanne étaient figurées sur le décor ainsi que la Garde consulaire formée en carré à l'aile droite et la brigade de cavalerie Rivaud. Du côté autrichien c'étaient les divisions Kaim et Haddick, le corps du général Ott et la cavalerie d'Elnitz qui étaient peints de sorte que je ne mettais en ligne qu'une faible partie des armées ennemies mais juste au point décisif et au moment psychologique.

Les critiques fondées se rapportaient aux uniformes des tambours de l'artillerie, à la tête de colonne de la 59^e demi-brigade, à la personnalité de Marmont, commandant de l'artillerie, qu'on prenait pour Bonaparte et à ce que l'évènement représenté n'avait pas besoin d'une exactitude rigoureuse, le spectateur n'ayant pas une possession suffisante de l'histoire pour apprécier les détails vus dans un aussi vaste ensemble.

c) Les décors. Reste à dire un mot des fonds, presque tous dûs au pinceaux de MM. Forterre et Gaucher. Le premier avait réalisé pour Valmy une très heureuse perspective et des tons d'automne réussis. Pour ses autres dioramas ses effets lumineux venaient compléter à merveille la simplicité du décor.

Parmi les fonds de M. Gaucher ceux des dioramas de M. Marchand étaient à placer au premier plan ainsi que celui de la bataille de Montereau. Celui-ci était peut-être le plus exact, le plus intéressant et le clou de cette exposition. A remarquer aussi ses décors de Lützen (établi d'après des documents sérieux) et de Marengo, dessiné d'après les documents de la section géographique de l'armée et les aquarelles de Battesti de l'époque.

Je ferai aussi une place toute particulière au sergent Ruet du 131^e R. I., qui avait brossé, en tons chauds, les décors du capitaine Borie et fabriqué une partie des accessoires.

Cette exposition d'essai a été un véritable succès et ce succès est dû, pour une très grande part, à l'activité de notre dévoué secrétaire, M. Keller. Il en a eu l'idée ; il a su entraîner les uns et les autres ; il a été l'animateur de notre société et il a réussi. Cette exposition a montré que notre société vit et prospère et qu'un véritable esprit de camaraderie lie tous ses membres. Elle a fait la preuve de l'érudition, des connaissances particulières du plus grand nombre des sociétaires et de leur conscience artistique et militaire. Elle a été visitée par des amateurs belges, allemands et même américains et par une foule de français. La presse, et particulièrement l'*Intransigeant* et l'*Excelsior*, ont glorifié le soldat fin et montré ce qu'on pouvait en attendre et en obtenir.

Elle a mis en valeur la fabrication française qui se classe d'un seul coup, au premier rang grâce à la tenacité et à la foi de MM. Mignot et elle prépare magnifiquement l'avenir de cette industrie qui égale ses concurrents étrangers si elle ne les surpasse pas.

J. BESNUS

QUESTIONS ET RÉPONSES

Réponse à la 64^{me} question. — L'opinion émise rencontre l'adhésion générale: *plaque de société de vétérans*, mais en raison de sa minceur, personne n'a pu préciser où ni comment elle se portait.

Réponse à la 65^{me} question posée par M. Lespinasse: Plusieurs collègues nous confirment que ces épées proviennent du Royaume d'Italie. Bottet (page 49) parle d'un sabre à tête d'aigle ayant appartenu à la Garde Royale italienne. M. Ch. Leroy possède une épée du même genre avec tête d'aigle identique, dont la demie-coquille porte une grenade dans un cor entouré de branches de chêne et d'olivier. Il l'a cataloguée comme sabre d'officier de Carabiniers d'Infanterie légère Italienne. Cependant les fourreaux métalliques et les fusées d'ivoire des armes de M. Lespinasse ont paru étranges au collectionneur averti qu'est M. Ch. Leroy, et il se demande, en raison également de la forme bizarre des branches de garde, si on ne se trouverait pas là en présence d'armes d'origine américaine, ou même sud-américaine ?

Réponse à la 67^{me} question posée par M. Cura: M. Benigni nous apporte la solution, Ce sabre, d'après lui, armait les membres de la Prévoté spéciale à certains régiments de Dragons étrangers; d'où la figure et l'inscription «Justicia». Quant à la lettre W couronnée je serais assez disposé à y voir le monogramme du propriétaire du régiment.

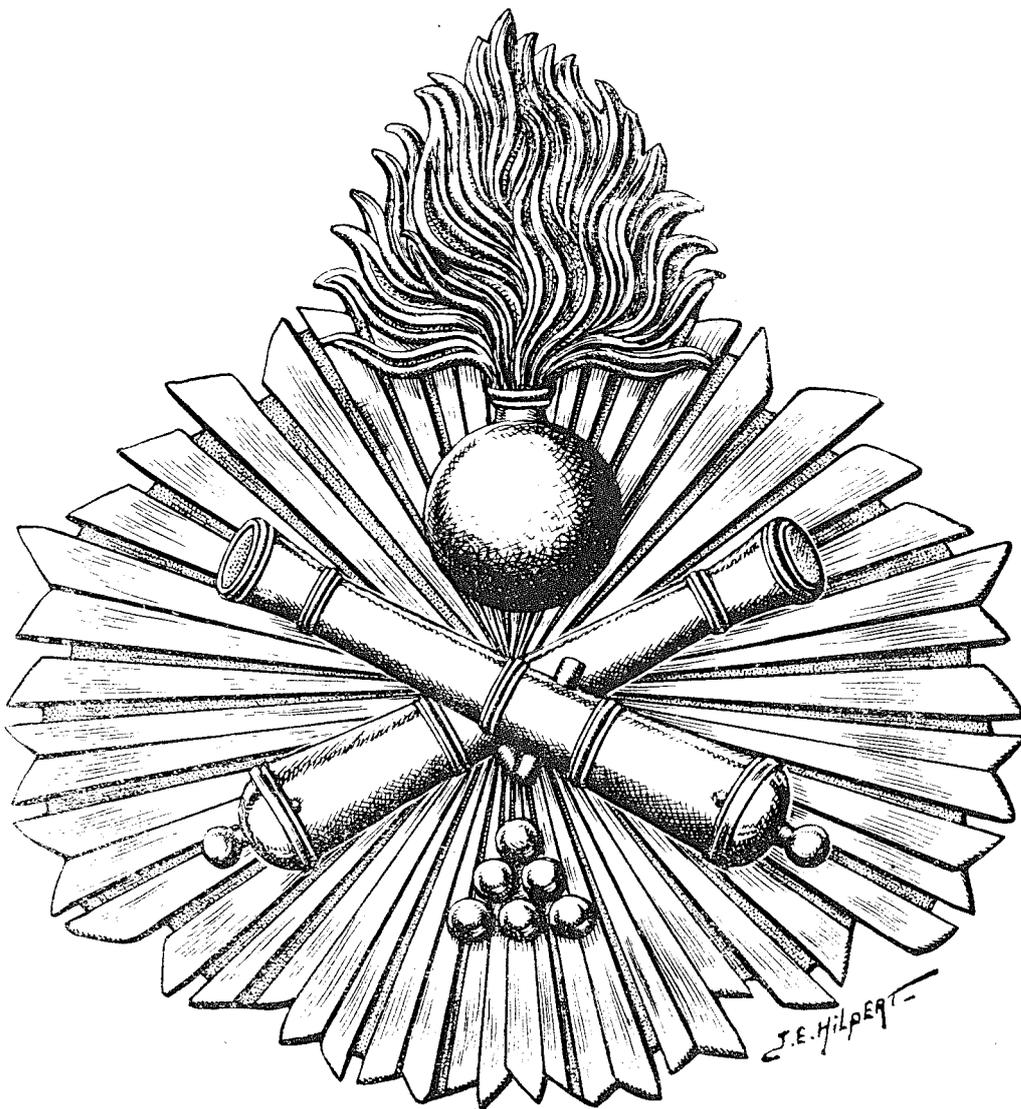
69^e Question (posée par M. le capitaine de Saint-Amand). Peut-on identifier la plaque ci-contre en cuivre (hauteur 125^{mm}) assez épaisse les motifs bien en relief, fixé jadis aux 4 extrémités du losange par des tenons soudés. Il semble par les motifs représentés qu'il s'agisse d'une plaque portée par un timbalier tambour ou musicien de l'armée polonaise, peut-être du grand duché de Varsovie; mais à quel corps l'attribuer et sur quelle partie de l'uniforme la placer ?



70^{me} Question (posée par M. Griesser). Pourrait-on m'indiquer une source, où trouver la représentation exacte, à une échelle convenable, du matériel d'artillerie en service en 1870 ? (en dehors de l'ouvrage de Molzheim).

71^{me} Question (posée par M. Griesser). Connait-on des documents indiquant d'une façon précise l'organisation de la marine française au service à terre, en particulier au début de la campagne de 1870, ainsi que des différents uniformes portés à cette époque par les divers détachements (en dehors des dessins de Valmont de la Bibliothèque nationale).

72^{me} Question (posée par M. Giffard). A quelle armée attribuer la plaque ci-dessous en cuivre, grandeur nature ?



ÉCHOS ET NOUVELLES

Au Musée Maréchal Franchet d'Esperey. A la suite des reconstitutions d'uniformes effectuées pour le Centenaire de la conquête de l'Algérie, le Musée Maréchal Franchet d'Esperey, installé à la casba d'Alger dispose d'un certain nombre d'uniformes complets du corps de débarquement de 1830 (Grenadiers, Fusiliers et Voltigeurs d'Infanterie de ligne. Chasseurs d'Infanterie légère, Chasseurs à cheval, Artilleurs, Sapeurs du génie, Trains, Infirmiers, C. O. A., Gendarmes), des uniformes de Chasseurs d'Orléans 1845, ainsi que des uniformes des troupes d'Afrique à certaines époques (Zouaves 1832, Tirailleurs 1841, Légionnaires 1831-1847 et 1867, Chasseurs d'Afrique 1832-1847 et 1858-1862, Spahis 1834, Trompettes de Spahis 1845).

Il dispose également d'objets divers : boutons, plaques de shako, armes à silex, sabres briquets avec fourreau, tonnelets-bidons, peaux de bouc, etc.

Toutes ces tenues et objets détachés seraient cédés à des conditions particulièrement avantageuses.

Pour renseignements complémentaires et pour entente, écrire à M. le Directeur du Musée Maréchal Franchet d'Esperey, Etat-major du 19^{me} corps d'armée Alger, en précisant les uniformes ou objets dont on envisage l'acquisition.

Nécrologie. — Le monde de la curiosité militaire vient d'être attristé par la mort d'un de ses vétérans, le maître Job décédé il y a quelques semaines à Paris à l'âge de soixante-dix ans.

Jacques Onfroy de Bréville (Job), à la fin du siècle dernier, se spécialisa dans l'illustration historique et militaire, ce qui l'amena fatalement aux études d'uniformes. Il illustra de nombreux albums historiques pour la jeunesse qu'écrivit Montorgeuil et qui sont les chefs d'œuvre du genre. Ses albums de Bonaparte et de Napoléon, sont remarquables. Membre de la Sabretache depuis 1895 et membre d'honneur du Passepoil dès ses débuts, Job restera surtout dans le souvenir de nos collègues comme l'illustrateur des « Tenues des troupes de France », où pendant quatre ans en collaboration de Cottreau il a publié des quantités de types inédits. Entre temps il peignait de nombreuses toiles ou panneaux décoratifs. Depuis la guerre il s'était intéressé au cinéma en aidant à la réalisation de nombreux films par sa connaissance des costumes à travers les âges. Il fut en particulier le dessinateur du « Miracle des Loups ». Fatigué et déprimé, il s'était, ces dernières années, retiré peu à peu des diverses sociétés dont il faisait partie et ne sortait plus guère de son hôtel si artistiquement installé dans la villa Guibert.

C'est là que, pendant des longues années, il accueillait avec la plus grande courtoisie les amateurs d'uniformes, et les documentait avec amabilité. On permettra au directeur du Passepoil de rappeler avec quelle bonne grâce il collabora à notre bulletin et à la publication des « Uniformes du Premier Empire » où il produisit entre autre la remarquable série 72 sur l'Empereur, et pour laquelle il a laissé encore plusieurs planches non encore parues. C'est un grand artiste, un connaisseur érudit et un homme aimable qui disparaît et auquel le Passepoil adresse un adieu ému et reconnaissant.

E. L. B.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

Assemblée Générale. — La douzième assemblée générale du Passepoil a eu lieu le 20 Septembre à Strasbourg à la Section Alsacienne du Musée de l'Armée, sous la présidence de M. G. Schweitzer. De l'exposé fait par M. le Commandant Bucquoy, il résulte que la situation financière est satisfaisante pour l'instant, mais que la publication des numéros spéciaux menace de la troubler. En effet, trop de membres de la société ont complètement négligé d'acquiescer ces 4 numéros dont certainement soit l'un soit l'autre est de nature à les intéresser. Deux sont parus, celui sur les *Sapeurs Pompiers d'Alsace* et celui sur *l'Armée belge*. Celui sur *l'Armée polonaise* paraîtra à la fin de l'année, et celui sur *l'Armée de Condé* au début de 1932. Le comité émet le vœu que tous les membres s'inscrivent pour l'un ou pour l'autre de ces ouvrages, et permettent ainsi à la société de récupérer au moins en partie les frais engagés par la publication de ces 4 numéros.

Les cotisations pour 1932 sont fixées au même tarif que pour 1931. M. le Médecin L.-Colonel Ferron, membre sortant du comité est réélu à l'unanimité. M. le Baron Grouvel est élu également à l'unanimité membre du comité en remplacement de M. Henri Bretegnier, membre sortant. La treizième assemblée générale aura lieu à Strasbourg le dimanche 19 Septembre 1932.

Années antérieures. Nous sommes heureux de signaler à nos abonnés que la collection complète du Passepoil (années 1 à 10) a été vendue dernièrement à Paris au prix de 1800 francs et qu'un exemplaire de l'année 1922 (épuisée) a été payé par un de nos collègues le prix de 260 francs; c'est dire la valeur acquise par notre bulletin. Nous rappelons à ceux de nos membres qui voudraient compléter leur collection, qu'ils peuvent encore trouver au secrétariat une partie des années antérieures au prix de 60 francs chaque. Le prix sera porté à 80 francs après le 1^{er} Janvier 1932.

Liste des Membres. — Ont été admis dans la Société au cours des 2^{me} et 3^{me} trimestres 1932 :
Comme Membres Actifs: MM. Ariès à Paris, Berland à Poitiers, Commandant Baulard à Perpignan, H. Bonazzi à Paris, R. Clavreuil à Paris, H. Delattre à Lille, Capitaine Gadebled à Boulogne-sur-Mer, Lairez à Paris, A. Lejeune à Paris, A. Leroux à Paris, Montamat à Marseille, M. Toussaint à Paris, Général Vandenberg à Antibes.
Comme Membres correspondants: Le Chevalier Anselmo Cervi à Milan, M. J. Drexler à Neustadt, Le Capitaine Gepner à Okocim, M. F.G. de Wilde à Leiden.
Comme Abonnés: Le Musée Franchet d'Esperey à Alger, la 19^{me} Légion de Gendarmerie à Alger, la librairie Munier à Paris.

Le Directeur de la publication : Commandant E.-L. BUCQUOY
Le Gérant : E. NUSSBAUM Imprimerie Coopérative de l'Aube



VOLONTAIRES DE LUXEMBOURG — 1780-1782
Nouvel uniforme . Sapeur — Tambour-Major — Musicien.



VOLONTAIRES DE LUXEMBOURG — 1780-1782
Nouvel uniforme : Major et Colonel — Ancien uniforme : Chasseur.



OFFICIERS D'ORDONNANCE DE LOUIS-PHILIPPE A EU — 1843
Officier de Cuirassiers — Officier de Marine — Officier de Chasseurs d'Afrique — Officier d'Infanterie Légère.



ARMÉE ROUMAINE — NOUVEAUX UNIFORMES — 1931
Régiment d'Infanterie de la Garde
" Michel-le-Brave "
Soldat — Grande tenue

Régiment d'Escorte royale
Officier
Grande tenue

Aviation
Major
Petite tenue d'été

Aviation
Lieutenant
Grande tenue

CENTENAIRE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

1831-1931

LIVRE D'OR

*L'ombre de son Drapeau a couvert la
terre entière, et sur les traces de ses pas
vainqueurs, le soleil ne se couche pas.*

Maréchal FRANCHET D'ESPEREY.

Tous les membres du Passepoil ont suivi dans le détail les magnifiques Fêtes de Sidi-Bel-Abbès, au cours desquelles, la Légion Étrangère, ayant à sa tête son glorieux chef, le Général Rollet, a, le 30 avril dernier, devant M. le Maréchal de France Franchet d'Esperey et le Gouverneur Général de l'Algérie, inauguré le splendide monument élevé à leurs Morts par la piété des Légionnaires.

Désireux de fixer dans la postérité le souvenir de ce Centenaire, le Général Rollet, premier Légionnaire de France, a confié depuis deux ans à un petit groupe d'historiens militaires, la rédaction du LIVRE D'OR DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE.

Edité par la Légion elle-même, il importe avant tout d'affirmer que cet ouvrage ne revêt aucun caractère commercial : de même que le Monument élevé dans la cour de la Caserne Viénot, ce livre, dont on peut dire qu'il est écrit par les Légionnaires au cours de Cent années de fastes militaires, est surtout pour eux et pour les amis de la Légion.

Le Monument sera un symbole de leur Gloire, le Livre d'Or en sera le témoin.

Mis en souscription depuis le 30 avril dans les six Régiments Etrangers actuels et dans les Sociétés d'Anciens Légionnaires éparses à travers le monde, l'ouvrage obtient auprès d'eux le plus beau succès et plus de deux tiers de l'édition se trouvent absorbés.

La Légion, persuadée qu'ils voudront participer à l'œuvre qu'elle a entreprise pour rappeler le souvenir d'un passé exceptionnellement glorieux, œuvre dont le but patriotique n'échappera à personne, vient maintenant faire appel aux membres du Passepoil auxquels un certain nombre d'exemplaires ont été réservés.

Le prochain numéro contiendra un bulletin de souscription. Sa lecture permettra à nos collègues de juger de l'importance de l'ouvrage et de l'effort fait par la Légion pour le donner à un prix très modique.

*Le Comité de rédaction du Livre d'Or
de la Légion Etrangère.*

ANNONCE

M. ALBERT LOCKWOOD

15, Trinitatisstrasse, CHEMNITZ XV (Saxe)

désire céder quelques planches originales, coloriés à la main de
HARRY PAYNE de différents modèles d'exécution sur les
uniformes de campagne de l'armée anglaise en 1815 à Waterloo.

Vient de paraître :

Les Uniformes des Troupes de la Marine

ET DES

Troupes Coloniales et Nord-Africaines

des origines à nos jours

par ALBERT DEPRÉAUX

Edition spéciale de luxe, à tirage limité, de l'ouvrage publié à l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de 1931, sous le haut patronage du Ministère des Colonies et de la Section historique de l'Armée.

Ouvrage documentaire, orné de 48 superbes planches hors-texte, dont 39 aquarellées, et de 60 illustrations dans le texte, dont 12 en couleurs, d'après les documents du temps. Couverture rehaussée d'une reproduction en couleur. Ecrat en 4° carré (22,5 x 28 cent.).

Il a été tiré de cet ouvrage 250 exemplaires, en deux séries :

1° 10 exemplaires de grand luxe sur Japon impérial, numérotés de 1 à 10, l'exemplaire 500 frs.

2° 240 exemplaires sur Japon français de Barjon, numérotés de 11 à 240, l'exemplaire 300 frs.

Adresser les souscriptions au Secrétariat de «la Sabretache», 27, rue Jean-Goujon, PARIS-VIII

AU PLAT D'ÉTAIN -- JOUETS

Société à Responsabilité limitée au Capital de 340.000 francs

37^{QUAIEN} ET 39, RUE DES SAINTS-PÈRES - PARIS-VI^E

Anciennes Maisons LUCOTTE et MIGNOT réunies

Spécialité de soldats de plomb fins pour collections

Reconstitutions historiques -- Accessoires

SEULE MAISON EN FRANCE SPÉCIALISÉE DANS LE SOLDAT DE COLLECTION

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la Société d'Etudes des Uniformes " Le Passepoil " est patronnée par un Comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la Société admet des abonnés à son bulletin.

COMITÉ ACTIF

G. SCHWEITZER

(Président)

Commandant E.-L. BUCQUOY

(Fondateur)

V. HUEN

(Vice-Président)

FRITZ KIEFFER

E. NUSSBAUM

Médecin-L¹-Colonel FERRON

(Secrétaire-Trésorier)

Capitaine BOUTMY

H. BRETEGNIER

Capitaine DARBOU

11^e ANNÉE - N^o 4

QUATRIÈME TRIMESTRE 1931

Numéro consacré à l'Exposition Coloniale
et aux Troupes ayant servi aux Colonies

LE PASSEPOIL

BULLETIN ILLUSTRÉ
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES
(paraissant 4 fois par an)



IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE LAUBE

Kupff.
L. P.

1620

SOMMAIRE DU N° 4

— Avant-propos	73
— La Participation de l'Armée à l'Exposition Coloniale — par H. Boisselier	74
— L'Armée Coloniale en Soldats d'étain — par Ch. F. Keller	80
— Le Marquis de Bussy et ses Soldats dans les Indes, 1751-1754 — par le Baron R. Grouvel avec une planche en couleurs hors-texte n° 13 de L. Roussetot	81
— Bibliographie — par E.-L. B.	84
— Les Troupes Françaises en Cochinchine sous le Second Empire — par le C ^{no} R. Darbou	85
— Soldats d'Indo-Chine — par H. Boisselier avec une planche en couleurs hors-texte n° 14 de H. Boisselier	89
— Les Escadrons légers Tcherkess, 1922-1931 — par le Commandant E.-L. Bucquoy avec deux planches en couleurs hors-texte n° 15 et 16 de E. L.-Bucquoy ...	93
— Bulletin de la Société	102
— Table des planches en couleurs de l'année 1931	103
— Table des matières de l'année 1931	104

LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois

Cotisation de Membre ou Prix de l'Abonnement pour 1931 et pour 1932 :

	France	Étranger
Avec envoi sous bande	60 fr.	66 fr.
Recommandé	65 »	73 »
Avec envoi sous tube	65 »	72 »
Avec envoi sous tube recommandé	70 »	78 »

Les années 1921, 1923, 1924, 1925, 1928 1929 et 1930 du *Passepoil* sont en vente au Secrétariat au prix de soixante francs chaque. Les années 1922, 1926 et 1927 sont épuisées.

Adresser :

1° Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition au Secrétaire,
M. Émile NUSSBAUM, 2, rue de la Forêt-Noire, Strasbourg.

Compte Chèque Postal N° 7750, Strasbourg

2° Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,
M. le Commandant BUCQUOY, 20^{bis}, quai de Dampierre, Troyes.

AVANT-PROPOS

Si 1930 fut pour les collectionneurs d'uniformes, l'année du Centenaire de l'Algérie, 1931 sera certainement celle de l'Exposition Coloniale. Cette Exposition, avec les manifestations qui l'ont accompagnée, a déterminé dans le pays tout entier et même à l'étranger un mouvement de curiosité pour les uniformes des troupes qui ont servi la France dans la conquête et la défense de ses colonies. Aussi le Passepoil se devait-il de consacrer un numéro aux troupes coloniales, et c'est ce numéro que nous présentons aujourd'hui.

Certes il ne pouvait entrer dans notre programme de donner de ces troupes une idée d'ensemble. L'œuvre est trop vaste, et le magnifique ouvrage que M. Depreaux vient de publier sous le patronage de la Sabretache répond à ce but. Nous avons voulu simplement, d'une part faire ressortir la participation prise par l'armée coloniale et l'armée française tout entière à l'exposition coloniale, et d'autre part présenter quelques uns des types les plus curieux et les moins connus de nos troupes d'outre mer. Notre tâche a été rendue possible grâce à la collaboration de nos collègues Henri Boisselier, Capitaine Darbou, Baron Grouvel et Lucien Rousselot à celle de mon vieux camarade, le jeune et distingué Colonel d'Infanterie coloniale Derendinger, et à celle du vaillant Capitaine Collet, commandant le groupement des Escadrons Tcherkess de l'armée du Levant, auxquels le Passepoil adresse ses plus vifs remerciements. Grâce à eux tous, nous avons pu mettre sur pied un numéro abondamment illustré et comprenant 8 pages de texte de plus que les numéros habituels.

Nous n'en avons d'ailleurs pas terminé avec l'armée coloniale: le capitaine Darbou, MM. Boisselier et Rousselot préparent de concert un travail sur l'armée coloniale, dont nous commencerons la publication en 1932 et dont le but est de révéler aux lecteurs du Passepoil de nombreux uniformes ignorés, et de combler les lacunes des ouvrages actuellement parus.

Commandant E.-L. BUCQUOY

LA PARTICIPATION DE L'ARMÉE A L'EXPOSITION COLONIALE

L'Exposition Coloniale de 1931, sous la haute direction du Maréchal Liautey faisait espérer à tous ceux qui ont l'amour de nos gloires militaires, que l'Armée y prendrait une grande part ; mais on ne pouvait escompter à l'avance que cette part serait aussi grandiose et que le grand public se trouverait à chaque instant retenu par l'évocation de l'héroïsme de nos troupes coloniales.

La participation de l'Armée se manifeste partout, plus spécialement au Musée permanent des Colonies, à la pagode d'Angkooor (où la galerie militaire s'ouvre à côté de la section historique), au Pavillon des Forces d'Outre-mer, à la Tour de Bronze. Dans toutes les autres sections nos auxiliaires coloniaux sont représentés par d'alertes tirailleurs, de solides cavaliers, des gardes indigènes aux uniformes variés.

C'est une commission de l'Armée qui procéda à cette formidable organisation. De cette commission nous citerons qu'on veuille nous pardonner cette indiscrétion ! — les noms de M. le Général Calmel, de MM. le Colonel Derendinger, les Lieutenants-Colonels Bénard, Delayen. Nous voudrions pouvoir nommer les officiers de tous grades qui y participèrent, mais un rigoureux anonymat étant observé, ce n'est que par des bribes de conversation que nous en avons pu connaître quelques membres, membres auxquels nous devons une très grande reconnaissance. Ce groupement s'assura la collaboration de quelques compétences du monde des écrivains et des artistes spécialisés dans la question militaire : nous citerons M. A. Depréaux le distingué Directeur du Carnet de la Sabretache et notre ami le peintre Rousselot, tout désigné par ses études sur le Centenaire de l'Algérie, pour exécuter les maquettes des uniformes des Troupes Coloniales à travers l'histoire. Il fut décidé qu'un ouvrage consacré à l'histoire de ces troupes serait publié spécialement en commémoration de l'Exposition. M. Depréaux se mit à l'œuvre, cet ouvrage : « Les Uniformes des Troupes de la marine et des Troupes coloniales et Nord-Africaines des origines à nos jours », véritable monument d'érudition et de clarté, souligne la part glorieuse de ceux qui contribuèrent à la création de la plus grande France, précise l'organisation, les formations et les uniformes de toute les troupes qui y prirent part, ouvrage magnifiquement illustré par des documents contemporains et constituant une documentation unique : régal des chercheurs, des amateurs et des bibliophiles.

M. Rousselot eut à établir plus de quatre-vingts aquarelles reconstituant d'après le plan qui lui fut donné, les uniformes, non seulement des Troupes Coloniales proprement dites, mais encore ceux des régiments de la vieille armée : tels les Carignan-Sallière, Karrer, Cipaye et Volontaire



Régiment de Carignan-Salèze — 1664
Habit, culotte et bas bruns — Equipement cuir fauve
Boutons en drap brun — cravate blanche

de Bussy sous Louis XV, régiment du Cap, troupes de Marine, Matelots de Francis Garnier, Soldats noirs et jaunes d'avant-guerre. Il faudrait énumérer les aquarelles une par une, mais ce que nous pouvons dire c'est que l'artiste eut à lutter contre des difficultés énormes (manque de documentation officielle) et ne put aboutir qu'après de laborieuses recherches. De son œuvre, tous les visiteurs de l'exposition auront certainement gardé un excellent souvenir.

Assurée de ces concours, la commission procéda à l'organisation de ses sections particulières.

Au Musée des Colonies une section de synthèse et une section de rétrospective furent créées. En outre des souvenirs, tableaux, armes de toutes sortes qui charmèrent les yeux du public, de superbes mannequins évoquèrent les uniformes des troupes d'Outre-Mer de 1664 à 1914, mannequins de grandeur naturelle faisant défiler sous les yeux des visiteurs des uniformes inconnus, comme celui de la Compagnie du Pacifique, rappelant ceux oubliés des Marsouins de 1910 et des Sénégalais de 1914.

Au Temple d'Angkooor, des photographies, des aquarelles si vivantes du regretté Mahut, des mannequins, des pochades et des croquis pris sur le vif, firent connaître les troupes de l'Indo-Chine.

Aux Forces d'Outre-Mer, côte à côte avec la Tour de Bronze, abris sacré des drapeaux des régiments dissous, deux salles spacieuses ; au rez-de-chaussée les souvenirs des grands chefs coloniaux, les reliques des corps disparus, une exposition d'aquarelles de Rousselot sur les corps indigènes, des croquis et des photographies des mêmes corps, une débauche de documents et d'armes propres à faire rêver les collectionneurs. Au premier étage une réunion de mannequins, maquettes, photographies, peintures, croquis, destinée à mieux faire connaître les auxiliaires précieux des troupes expéditionnaires : Service de Santé, Intendance, Train des Equipages. Là aussi, l'amateur et le simple curieux se coudoyaient, le regard retenu par la Rétrospective des uniformes des services administratifs de la Marine et des Colonies due au pinceau de Rousselot, par les peintures d'Horace Vernet, les photographies des Directions d'Intendance de Madagascar, Sénégal, Indo-Chine, Syrie etc., de la Remonte et du Train.

Là ne s'arrêtèrent pas les travaux de la Commission, elle voulut faire plus grand encore, sortir des limites de l'Exposition Coloniale, présenter bien vivant à l'occasion de la Fête Nationale, revêtir de son harnois de guerre « Sans-Souci », en soldat du Roi-Soleil, guerroyant au Canada, « la Clef des Cœurs » sous l'habit blanc du Royal-Roussillon accompagnant Rochambeau en Amérique, « Chapuzot » à Madagascar, « Barnavaud » en Chine, sans oublier le tirailleur Samba-Dioph et le caporal N'Guyen, faire connaître les drapeaux des régiments de l'Ancien Régime, qui, pendant cinquante ans, combattirent aux Indes, au Canada, aux Antilles. C'était une grande œuvre, se fut une belle réalisation. Tout d'abord à l'aide des maquettes de Rousselot il fallut procéder à la confection des uniformes, coiffures, équipements, postiches (bon nombre de corps devant porter perruque) et réunir l'armement. M. L. Granier voulut bien assurer la lourde tâche de costumier et d'accessoriste. Mais ce n'était pas tout qu'habiller, équiper, armer des



Régiment d'Artillerie des Colonies
Sergent — 1784

Pompon rouge; habit, col et revers bleus de Roi; parements et passepoils écarlates; épaulettes écarlates; galon or et boutons cuivre; veste et culotte bleus; guêtres blanches; équipement blanc.

soldats de vêtements et d'armes d'une autre époque, il fallait les habituer à porter ces habits, à tenir leurs armes conformément à des ordonnances oubliées, leur apprendre à marcher comme jadis car il ne pouvait être dans la pensée des organisateurs de cette belle fête de faire défiler les suisses de Karrer au pas cadencé de 1930. En très peu de temps, après des répétitions réduites au minimum, il fut présenté à la population parisienne le plus bel ensemble de rétrospective militaire que nous ayons eu jusqu'à ce jour. Ce ne fut certes pas une mascarade que ce merveilleux spectacle! Officiers, soldats revêtus d'uniformes admirablement reconstitués défilèrent pendant des heures sous les yeux de la foule au son de la marche du Maréchal de Saxe.

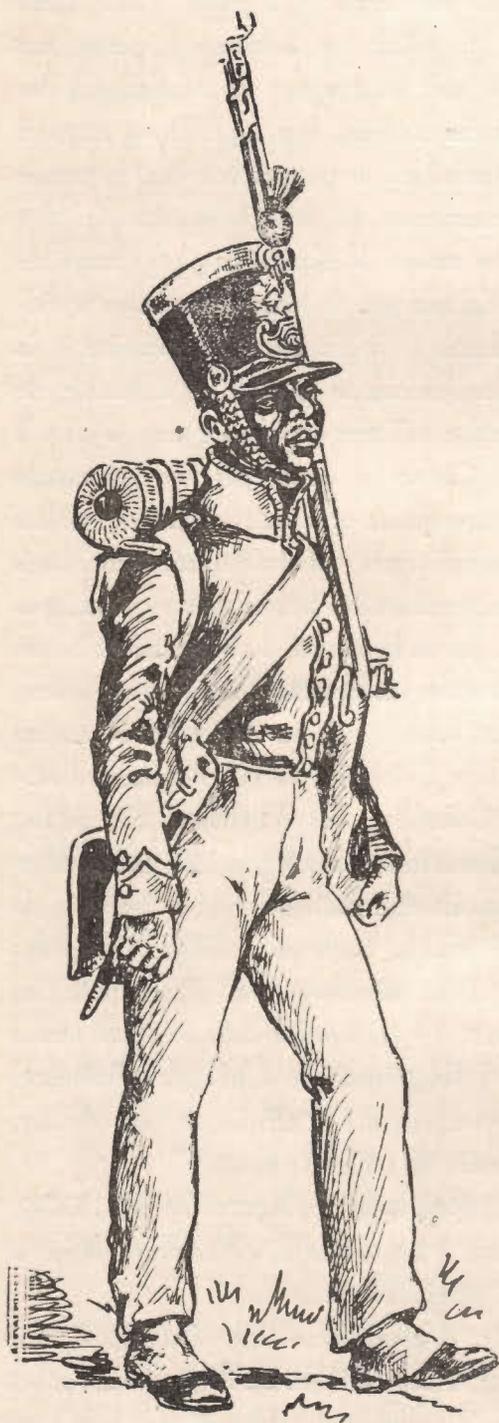
Environ six cents officiers, sous-officiers, caporaux, soldats pris au 21^e et 23^e Régiment d'Infanterie Coloniale, au 10^e Régiment d'Artillerie Coloniale, des Tirailleurs Sénégalais, Malgaches et Indo-Chinois composaient le cortège. Il ne pouvait être malheureusement question de présenter tous les corps qui avaient fait l'objet des aquarelles de Rousselot, un choix judicieux s'imposait. Le cortège fut donc composé ainsi :

1^o) Régiment de Carignan-Sallière, 1660, comprenant: 1 officier, 2 bas-officiers, 22 hommes en uniforme brun.

2^o) Régiment de Karrer Suisse, 1730, 1 officier, 2 bas-officiers, 22 hommes en habit rouge à parements bleus.

3^o) Volontaires de Bussy, 1755, 1 officier, 2 bas-officiers, 22 hommes en bonnet de peau de cabri, habit bleu de roi, revers et parements écarlates.

4^o) Royal-Roussillon, 1780, 1 officier, 2 bas-officiers, 22 hommes en uniforme blanc, revers et parements bleu de roi.

16^e Leger — Sénégalais — 1831

Shako à galon jaune, plaque et jugulaire en cuivre, pompon rouge, aigrette bleue. — Habit bleu, col, épaulettes retroussis et passepoils jaunes, boutons blancs. — Pantalon et guêtres blancs. — Etui rayé bleu et blanc. — Equipement blanc.

5°) **Royal-Artillerie des Colonies, 1785**, 1 officier, 2 bas-officiers, 22 hommes, uniforme bleu, passepoils, parements et revers rouges.

6°) **Régiment du Cap, 1785**, 1 officier, 2 bas-officiers, 22 hommes, uniforme bleu, col et parements verts, passepoils blancs.

7°) **Artillerie de Marine, 1813**, 1 officier, 2 sous-officiers, 22 hommes en shako de l'empire ou en chapeau, longue capote bleu foncé.

8°) **Les Sénégalais du 16^{me} léger, 1830**, 1 officier, 1 sergent, 11 hommes, tenue de l'Infanterie légère.

9°) **Tirailleurs Sénégalais de Faidherbe, 1865**, 1 officier, 1 sous-officier, 11 hommes, uniforme à la zouave bleu foncé galonné jaune.

10°) **Les Marsouins de Bazeilles, 1870**, 1 officier, 2 sous-officiers, 22 hommes, capote et pantalon gris fer. Képi bleu foncé, passepoils rouges.

11°) **Les Marins de Francis Garnier, 1873**, 1 officier, 2 maîtres d'équipages, 22 matelots en chapeau de paille. Vareuse à grand col bleu.

12°) **Tirailleurs Sénégalais et Haoussas, 1890-93**, 1 officier, 2 sergents, 22 hommes, chéchia rouge, paletot bleu passepoil jaune, ceinture rouge, pantalon de toile blanche.

On a pu remarquer la superbe tenue de l'officier indigène, en veste, culotte et gilet arabe bleu ciel, brodés et soutachés d'or.

13°) **Tirailleurs Malgaches, 1896-1902**, 1 officier, 2 sous-officiers, 22 hommes. L'uniforme a une grande analogie avec celui des tirailleurs sénégalais.

14°) **Tirailleurs de Gouraud, 1897-98**, 1 sous-officier, 11 hommes. L'un des groupes les plus curieux : Tirailleurs coiffés du chapeau de paille du pays, paletot de toile kaki galonné jaune ; culotte ample d'étoffe indigène rayée bleu et blanc, ceinture rouge.



Tirailleur Sénégalais de Couraud
1898

Chéchia rouge sur le chapeau de paille, pompon et cordon rouge. — Vareuse toile kaki, galon jaune. Ceinture rouge, équipement noir. Couverture en sautoir brune. Pantalon d'étoffe du pays, blanc rayé bleu. — Sandales.

15°) **Les Marsouins en Chine, 1900**, 1 officier, 2 sous-officiers, 22 hommes en tenue de toile bleue.

16°) **Tirailleurs Tonkinois, 1904**, 1 officier, 2 sous-officiers, 22 hommes en kaki, le salacco porte le couvre-nuque.

17°) **Infanterie Coloniale, 1914**, 1 officier, 2 sous-officiers, 22 hommes (mi européens, mi français de couleur des vieilles colonies) en uniforme gris fer bleuté, képi bleu foncé, passepoils rouges.

18°) **Artillerie Coloniale, 1914**, 1 officier, 1 sous-officier, 11 hommes avec la petite veste et le pantalon à bande rouge de l'artillerie.

19°) **Tirailleurs Sénégalais et Malgaches, 1914**, 2 sous-officiers, 22 tirailleurs, en tenue bleu foncé, passepoils jaunes, ceinture et chechia rouges.

20°) **Tirailleurs Indo-Chinois, 1915**, 11 tirailleurs; le salacco pointu à petite pointe de cuivre, vareuse et pantalon gris réséda, équipements de toile.

Enfin le groupe de 66 porte-drapeaux des régiments qui combattirent outre-mer de 1750 à 1790. Chaque porte drapeau portait l'uniforme d'un corps distinct : blanc, rouge pour les Irlandais, bleu pour les régiments allemands et coloniaux. Merveilleux spectacle avivé par les flammes de soie de toute couleurs, semées de fleurs de lys ou de la harpe d'Erin. Le 14 juillet à Paris, le 19 juillet à Vincennes, le 15 août à l'exposition même, la population put admirer les vaillants pionniers de notre expansion coloniale.

De quels applaudissements furent-ils salués ! Si de chaleureux vivats accueillirent les représentants de la grande guerre, quelle émotion remua la foule à l'aspect des vaillants de Bazeilles commandés par un officier incarnant si bien le chic des jeunes lieutenants de 1870. Mais l'aspect des uniformes blancs, bleus, rouges, des perruques poudrées des régiments de l'Ancienne Monarchie produisit la plus grande impression et déchaîna l'enthousiasme des spectateurs. Le même chaleureux accueil fut réservé à chaque manifestation et il n'y eut qu'un regret, c'est que cette belle évocation prit fin.

L'Exposition va fermer, avant la dispersion de toutes ces merveilles groupées ou reconstituées avec tant de peine et de soin, nous prions la Commission de l'Armée, créatrice de cette belle œuvre historique et patriotique, de recevoir les remerciements de tous les admirateurs des gloires françaises dont nous ne sommes ici que l'humble interprète.

Henri BOISSELIER

L'Armée Coloniale en Soldats d'Étain

Si certaines époques, comme la guerre de 30 ans et principalement le premier Empire, sont déjà particulièrement bien représentées en soldats d'étain, il y en a d'autres qui ont été tout-à-fait négligées jusqu'à présent et qu'il est indispensable d'équiper de toutes pièces en figurines appropriées.

Les conquêtes coloniales de la France et son armée d'outre-mer manquaient totalement (jusqu'au commencement de la fabrication française), de dignes représentants dans notre petit monde. Seuls quelques turcos, zouaves, chasseurs d'Afriques et spahis – tous pour 1870-71 – étaient parus en Allemagne. Messieurs Mignot, qui consacrent depuis quelque temps une partie de leur activité à la fabrication des soldats d'étain pour collections, et qui viennent d'organiser un concours de photographies de figurines et un concours de peinture de soldats fins par les moins de 18 ans, ne négligent nullement cette partie si importante de l'Histoire de la France et de son Armée. Après avoir débuté magistralement dans la fabrication des figurines par l'édition d'une superbe série destinée à la reproduction des principales scènes de la Conquête de l'Algérie (voir le Passepoil n° 1 de cette année), ils viennent d'enrichir nos armées liliputiennes des spahis algériens et marocains au défilé. La gravure est de Vazquez et les dessins originaux de Rousselot. Il manque encore quelques figurines, mais le Secrétaire de la Société de Collectionneurs de Soldats d'étain, qui a déjà fourni tous les dessins des figurines françaises contemporaines, vient de commander à Rousselot les dessins des figurines complémentaires. Ce sera un commencement de représentation, en soldats d'étain, de l'Armée Coloniale Française et nous comptons bien ne pas nous en tenir là !

Ch. F. KELLER

LE MARQUIS DE BUSSY ET SES SOLDATS DANS LES INDES (1751-1754)

(PLANCHE HORS TEXTE N^o 13)

Charles-Joseph Pâtissier, marquis de Bussy-Castelneau, naquit en 1718 à Bussy-le-Long, près de Soissons. Lieutenant en 1730, Capitaine en 1734, il entra en 1736, dans les troupes de la Compagnie des Indes, à l'île Bourbon et fut aide-de-camp de la Bourdonnais en 1746. Passé peu après dans l'armée de Pondichéry, sous Dupleix, il fut Commandant de l'escorte du Soubab du Dekkan, Mursapha Sing, en 1751. C'est à cette époque qu'eut lieu la fameuse campagne du Dekkan, à laquelle prit part M. de Bussy. Notre excellent ami et collègue, M. Albert Depréaux a publié dans la Revue de l'Histoire des Colonies Françaises, Tome XIX un fort intéressant article dans lequel il analyse un manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale (Fonds français — Nouvelles acquisitions — 9.358 — in-folio, mss). Il émane d'un soldat ou volontaire des troupes créées par Bussy et, comble de bonheur pour nous collectionneurs d'uniformes, donne des précisions sur les tenues portées par les camarades de l'auteur. C'est d'après ce précieux document que mon ami M. Rousselot a pu réaliser les belles reconstitutions qui illustrent cet article.

L'armée partit le 15 janvier 1751 de Pondichéry ; elle se composait de 300 Européens, 100 Cafres ou Topas, 6 pièces de canons de 2 à 3 livres de poudre, 2 mortiers de bronze de 25 livres, 8 chariots couverts à munitions. Les chefs étaient MM. de Bussy, de Kerjean, et Vincent.

Voici la description des uniformes portés à cette époque par les troupes de Bussy :

La Compagnie de Kerjean, cousin de Dupleix, avait veste, culotte et bonnet bleus ; parements, bavaroise et tour du bonnet rouges, avec une fleur de lys bleue sur le devant. Celle des grenadiers portait la veste, la culotte et le bonnet rouges, parements, bavaroise et tour du bonnet bleus avec fleur de lys rouge.

L'uniforme de la Compagnie des Volontaires était une veste, une culotte et un bonnet bleus, parements, bavaroise et tour du bonnet jaune, avec fleur de lys bleue sur le devant. Quant à celle d'Artillerie elle portait l'habit et la culotte bleus, les parements rouges avec des chapeaux.

Les troupes indigènes, Cafres et Topas, étaient habillées diversement ; on leur distribua pourtant des chernises et des guêtres blanches et bleues et des souliers

Au cours de cette campagne, après la mort de Mouzafer-Sing, roi de Golconde, et la proclamation de Salabet-Sing, comme Vice-Roi, l'armée occupa Canoul, Hyderabad, et Auren-

gabad. Le Vice-Roi en juin 1751, habilla richement pour les récompenser les troupes de Bussy. Voici la description des nouveaux uniformes :

Habits et Culottes rouges, parements et bavareses vertes, le fond des bonnets rouge et le tour vert. Sur les bonnets des sergents était une fleur de lys avec cette inscription « pericula ludus » et un cordon autour, le tout brodé en fil d'argent sur vert, avec une petite touffe de fil d'argent sur le haut. Les caporaux et fusiliers avaient sur les leurs la même broderie (sic) mais en soie blanche. C'était la Compagnie commandante ou celle de M. de Kerjean.

Celle des Grenadiers n'avait qu'une grenade rouge. Celle des Volontaires ou de M. de Bussy, avait une rosette blanche ; celle de l'Artillerie une bombe.

Pour les Cafres et les Topas, ils avaient une fleur de lys d'étoffe rouge, avec une paire de guêtres à chaque soldat. Cet habillement, donnait un fort beau coup d'œil.

Le 14 octobre 1751, M. de Bussy écrit d'Aurengabad à Duplex :

« Hier, j'ai fait sortir toutes nos troupes blanches et noires pour faire une revue générale. Nos Européens et nos Cipayes étaient très proprement habillés et même je peux dire, richement pour nos dragons, et le sont en effet. Ils ont de fort beaux habits d'écarlate, ainsi que nos troupes avec un petit galon d'or, et comme nous n'avons pas de chapeaux, tous sont en bonnets. Notre troupe avait réellement un effet admirable ».

Le 26 novembre, Bussy écrase le nabab Balladji-Badji-Rao et le 3 décembre, il surprend son camp au cours d'une éclipse de lune ; il occupe ensuite Pounah, et le 10 décembre après une nouvelle victoire s'empare de Korygam. En 1752 un armistice est signé. Bussy est promu Général de la Cavalerie de Salabet-Sing ; il fait céder à la Compagnie des Indes la province de Condavir et se fiance avec Mlle Jeanne Vincent, belle-fille de Duplex. En Janvier 1753, il tombe gravement malade à Hyderabad, se fait transporter à Mazulipatam et en mai 1753, rétabli, rejoint son poste, la sécurité des troupes françaises étant des plus compromise.

En Juin 1753, le Major des troupes M. de Montagnes de Larocque fait travailler à l'habillement des troupes : les dragons reçoivent des habits et culottes vertes, bavareses, parements et aiguilletes rouges, bonnets verts, le devant en peau de cabri, boutons de cuivre. Les Gardes du général ont l'habit rouge galonné, la culotte de même couleur, les parements verts également galonnés, les aiguilletes de fils d'or ; comme les Gardes du Corps du Roi, ils portent une bandoulière rouge et verte par carreaux, bordée de chaque côté d'un galon d'or avec un crochet de cuivre doré. Ils sont coiffés de chapeaux bordés d'or et ont les boutons de leurs habits dorés.

L'uniforme des artilleurs est un habit vert avec la culotte de même couleur, les parements rouges, les bonnets verts et rouges, un boulet rouge sur le devant, la poche en long et les boutons rouges. Les Volontaires ont l'habit et la culotte bleus, les bavareses et parements rouges, les bonnets bleus, avec le devant en peau de cabri et trois rubans blancs sur la queue, les boutons d'étain et les aiguilletes blanches.

Les étrangers, composés de déserteurs et placés sous le commandement d'un officier anglais, sont revêtus d'un habit rouge, culotte de même couleur, parements jaunes, bonnet rouge et jaune avec une fleur de lys rouge. — Les Topas reçoivent des habits et culottes couleur de chair, parements, bavaroises et boutons rouges, bonnets de couleur chair et rouge.

Les trois compagnies dites du « Corps de la Troupe » ont des habits et culottes d'étoffe rouge, parements et bavaroises verts, bonnets rouges et verts avec fleur de lys rouge sur le devant. Ces compagnies sont distinguées par les épaulettes qui sont blanches pour la première, vertes pour la seconde et bleues pour la troisième.

Le 18 Décembre 1753, Bussy occupe Hyderabad, Beder et Aurengabad. Grâce à ses succès, il fait céder à la compagnie des Indes les provinces de Moustafanagar, d'Ellora, de Ragimentrie et de Chikacole ; il est nommé Gouverneur de Mazulipatam et des nouvelles provinces. Le 4 Novembre 1754 on bénit les drapeaux qui, dit notre Volontaire inconnu : « étaient comme ceux de l'année précédente, au nombre de 13 et 3 guidons pour les Grenadiers à cheval. Toutes les compagnies étaient habillées à neuf, sauf celles du corps du bataillon ». Les Grenadiers à cheval ont des habits bleus, des bavaroises et des parements rouges, des boutons jaunes en cuivre ; ils sont coiffés de chapeaux. Les Gardes de M. de Bussy, au nombre de 12, portent l'habit rouge, les parements verts ornés d'un galon d'or, les chapeaux bordés d'or, les bandoulières rouges et vertes entrecoupées par petits carreaux et 2 galons d'or de chaque côté.

« Il y avait de plus 14 Cafres, les uns sur des éléphants, les autres à pied ; ils marchaient devant le Général lorsqu'ils sortaient ; les uns portaient des espingoles, les autres des sabres. Ils étaient habillés aussi : ils avaient de longues robes et des caleçons d'étoffe rouge avec des grands bonnets à la hussarde couverts d'une peau d'ours garnie de très longs poils, avec une grande fleur de lys d'argent sur le devant du bonnet. Les sergents portaient l'habit rouge, les parements verts bordés d'un galon d'or et pas de bavaroises. »

Le Volontaire donne encore quelques précisions sur les pavillons et drapeaux. Voici ce qu'il dit :

« Le pavillon de l'Hôpital est blanc avec une croix bleue.

« Celui de M. Gaillard, Capitaine d'Artillerie et Commandant, est rouge avec un canon et son affût, 4 bombes aux 4 coins et un boulet à la volée du canon, le tout blanc.

« Celui de M. de Gadeville, Capitaine des Grenadiers à pied, est blanc à croix rouge avec 4 grenades entre les bras de la croix.

« Celui de M. Jainville, blanc avec un croissant rouge.

« Celui du banquier de M. de Bussy est blanc avec un cheval rouge au milieu. »

Bussy resta dans l'Inde pendant une partie de la guerre de 7 ans. Il prit part ensuite à la lutte du Bailli de Suffren contre les Anglais en 1782 et 1783. Gouverneur de Pondichéry en 1783, il mourut en 1785 ; ses cendres reposent dans le cimetière de l'église Notre-Dame des

Anges, sur cette terre française pour laquelle il lutta avec tant d'énergie et de bravoure. Rendons un dernier hommage à ces admirables soldats, Duplex, Bussy, d'Auteil, et tant d'autres qui, harcelés par une compagnie de marchands et suppléant à tout par le courage et le génie, taillèrent les premières marches de notre empire colonial.

Baron Robert GROUVEL

BIBLIOGRAPHIE

«**Les Uniformes des Troupes de la Marine et des Troupes Coloniales et Nord-Africaines des origines à nos jours.**» Nous signalons à nos collègues le magnifique ouvrage que vient de publier sous ce titre M. Albert Depreaux, l'érudit directeur du Carnet de la Sabretache, à l'occasion de l'Exposition Coloniale et sous le haut patronage du Ministre des Colonies et de la Section historique de l'Armée.

L'auteur s'est attaqué là à un sujet mal connu qu'il vient de placer tout d'un coup en pleine lumière. La première partie de l'ouvrage, consacrée à *l'organisation*, présente en un saisissant raccourci l'histoire terriblement confuse de ces Corps avec lesquels 3 ministères jonglent depuis la Révolution. La seconde partie, consacrée aux *Uniformes*, est un recueil d'excellents documents. Une quarantaine de planches hors-texte en couleurs, choisies avec soin parmi les documents les plus typiques des archives publiques et des collections particulières ont été exécutées avec un haut souci d'art qui en font de véritables aquarelles. Elles se complètent d'une dizaine de hors-texte en noir et de 60 illustrations dans le texte qui toutes apportent un détail curieux où précision caractéristique. L'ensemble brillamment présenté sur un papier de choix constitue une publication de grand luxe.

L'homme au gout raffiné qu'est mon vieil ami M. Depreaux, a fait là une œuvre solide dont la beauté artistique égale à la valeur historique, œuvre digne de la Sabretache qui la patronne et qui fera la joie de tous les chercheurs de documents de première main.

Là, d'ailleurs, ne s'est pas arrêtée l'activité de M. Depreaux qui a fourni à la participation de l'arme les documents pour la reconstitution des drapeaux du Musée permanent et a établi pour le même Musée les mannequins des troupes coloniales de 1666 à 1775, permettant ainsi la préparation, sur des bases certaines de plusieurs groupes anciens du défilé historique du 14 juillet.

E.-L. B.

LES TROUPES FRANÇAISES EN COCHINCHINE SOUS LE SECOND EMPIRE

La conquête de la Cochinchine, première étape de la constitution de notre Empire Indo-Chinois, date du Second Empire. Elle fut commencée en 1858 par l'Amiral Rigault de Genouilly, à la tête d'un corps expéditionnaire composé de 2 bataillons d'Infanterie de Marine à 5 compagnies, d'une batterie d'Artillerie de Marine et de quelques sapeurs, soit 1500 hommes en tout. En 1860, une expédition commandée par l'Amiral Charner, avec des troupes prélevées sur le corps d'occupation de Chine, étendait les territoires conquis et occupait définitivement la Basse-Cochinchine. Ces troupes comprenaient : 800 hommes des 2^e, 3^e, et 4^e d'Infanterie de Marine ; le 2^e bataillon de Chasseurs à pied ; une batterie et demi du 14^e d'Artillerie ; des détachements de Chasseurs d'Afrique, du Génie et de Gendarmerie ; un détachement de Marins débarqués, soit 2.200 hommes auxquels s'était joint un contingent de Troupes espagnoles. La Cochinchine était définitivement annexée en 1862.



Artillerie de Marine en Cochinchine

Sous-officier — 1862



J. Boisselier

Gendarme — Cochinchine — 1863



J. Bassein

Artillerie de Marine — Servant — Cochinchine — 1863

Les quatre croquis de M. Boisselier qui accompagnent ces lignes, donnent d'après des dessins parus en 1863 et 1864 dans *l'Illustration* et le *Monde illustré* la physionomie des soldats du corps d'occupation de 1860 à 1864. Tous sont coiffés du curieux chapeau en paille de riz que les cavaliers ont muni d'une jugulaire en cuir; quelques-uns de ces chapeaux sont même en tiges de bambous tressées. Ils constituent un paragraphe curieux du « chapitre des chapeaux » de nos troupes coloniales entre les chapeaux de paille des Dragons de la Légion de S^t-Domingue en 1769 et les chapeaux de paille des tirailleurs de Gouraud en 1898 (page 79).

Ci-contre le Soldat d'Infanterie de Marine avec sa veste blanche, son pantalon de toile blanche et ses buffletteries noires.

Page 85. Le Sous-Officier d'Artillerie de Marine avec son habit-veste d'artilleur à courtes basques, son pantalon de toile, son sabre à ceinturon de cuir blanc et ses curieuses bottes courtes.

Page 87. Le Servant monté d'Artillerie de Marine avec la veste de petite tenue blanche, écusson du collet et galon de premier canonnier écarlates, et les mêmes petites bottes.

Page 86. Le gendarme qui a conservé sa tenue de France aux buffletteries jaunes et sa culotte blanche et qui semble tout surpris de se trouver sous cette «salade» à la Don Quichotte. Les chevaux toutefois démentent la ressemblance : chevaux du pays, trapus, de petite taille, ils évoquent plutôt le souvenir de la monture de Sancho.

Capitaine R. DARBOU



Infanterie de Marine
Cochinchine — 1863

SOLDATS D'INDO-CHINE

(PLANCHE HORS-TEXTE N° 14)

On peut affirmer que tous les visiteurs de l'Exposition — exception faite de ceux à tendances antimilitaristes — ont été vivement intéressés par les types si variés de nos Troupes Coloniales : Troupes noires : Tirailleurs sénégalais, Gardes cercles, Tirailleurs malgaches, et pour l'Indo-Chine : Tirailleurs et Gardes indigènes. Mais l'attention ne s'arrêtait pas seulement à ces soldats alertes et vigoureux ; au cours des randonnées au Musée permanent des Colonies, au Pavillon des Forces d'Outre-Mer, au Temple d'Angkor, etc., les yeux étaient attirés par l'aspect des anciens troupiers de nos colonies dans leur tenue d'avant-guerre : Uniformes usés et ternis au cours des rudes campagnes de l'Expansion coloniale.

Nous essayerons ici d'évoquer quelques-uns de nos petits soldats jaunes : annamites et tonkinois (Cambodgiens, Laotiens, Tirailleurs Chinois feront l'objet d'études ultérieures).

Faisons d'abord place aux Anciens et débutons cette étude par les Tirailleurs Tonkinois et leur tête de colonne en grande tenue d'été, qui font l'objet de notre hors-texte n° 14. En 1912 Tirailleurs Tonkinois et Annamites portaient comme coiffure le Salacco, ce petit chapeau d'aspect plutôt bizarre, mais néanmoins élégant, en forme d'assiette que nos Marsouins avaient baptisé « la plaque tournante ». Il était composé de lamelles de bambou réunies au centre par une plaque de cuivre, circulaire et largement dentelée, surmonté d'une olive allongée de même métal. Cette coiffure était maintenue sur la tête par une bande de cotonnade écarlate se nouant derrière le chignon et dont les extrémités retombaient sur les épaules. La grande tenue d'été comprenait la veste de toile blanche (le Kéo) fermée sur la poitrine par de très petits boutons de cuivre ; le pantalon court de même étoffe ; sous le Kéo et tombant sur le devant du pantalon la ceinture rouge ou pagne ; les jambes étaient entourées de molletières rouges ; comme chaussures, des sandales de cuir maintenues par des courroies. Le ceinturon noir était agraffé par la boucle carrée de cuivre du modèle de l'Infanterie Coloniale. L'armement comportait le fusil modèle 1907 (dit fusil de l'Indo-Chine) avec l'épée baïonnette.

Sur les effets de toile les galons étaient mobiles : rouges sur fond bleu pour 1^{re} classe et caporaux, d'or liserés de rouge sur fond bleu pour sous-officiers, tricolores pour la clique.

Cette clique comprenait tambours, fifres et clairons. Les tambours étaient armés de l'épée-baïonnette, clairons et fifres, du fusil 1907 avec la baïonnette. Le sous-officier français (sergent-major ou sergent-clairon) portait le casque colonial avec ancre de cuivre, la tunique blanche à boutons jaunes, les épaulettes de l'Infanterie Coloniale, le pantalon blanc. Les galons de grade et



Tirailleurs Indo-chinois — 1930-31
Tenue de Campagne

Musicien, grande Tenue, été

de fonction — aux parements seulement sur la tenue de toile — étaient également mobiles. Armement du grade.

La guerre modifia ces uniformes.

Déjà vers 1913, bon nombre d'éléments de Troupes Indo-chinoises avaient remplacé le salacco plat par le salacco pointu encore en service actuellement.



Cochinchine-Annam-Tonkin
Garde civile locale
Tenue de Campagne — 1930—31

Nous avons établi nos croquis de tirailleurs actuels, grâce aux documents exposés à la Section Militaire de l'Exposition (section de l'Indo-Chine). En tenue de campagne il est fait usage de la vareuse et culotte en toile kaki (été), sandales ou brodequins de cuir, équipement de cuir fauve, le salacco est recouvert de toile kaki. Au col de la vareuse de toile kaki deux pattes de même nuance avec ancre et soutaches bleu ciel. En tenue d'hiver mêmes vêtements mais de drap, de plus la capote. Notre musicien en grand uniforme d'été est vêtu de toile blanche. Les soutaches et ancres sont rouges; porte giberne de musique et ceinturon de cuir noir.

Il serait injuste de ne pas parler des Gardes Indigènes qui complètent notre force armée dans les différentes provinces de l'Indo-Chine française et qui, là-bas, ont rudement mené, sans défaillances et sans hésitations, la lutte contre les tentatives bolcheviques. Ce sont ces gardes, de service à l'Exposition, qui nous ont fourni très clairement tous les renseignements qui nous permettent de représenter aujourd'hui ici des uniformes fort peu connus.

En Cochinchine, Annam et Tonkin la Garde Indigène se compose de Brigades d'Élite et de Brigades Locales.

En été il est fait usage du salacco de la même forme que celui des tirailleurs mais orné soit d'une grenade de métal pour les brigades d'Élite, soit des lettres G. C. L. (garde civile locale) également de métal. La tenue, vareuse et culotte, est soit blanche, soit kaki (toile) de même coupe que celle des tirailleurs, néanmoins un certain nombre de détachements portent

encore le kéo d'ancien modèle. Le col est orné de grenades ou du numéro de brigade. Les boutons sont de métal blanc ou de cuivre, les galons de laine jaune pour Gardes de 1^e classe et caporaux, d'or ou d'argent pour les sous-officiers. Les bandes molletières sont de drap bleu (dit bleu gendarme).

En Cochinchine les Brigades d'Élite ont sur les effets de toile des pattes de collet et de parements de drap bleu ciel passepoilées de jaune, grenades jaunes sur les pattes du col.

En hiver, vareuse et culotte de drap bleu foncé. Le col est droit (Cochinchine) ou rabattu (Annam et Tonkin). Comme coiffure, le béret, plus ou moins ample suivant les provinces, avec les mêmes attributs que sur les effets de toile.

Comme les Tirailleurs, la Garde Indigène est munie du mousqueton (modèle 1892 ou modèle 1916) avec épée baïonnette, équipement de cuir fauve.

Par ces quelques croquis nous n'avons pas eu la prétention de représenter tous les uniformes de nos troupes actuelles de l'Indo-Chine mais nous tenions à faire connaître quelques uns des petits soldats indigènes qui contribuent à assurer la sécurité de notre domaine asiatique.



Garde Indigène de Cochinchine
Clairon — Brigade d'Élite
Tenue d'hiver 1931

Henri BOISSELIER

LES ESCADRONS TCHERKESS

(1922—1931)

PLANCHES HORS-TEXTE n° 15 et 16



Insigne du Groupement
des Escadrons légers Tchekess

A l'occasion de l'Exposition Coloniale, le Gouvernement Français a publié une collection de volumes du plus haut intérêt concernant l'Histoire Militaire des Colonies, celle des Armées dans la conquête et la pacification de ces territoires et celle des Artisans de l'œuvre coloniale. Le volume n° 4 consacré à l'Histoire des Troupes du Levant, donne à des dates différentes la composition de ces troupes.

Nous y voyons figurer, dans la rubrique : « Troupe spéciales - Cavalerie des Escadrons légers qui en 1931 sont au nombre de 22. Parmi eux, 8 sont d'origine Tchekess et constituent le : « Groupement des Escadrons légers Tchekess ». C'est cette troupe remarquable, fort peu connue du public, que nous voulons présenter ici aux lecteurs du Passepoil, et nous ne pourrions le faire que grâce aux documents de toutes sortes (renseignements, pièces officielles, photographies, aquarelles, croquis) qu'a bien voulu nous communiquer son vaillant chef le Capitaine Collet, dont les nombreuses palmes attestent autant le courage et l'énergie que notre volumineuse correspondance témoigne de son inlassable obligeance. Qu'il trouve ici l'expression de mes remerciements, les plus cordiaux.

I — HISTORIQUE

Les Tchekess appartiennent à la race blanche. Originaires du Caucase, ils ont dû quitter en majorité leurs montagnes à la suite de la conquête du Caucase par les armées Tsaristes et malgré une résistance acharnée qui s'étend sur toute la première moitié du 19^e siècle et qui est illustrée par les exploits de Cheikh Schamyl. Le Gouvernement Ottoman les accueillit avec empressement et leur facilita leur installation tant en Anatolie qu'aux Marches de l'Empire Roumelie, Macédonie, Syrie. C'est ainsi que les colonies Tchekess de Syrie comptaient environ 30.000 âmes au début de l'occupation française au Levant (1919).

Des pelotons volontaires Tchekess sont signalés dès 1920 comme participant aux opérations de nos troupes contre les bandes Kémalistes en Cilicie et dans les régions d'Alep et de l'Euphrate.

D'autres éléments Tcherkess servent dans la gendarmerie locale. C'est là que le Lieutenant Collet, des Tirailleurs Algériens, qui devait être le créateur du groupement Tcherkess, prend un premier contact avec eux en Juin 1922, au cours d'une poursuite de bande et est à même de reconnaître leurs qualités de courage, de loyalisme et d'honneur.

Un premier Escadron Tcherkess est alors créé sous son commandement le 1^{er} Juillet 1922, sous le nom de 1^{er} Escadron de Gendarmerie mobile. Cette unité et son chef ne cessent de se signaler jusqu'en 1924, aussi bien dans la lutte contre les bandes Kemalistes, qui, franchissant la frontière, viennent semer le désordre dans les Territoires Nord-Syrie, que dans le désarmement de toute la région montagneuse au S. O. d'Alep.

Peu après le début de l'insurrection Druze (21 Juillet 1925) et l'échec de la colonne du Général Michaud à Mezraa-Séjen (3 Août 1925), le premier Escadron Tcherkess est appelé à participer aux opérations du Général Gamelin au Djebel Druze (Septembre—Octobre 1925). Employé comme cavalerie d'exploration, l'escadron se distingue tout particulièrement par ses qualités d'allant et de sens manœuvrier. C'est ainsi que le 25 Septembre 1925 il se présente le premier devant les murs de la Citadelle de Soueida investie par les Druzes depuis le 23 Juillet, alors que les autres unités de la colonne combattent encore sous les murs de la ville.

Entre temps, le Lieutenant Collet, persuadé depuis longtemps du parti que l'on pouvait tirer de ces excellents cavaliers, avait soumis au Commandement et au Haut-Commissaire de la République française en Syrie et au Liban le projet de recruter de suite un premier groupement de 3 Escadrons. Ses propositions sont approuvées et le groupement d'escadrons Tcherkess est créé à compter du 1^{er} Novembre 1925. L'effectif en sera porté successivement à 10 Escadrons (Octobre 1926), mais les difficultés de recrutement inhérentes aux ressources limitées des colonies Tcherkess et aux pertes amèneront le Lieutenant Collet (promu Capitaine le 25 Juin 1926) à faire appel à des éléments Ismailiehs des régions de Massiaf, Kadmous, et Salamieh dont il avait été également à même de reconnaître les qualités de courage et d'attachement profond à la cause française, au cours de ses premières armes au Levant, aux Alaouites de 1919 à 1921. Cet amalgame Tcherkess Ismailiehs, auquel il convient d'ajouter quelques pelotons de Chammars (Bédouins du Nejd) solidement encadrés par des Officiers Tcherkess, donnera toute satisfaction.

C'est ainsi que le Groupement Tcherkess, opérant groupé ou par détachements prendra une part importante sinon prépondérante dans la lutte contre les bandes insurrectionnelles. Favorisé par la légèreté de ses escadrons inhérente à leur possibilité de vivre sur le pays, il parviendra à de nombreuses reprises à les joindre, à les disperser où même à les anéantir.

Toute la période 1925-26 est donc marquée par lui par des déplacements incessants et des combats répétés — Mejdél-Chems (Décembre 1925 et Mai 1926), opérations d'hiver dans la Ghouta (Décembre 1925 et Mars 1926), combat de Katana (15 Mars 1926), où deux escadrons attaqués par des contingents rebelles leur infligent des pertes sanglantes, Djebbat el Khachab (31 Mai) où après un raid de nuit de 70 kms., 4 Escadrons Tcherkess attaquent au

petit jour la bande d'Ahmed Meréoued, l'instigateur de l'attentat contre le Général Gouraud en 1921, qui reste sur le terrain, Ghouta (19-20-21 Juillet 1925), Zoor (23 Octobre 1926).

J'ai sous les yeux les différentes citations à l'ordre de l'armée décernées au groupement et vraiment l'on est embarrassé pour en choisir une. Celle-ci cependant me semble une des plus glorieuses par l'hommage qu'elle rend à l'héroïsme de cette troupe et l'aperçu qu'elle donne de son activité.

Le Général Commandant Supérieur des Troupes du Levant cite :
A l'Ordre de l'Armée Avec Croix de Guerre

Groupement des 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 19^e et 26^e Escadrons Tcherkess
Groupement Collet

«Placé sous les ordres du Capitaine Collet dont les hautes qualités de courage, de coup d'œil et d'allant magnifique sont devenues légendaires au Levant, s'est acquis depuis Mars 1926 de nouveaux titres de gloire dans la lutte contre les bandes.

Les 8 et 9 Mars à Kabr es Sett (Ghouta) le 24 Mars à Saboura (Ouali el Ajour) a surmonté rapidement la résistance opposée par les rebelles à la marche de nos colonnes, les bousculant irrésistiblement, malgré les difficultés d'un terrain couvert et leur tuant plus de 70 hommes.

Attaqué le 25 Mars dans le village de Katana par plus d'un millier de rebelles, a repoussé victorieusement leurs assauts, au cours de 7 heures de combat meurtrier, les obligeant à se replier en abandonnant 57 cadavres sur le champ de bataille.

Se porte sans désemparer du 3 au 5 Avril 1926, à l'attaque de Mejd el Chems, a largement contribué à la conquête de ce principal centre de résistance Druze de l'Hermon.

Le 31 Mai enfin, après une marche de nuit de 70 kilomètres a anéanti une bande rebelle au village de Djobat el Khachab (Hermon) lui capturant 42 fusils, une mitrailleuse, de nombreuses munitions et tuant au cours de combat l'agitateur et chef de bande Ahmed Merewed.

Vient de confirmer à nouveau ses hautes qualités guerrières au cours des opérations de la Ghouta de Juillet 1926, tuant plus de 100 bandits, récupérant plus de 1200 fusils de guerre et un important stock de munitions.

Unité d'élite ayant su s'acquérir par sa valeur offensive remarquable, un ascendant incontesté sur les bandes de la région de Damas».

Signé : GAMELIN

Après les opérations du Léjà (Novembre 1926), le Groupement Tcherkess réorganisé à 8 Escadrons, est incorporé dans les Troupes spéciales du Levant sous le titre de «Groupement d'Escadrons Légers du Levant de 12 à 19» (1^{er} Janvier 1927), nom donné par le Général Gamelin, alors Commandant supérieur.

Un dernier succès, qui marquera d'ailleurs le dernier soubresaut de l'insurrection syrienne, lui permet de joindre et d'anéantir au cours des combats de la ferme Bala (17 Mai 1927) et de Dreije (19 Mai 1927) la bande de l'Emir Izzedine Abdel Kader, tué au cours du combat du 19 Mai, cependant que d'autres de ses escadrons participent aux ultimes nettoyages des contrées déshéritées du Leja et du Safa (Avril Juin 1927).

Sept citations dont six à l'ordre de l'Armée sont venues reconnaître pendant cette période de 21 mois les services éminents rendus au commandement français par le Groupement Tcherkess. Mais 302 officiers, sous-officiers et cavaliers et environ 600 blessés sont tombés face à l'ennemi en témoignage de leur ardeur au combat et de leur loyalisme à notre cause.

Répartis en système de surveillance articulé autour de Damas, les 8 Escadrons du Groupement ont effectué depuis Juin 1927 un certain nombre d'opérations de police et de désarmement. Mais cette période favorisée par un calme de mieux en mieux établi a été surtout employée par eux à reprendre et à poursuivre leur instruction et leur organisation.

II — ORGANISATION ACTUELLE (1931)

Le Groupement Tcherkess est toujours commandé par le Capitaine Collet, disposant d'un Lieutenant français adjoint et d'un groupe de commandement à l'effectif d'un peloton. En fait il a eu également jusqu'à présent un Officier tcherkess adjoint.

Chacun des 8 Escadrons est commandé par un Officier français ayant sous ses ordres un Capitaine ou Lieutenant tcherkess, 2 sous-officiers français comptables, 4 chefs de pelotons autochtones du grade d'Officier ou d'Adjudant, et 108 sous-officiers, brigadiers et cavaliers.

Les gradés et cavaliers autochtones perçoivent une solde avec laquelle ils doivent subvenir à l'achat et l'entretien de leur monture, leur nourriture et habillement. L'armement français et les munitions sont fournies par le commandement. Ces procédés d'administration qui favorisent grandement les possibilités pour les escadrons de se ravitailler sur le pays et écartent toute idée de convoi et par suite d'alourdissement sont à la base de la légèreté reconnue des Escadrons Tcherkess.

Les Officiers français, qui commandent les Escadrons Tcherkess, proviennent, soit de l'Infanterie (Tirailleurs Algériens et Marocains, Infanterie Coloniale), soit de la Cavalerie (Spahis Algériens et Marocains en proportion à peu près égale. Cette réunion de jeunes officiers vigoureux, plein d'allant, aimant le hasard, a créé un fort esprit de corps, malgré la formation récente de ces unités. Dès le début de leur carrière, ces jeunes officiers connaissent une vie active pleine d'imprévu qui leur donne de nombreuses satisfactions qu'ils ne peuvent avoir dans les troupes régulières. Les officiers venus tous comme volontaires, ont fait l'abandon de toute idée de confort en campagne. Aucun convoi ni cheval de mains ne suit les escadrons légers ; c'est d'ailleurs une des causes de leur mobilité et de leur supériorité sur les troupes régulières.

Les Officiers tcherkess choisis parmi les familles nobles où à grande influence, ont beaucoup d'allure et ont fait leurs preuves depuis de nombreuses années. Ils ont eu l'occasion de nous manifester à plusieurs reprises leur parfait loyalisme et leur dévouement à notre cause. Depuis 1930 ils ont tous obtenu, dans de très bonnes conditions, leur brevet de Chef de Section de Cavalerie. Il en est de même de la moitié des sous-officiers indigènes. L'étude du français se poursuit dans

de très bonnes conditions parmi la troupe, aussi ces escadrons qui, au début, n'étaient que des unités de partisans, font actuellement bonne figure près des unités régulières de cavalerie, tout en ayant conservé leurs qualités propres de mobilité, de cran et de sens manœuvrier.

Ces escadrons sont placés sous le contrôle de l'armée française, mais leur budget est assuré par les États sous mandat.



C^{ne} Taoufik-bey — C^{ne} Haidar-bey — C^{ne} Kemal-bey — L^t Rejjab-bey — S^o-L^t Kamal

III — HABILLEMENT

La tenue a été dès le début une tenue de campagne kaki calquée sur celle des cavaliers français. Au repos et en dehors du service, les cavaliers indigènes étaient heureux de revêtir leur costume national, qui est celui universellement connu des Cosaques. Le Capitaine Collet a eu la très heureuse idée de faire de ce costume leur grande tenue officielle, apportant ainsi à ces troupes du Levant une note particulière fort pittoresque et fort goûtée des intéressés. Après

quelques tâtonnements et quelques variations de détails, la tenue a été définitivement réglementée en Janvier dernier sur les propositions du Capitaine commandant par une note du Général commandant des troupes du Levant.

L'uniforme comporte une tenue de campagne et une tenue de parade.

La tenue de campagne de couleur kaki est en drap l'hiver, en toile l'été. Elle comprend : une vareuse du modèle officier, une culotte, une paire de bottes, un ceinturon et comme coiffure le bonnet d'astrakan ou kalpack. Le collet de la vareuse est rabattu (aiglon) et porte aux angles des écussons en drap bleu clair ornés d'une grenade en argent et d'une soutache d'argent. Les insignes de grades sont ceux de la cavalerie française : galons plats pour les officiers et adjudants, galons en chevron pour les gradés (en argent pour les sous-officiers, en laine jonquille pour les brigadiers et les cavaliers de 1^{re} classe). Manteau kaki du modèle général de la cavalerie française avec le même écusson que la vareuse. Boutons hémisphériques en métal uni argenté pour tous les grades.

La tenue de parade comprend :

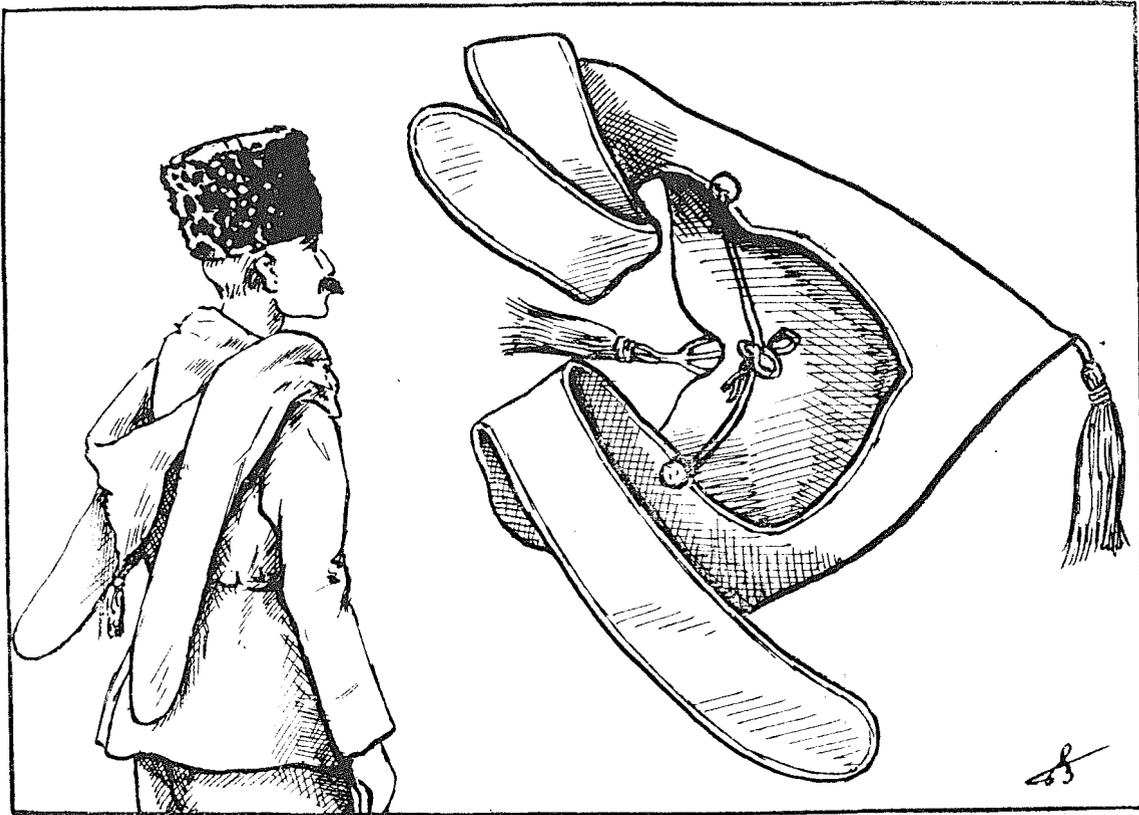
Pour l'hiver une blouse noire à col montant (Kaptal Fetsa) fendue jusqu'à la taille et boutonnée de petits boutons noirs, sur laquelle se porte le Tsé ou jaquette noire sans col, des cosaques, garnie des fausses cartouches ; une culotte noire, le kalpack et les bottes noires, un capuchon blanc jeté sur les épaules (bachlick), un ceinturon tcherkess supportant le sabre et le poignard ⁽¹⁾. Gants de cuir fauve pour les officiers.

Dans la tenue d'été, le Kaptal Fetsa est remplacé par une blouse blanche à col montant serrée à la taille et au poignet. Le Tsé n'est pas porté ⁽²⁾.

Ce sont les aspects de ces deux tenues que j'ai voulu rendre sur les planches hors-texte n° 15 et 16. On remarquera sur la planche 15 que dès 1925, les tenues sont à peu de chose près celles que nous venons de décrire. La cravate est noire pour la troupe, blanche pour les officiers. Le lieutenant indigène qui est à droite, porte un manteau sans galon qui semble une capote de troupe française. Je l'ai copié fidèlement sur une photographie représentant une partie des cadres de la colonne Medjdel-el-Chems 1925. Il porte au cou sa jumelle et un sifflet. Le brigadier qui est au centre, est en tenue de toile dont la nuance est plus claire que celle des tenues des autres personnages tout en drap. Le kalpak comporte un fond en drap bleu clair coupé de deux galons en croix en argent pour les officiers et sous-officiers, en laine jaune pour les caporaux et les cavaliers. En principe ces galons sont perpendiculaires et vont l'un d'avant en arrière, l'autre de gauche à droite. Les photographies montrent cependant qu'ils sont quelquefois en diagonale et ne se coupent pas à angle droit. Les officiers et adjudants portent le revolver fixé en avant et à droite de différentes manières. L'armement est constitué par le mousqueton français, modèle 1916,

(1) C'est dans cette tenue que le groupement Tcherkess a défilé le 3 Décembre 1936, lors de l'inspection par le Maréchal Franchet d'Espèrey à Damas des troupes de la région de Damas.

(2) Les photographies témoignent cependant que les Tcherkess portent souvent en pratique le tsé sur la blouse blanche.



Le bachlick et la façon de le porter.

avec son sabre et un tromblon V. B. par peloton. Chaque homme dispose en permanence de sa dotation de cartouches de guerre (200 cartouches) qui sont portées, en partie dans des cartouchières fixées au ceinturon, en partie dans des ceintures-cartouchières du type turc et de différents modèles portées en bandoulière. Personne ne porte le sabre.

Les cadres français portèrent au début la tenue de leurs corps d'origine. Actuellement tous les officiers portent sur le col de la vareuse l'écusson spécial au groupement, mais ils conservent le képi et les galons de leurs corps d'origine. C'est pour cela que l'on voit sur mes planches le Capitaine Collet et son Adjoint le Lieutenant Dejoux, venus des Tirailleurs, porter des galons d'or et un képi de Tirailleur. Les sous-officiers français conservent la tenue de leur arme d'origine en y apposant au collet les écussons du groupement.

Le harnachement est du modèle courant de la Cavalerie légère française, sans licol, mais avec un collier de chasse; le manteau est roulé derrière la selle,

On remarquera sur la planche 15 les physionomies du Capitaine Osman-bey et de l'Adjudant Hadj-by, qui sont restés les prototypes de l'héroïsme de ces escadrons parmi lesquels ils ont laissé un impérissable souvenir de bravoure. Chevalier de la Légion d'Honneur, Adjoint au Capitaine

Collet, le Capitaine Osman-bey, qui jouissait d'une autorité et d'un prestige incontestables sur tous les Tcherkess, à été tué à l'ennemi en Octobre 1927. Médaillé Militaire, décoré de la Légion d'Honneur et de la croix de guerre des T. O. E. avec six palmes, l'Adjudant Hadj-by a été tué le 19 Mai 1927, alors qu'il venait d'abattre le chef de bande Izzedine Abd-el-Kader, descendant du grand chef algérien.

Sur la planche 16 j'ai donné les grandes tenues. Actuellement le tsé doit être garni de pattes d'épaules noires rectangulaires, attachées à l'épaule par 4 agrafes métalliques fixées sous la patte. Les photographies témoignent qu'elles n'ont pas toujours été portées. Ces pattes sont ornées de galons de grades, rectilignes en argent pour les officiers, en V, la pointe tournée vers la tête pour les différents gradés et reproduisant ceux de leurs manches. En tenue d'été, des pattes d'épaules semblables garnissent la blouse blanche. J'ai fait ces pattes noires conformément aux dessins qui m'ont été communiqués, mais il faut noter qu'actuellement elles doivent être réglementairement blanches comme la blouse. Je donne ci-joint deux croquis du bachlick qui montrent la forme de ce petit capuchon, dont les deux ailes blanches flottant en arrière, corrigent la sévérité d'aspect que produirait cette tenue de parade d'hiver toute noire.

Le ceinturon tcherkess orné d'un baudrier, comporte sur les deux hanches une série de petites courroies languettes ornées de plaques de métal et qui ne servent que d'ornements. Il soutient un poignard et un sabre tcherkess. Aucun dessin ne vaudrait la photographie ci-contre de ces deux armes. Les Tcherkess ont eu de tous temps la passion des armes; leurs poignards, leurs sabres, les diverses garnitures de leur sellerie et de leur harnachement sont de véritables œuvres d'art. Les plus belles armes qu'ils portent ont été rapportées du Caucase et proviennent d'héritages. Certains ouvriers tcherkess ont conservé les procédés de fabrication, et fabriquent encore les armes. Les poignards et les sabres des officiers sont ornés d'or, ceux des sous-officiers d'argent, ceux des cavaliers sont en acier nickelé.

Mes cavaliers devraient avoir le mousqueton porté en grande tenue de parade sans le sabre baïonnette; je ne l'ai pas dessiné pour ne pas nuire à la clarté de la planche.

Quelques cavaliers possèdent encore des harnachements de parade tcherkess richement ornés de la plaquette d'argent et d'or guilloché avec étriers dorés. C'est ce harnachement avec ses coussins à la cosaque que j'ai donné à mon cavalier. La bride indigène est copiée sur une photographie.



Poignard et sabre
d'Officier Tcherkess

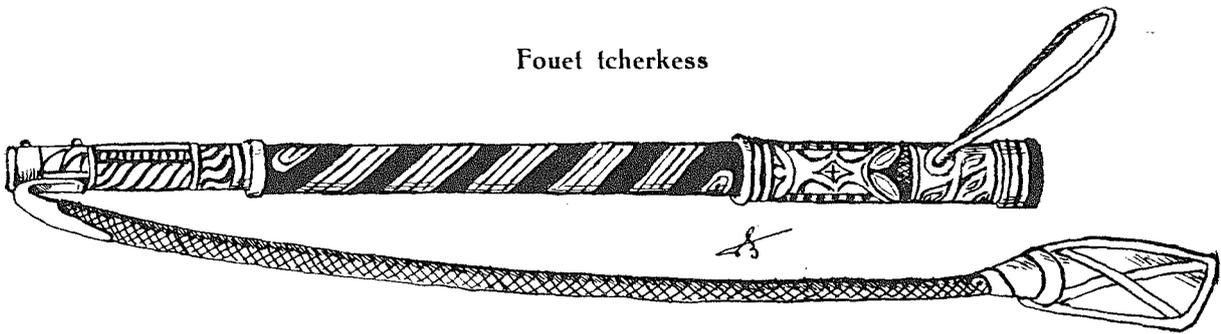


Le Capitaine Collet portant l'étendard du groupement
et les 8 Commandants en second des escadrons avec les fanions des escadrons — 1930.

Chaque escadron a son fanion. La photographie ci-dessus donne les fanions réunis des 8 Escadrons au milieu desquels le Capitaine Collet porte l'étendard du groupement. Cet étendard fut au début celui du 1^{er} escadron tcherkess. Il était entièrement vert et porté par l'Adjudant Hadj-by (voir planche 15). En 1926 fut créé un nouvel étendard pour le groupement. C'est celui que porte le Capitaine Collet sur la photographie ci-dessus partagé en deux moitiés l'une blanche dans le haut et l'autre jaune dans le bas. Ces couleurs furent le résultat d'une erreur et actuellement le groupement a son étendard définitif, qui a les mêmes inscriptions que le précédent, mais est entièrement vert comme le premier. Toutes les inscriptions sont en lettres d'or et l'envers porte le nom des dix combats les plus glorieux livrés par les escadrons. L'étendard est cravaté d'un ruban tricolore qui porte les 7 croix de guerre des T. O. E., correspondant aux 7 citations du groupement (voir planche 16, où nous l'avons mis entre les mains du distingué Capitaine Taoufik-bey, l'actuel Adjoint du Capitaine Collet). De l'autre côté de la planche le Lieutenant Rejjab-bey, beau type de cavalier du groupement, porte le fanion d'un escadron.

Les trompettes portent l'uniforme des cavaliers dont ils ne se distinguent que par leur instrument, dont la flamme verte, bordée de jonquille, porte, brodé en or, l'insigne du groupement.

Fouet tcherkess



Notons pour finir, le fouet que les cavaliers tcherkess de tous grades aiment porter en toutes tenues, par le bout du manche en ramenant sous la main le bout de la lanière dont dépasse le morceau de cuir plat qui le termine (voir la position du Capitaine Osman-bey) et admirons l'insigne spécial du groupement qu'a fait composer le Capitaine Collet et que nous reproduisons en grandeur nature en tête de cet article.

C'est par cette étude qui nous conduit à l'heure même où elle paraîtra que nous terminons ce numéro consacré aux Troupes Coloniales, heureux d'avoir pu rendre cet hommage à tous ceux qui, par delà les mers, ont travaillé à la gloire et à la prospérité de la France.

Commandant E.-L. BUCQUOY

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

Liste des Membres. — On été admis dans la Société au cours du 4^e Trimestre 1931 :
Comme Membres Actifs : MM. Exaltier à Lyon, Horning à Strasbourg, L. Kelber à Sarrelouis, P. Lanes à Toulon.

Comme Membres correspondants : MM. P. Crokaert à Bruxelles, Général Hoefler, Directeur du Musée de l'Armée Neerlandaise à Zeist, R. van Trapen à Gand, Forbes Wels à La Haye.

Errata. — Dans la liste des membres actifs parue au n° 3 page 72, lire : F. Berlaud au lieu de Berland; lire L. Delattre au lieu de H. Delattre.

Le Directeur de la publication : Commandant E.-L. BUCQUOY

Le Gérant : E. NUSSBAUM

Imprimerie Coopérative de l'Aube

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

N° 1	— Chasseurs à cheval d'Afrique — 1830	par P. Benigni
» 2	— Infanterie de Ligne en Afrique — 1830-1833	« P. Benigni
» 3	— Le Colonel de Schauenburg — vers 1834	« L. Rousselot
» 4	— Légion Étrangère — 1840	« P. Benigni
» 5	— Le Capitaine Gouraud et ses Tirailleurs — 1898	« E.-L. Bucquoy
» 6	— Spahis Sahariens et Spahis Algériens — 1916	« J. E. Hilpert
» 7	— Compagnie montée du 1 ^{er} Etranger — 1924	« P. Benigni
» 8	— 19 ^{me} Légion de Gendarmerie — 1930	« E.-L. Bucquoy
» 9	— Volontaires de Luxembourg — 1780-1782	« H. Boisselier
» 10	— Volontaires de Luxembourg — 1780-1782	« H. Boisselier
» 11	— Officiers d'ordonnance de Louis-Philippe — 1845	« L. Rousselot
» 12	— Armée Roumaine — Nouveaux Uniformes — 1931	« E.-L. Bucquoy
» 13	— Troupes de Bussy aux Indes — 1751-1753	« L. Rousselot
» 14	— Tirailleurs Tonkinois — 1912	« H. Boisselier
» 15	— Escadrons Tcherkess — Tenue de Campagne — 1925-1931 ..	« E.-L. Bucquoy
» 16	— Escadrons Tcherkess — Tenue de Parade — 1930-1931	« E.-L. Bucquoy

TABLE DES MATIÈRES DE LA ONZIÈME ANNÉE

I. — UNIFORMES D'AUTREFOIS	Pages
Le Marquis de Bussy et ses soldats dans l'Inde, 1751-1754 — par le Baron R. Grouvel.....	81
Les Volontaires de Luxembourg, 1780-1782 — par le Baron R. Grouvel.....	49
Les Uniformes des Officiers d'État-Major de 1814 à 1880 — par le Capitaine Darbou.....	57
La Marine au Siège d'Alger, 1830 — par le Capitaine Darbou.....	22
L'Infanterie de Ligne en Algérie, 1830-1833 — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	17
La Cavalerie en Algérie, 1830-1835 — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	25
Les Troupes d'Administration en Algérie, 1830-1833 — par H. Boisselier.....	30
La Gendarmerie d'Afrique, 1830-1930 — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	45
La Légion Étrangère, 1831-1930 — par le Capitaine H. Boutmy.....	33
Spahis et Meharistes, 834-1916 — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	43
Les Troupes Françaises en Cochinchine sous le Second Empire — par le Capitaine Darbou.....	85
Soldats d'Indochine, 1912-1930 — par H. Boisselier.....	89
La Prise de Samory par le Capitaine Gouraud, 1898 — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	41
Les Escadrons Légers Tcherkess, 1922-1931 — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	93
L'Armée Roumaine, 1930-1931 — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	61
II BIBELOTS	
Le Sabre des Cent-Suisses, 1811 — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	56
La Cravate d'Afrique, 1850-1880 — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	51
III — SOLDATS DE PLOMB ET D'ÉTAIN	
Les Dioramas des amateurs de soldats fins. — par Ch. F. Keller.....	49
Les soldats d'étain de la Conquête de l'Algérie — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	50
La première Exposition de la Société des Collectionneurs de soldats d'étain — par J. Besnus.....	65
L'Armée Coloniale en soldats d'étain — par Ch. F. Keller.....	80
IV — DIVERS	
Avant-Propos des numéros 1 et 2, (Centenaire de la Conquête de l'Algérie).....	1
Avant-Propos du numéro 4, (Exposition Coloniale).....	73
Les Fêtes du Centenaire de l'Algérie — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	2
La Préparation du Défilé Historique du Centenaire — par R. Cura.....	5
La Participation de l'Armée à l'Exposition Coloniale — par H. Boisselier.....	74
Le Livre d'or de la Légion — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	39
Les Uniformes des Troupes Coloniales — par le Commandant E.-L. Bucquoy.....	84
Echos et Nouvelles.....	71
Questions et Réponses.....	69
Bulletin de la Société.....	52, 72 et 102
Table de planches hors-texte de l'année.....	103



TROUPES DE BUSSY AUX INDES
Compagnie Kerjean — 1751 Artilleur et Dragon — 1753



TIRAILLEURS TONKINOIS — 1912 — GRANDE TENUE D'ÉTÉ
Clairons — Sergent-major Clairon — Tambour — Fife



GROUPEMENT D'ESCADRONS TCHERKESSES — TENUES DE CAMPAGNE — 1925-1931
Capitaine Osman-bey, adjoint au Commandant du groupement, 1926 — Lieutenant, colonne de Medjel el Chems, 1925
Adjudant Hadj-bey portant l'étendard du groupement — 1926
Brigadier, tenue d'été — Maréchal-des-logis, tenue d'hiver — Tenues portées depuis 1925, réglementées en 1931
Lieutenant Dejoux, adjoint au Commandant du groupement — 1930



GROUPEMENT D'ESCADRONS TCHERKESSES — TENUES DE PARADE — 1930-1931

Le Capitaine Collet, commandant le groupement

Le Lieutenant Rejjab-bey portant le fanion d'un escadron — Le Capitaine Taoufik-bey portant l'étendard du groupement.
Trompette, cavalier de 1^{re} classe, tenue de parade d'été — Cavalier, tenue de parade d'hiver

CENTENAIRE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

1831 - 1931

LIVRE D'OR

1931 ! La Légion fête son centenaire.

Après un siècle lourd de gloire elle ne fut jamais plus ardente, plus forte et aussi désireuse de se surpasser.

Son « Livre d'Or » ne pouvait paraître sous de meilleurs auspices et à une plus belle occasion.

L'histoire de la Légion a été le sujet de nombreux ouvrages dont beaucoup sont, par leur sincérité, leur précision et leur tenue littéraire, de véritables chefs-d'œuvre : L' « Historique de l'Ancienne Légion Étrangère » du Général Bernelle, « La Légion Étrangère de 1831 à 1887 » du Général Grisot, l' « Historique du Régiment de Marche de la Légion Étrangère »... et tant d'autres.

Mais ces ouvrages n'offrent que de courts aperçus sur cette Épopée prodigieuse. Certains sont purement techniques, d'autres ne sont que des historiques, précieux, certes, par leur exactitude, mais dont la lecture ne permet pas de dégager une vue d'ensemble de ce sujet passionnant. Tous enfin, se limitent dans le temps et ne content qu'une phase plus ou moins longue de cette nouvelle Chanson de Geste.

Un groupe d'officiers et d'érudits, reprenant le travail déjà accompli et le complétant, a rédigé le « Livre d'Or » qui embrasse toute l'existence de la Légion et en retrace toute l'histoire. Les pages en sont assez nombreuses pour soutenir jusqu'au bout la curiosité et l'émotion du lecteur, mais suffisamment mesurées pour éviter la lassitude.

Une partie purement technique traite d'une façon remarquable l'histoire des Drapeaux et des uniformes. Sa composition a nécessité de longues et patientes recherches ; l'étude en est poussée jusque dans les moindres détails et fait de cet ouvrage un document historique d'une valeur incontestable.

Après un aperçu sur l'histoire des troupes étrangères au service de la France, quelques pages sont consacrées à la psychologie du légionnaire et de ses chefs.

Une dernière partie rappelle les plus brillants faits d'armes et fait revivre l'Œuvre immense accomplie par la Légion.

De l'ensemble, se dégage, pour le lecteur captivé et charmé, le caractère si particulier de cette troupe, ses traditions fidèlement transmises, son esprit de Corps, ses belles qualités militaires, en un mot tout ce qui constitue « l'Ame de la Légion ».

Une grande part a été réservée à l'illustration, ce qui donne à l'ouvrage une plus grande valeur, le rend plus attrayant et en fait un document unique. Un artiste, dont le talent est si apprécié des fervents de notre Histoire militaire, a mené avec bonheur la délicate mission de restituer les uniformes, les types, et les principales actions d'éclat de la Légion. Sur les 57 planches qui illustrent le « Livre d'Or », 31 sont dues au talent de l'artiste et constituent de véritables œuvres d'art. Les autres évoquent de pieux souvenirs : reproductions des Drapeaux, portraits de quelques-uns des plus brillants officiers de la Légion.

Un pareil ouvrage de luxe, en librairie serait inabordable. La Légion a édité elle-même son « Livre d'Or » afin de le mettre à la portée de tous. Mais nous devons ajouter que ce résultat n'aurait jamais été atteint sans le grand effort consenti par les maisons d'impression et de reproduction d'ouvrages d'art et sans le concours désintéressé que l'artiste et les érudits ont apporté à cette belle œuvre.

Il a été tiré de cet ouvrage :

a) 3 EXEMPLAIRES DE GRAND LUXE, numérotés de 1 à 3, sur Japon impérial, avec les 31 planches et les vignettes de P. Benigni entièrement coloriées par l'artiste, une suite en noir de toutes les planches et une aquarelle originale inédite de l'artiste :

L'Exemplaire 4.000 francs.

b) 7 EXEMPLAIRES, NUMÉROTÉS DE 4 à 10, sur Japon impérial, avec une suite en noir de toutes les planches et une aquarelle originale inédite de l'artiste :

L'Exemplaire 800 francs.

c) 150 EXEMPLAIRES, NUMÉROTÉS DE 11 à 160, sur papier d'Arches, avec une remarque originale de l'artiste :

L'Exemplaire 250 francs.

d) 2.340 EXEMPLAIRES, NON NUMÉROTÉS, sur papier Photo Aussedat :

L'Exemplaire 175 francs.

Cet ouvrage, sous une couverture illustrée en couleurs, comprend environ 250 pages de texte, enrichies de 57 planches hors-texte et de nombreuses vignettes.

Les planches hors-texte se composent de :

23 planches en couleurs et 34 planches en noir :

Le format de l'ouvrage est celui du prospectus.

N.-B. — Par suite de l'épuisement rapide de la première édition une deuxième édition a été imprimée et porte le total des exemplaires D à 3.340.

Les catégories A, B et C sont épuisées.

Le succès exceptionnel obtenu par le LIVRE D'OR avant même que l'ouvrage soit sorti des presses, a nécessité un tirage supplémentaire de mille exemplaires D.

La Légion Étrangère, désireuse de répondre à cet élan de sympathie, s'est efforcée d'augmenter la valeur artistique de cette œuvre.

Le nombre des planches hors-texte a été porté à 59 et celui des vignettes à 30, dont plusieurs en pleine page.

L'ouvrage comprendra 400 pages de texte.

déclare souscrire à : exemplaire

- a) GRAND LUXE, SUR JAPON IMPÉRIAL,
- b) JAPON IMPÉRIAL,
- c) VÉLIN D'ARCHES,
- d) PHOTO AUSSÉDAT.

(Biffer les catégories non choisies)

Je m'engage à en régler le montant à la réception de l'ouvrage.

..... le 1931

(L'ouvrage sera expédié franco de port et d'emballage).

Détacher ce bulletin et le renvoyer rempli et signé, sous enveloppe affranchie
au " Livre d'Or de la Légion Etrangère ", 174, Rue Consolat, MARSEILLE.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné _____, demeurant à _____

Rue _____ Département _____

OU

Nom _____ grade _____

Régiment _____ Adresse _____

déclare souscrire à : _____ exemplaire

a) GRAND LUXE, SUR JAPON IMPÉRIAL,

b) JAPON IMPÉRIAL,

c) VÉLIN D'ARCHES,

d) PHOTO AUSSEDAT.

(Biffer les catégories non choisies)

Je m'engage à en régler le montant à la réception de l'ouvrage.

_____ le _____ 1931

(L'ouvrage sera expédié franco de port et d'emballage).

TONKIN 1884



Cette vignette a été reproduite dans le texte.

ANNONCE

A céder ou à échanger.

Belle épreuve de la planche grand format de Kölbe- (gravée par Meyer)

en coloris soigné de l'époque, ayant pour titre :

"GARDE IMPÉRIALE DE FRANCE"

S'adresser à la rédaction du Passepoil.

Vient de paraître :

Les Uniformes des Troupes de la Marine

ET DES

Troupes Coloniales et Nord-Africaines

des origines à nos jours

par ALBERT DEPRÉAUX

Edition spéciale de luxe, à tirage limité, de l'ouvrage publié à l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de 1931, sous le haut patronage du Ministère des Colonies et de la Section historique de l'Armée.

Ouvrage documentaire, orné de 48 superbes planches hors-texte, dont 39 aquarellées, et de 60 illustrations dans le texte, dont 12 en couleurs, d'après les documents du temps. Couverture rehaussée d'une reproduction en couleur. Format en 4° carré (22,5 x 28 cent.).

Il a été tiré de cet ouvrage 250 exemplaires, en deux séries :

- 1° 10 exemplaires de grand luxe sur Japon impérial, numérotés de 1 à 10, l'exemplaire 500 frs.
2° 240 exemplaires sur Japon français de Barjon, numérotés de 11 à 240, l'exemplaire 300 frs.

Adresser les souscriptions au Secrétariat de «la Sabretache», 27, rue Jean-Goujon, PARIS-VIII

AU PLAT D'ÉTAIN -- JOUETS

Société à Responsabilité limitée au Capital de 340.000 francs

37^{QUAIER} ET 39, RUE DES SAINTS-PÈRES - PARIS-VI^E

Anciennes Maisons LUCOTTE et MIGNOT réunies

Spécialité de soldats de plomb fins pour collections

Reconstitutions historiques -- Accessoires

SEULE MAISON EN FRANCE SPÉCIALISÉE DANS LE SOLDAT DE COLLECTION

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la Société d'Etudes des Uniformes " Le Passepoil " est patronnée par un Comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la Société admet des abonnés à son bulletin.

COMITÉ ACTIF

G. SCHWEITZER

(Président)

Commandant E.-L. BUCQUOY

(Fondateur)

V. HUEN

(Vice-Président)

FRITZ KIEFFER

E. NUSSBAUM

Médecin-L¹-Colonel FERRON

(Secrétaire-Trésorier)

Capitaine BOUTMY

H. BRETEGNIER

Capitaine DARBOU